

# Schéma de **CO**hérence **T**erritoriale du Pays de Gâtine



## I

# Rapport de Présentation

Prescrit	Arrêté	Approuvé
21 mars 2011	10 février 2014	5 octobre 2015

# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

## LIVRE I

- DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL

## LIVRE II

- ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

## LIVRE III

- ANALYSE DES INCIDENCES THEMATIQUES ET MESURES ENVIRONNEMENTALES ET DE SUIVI ASSOCIEES
- SECTEURS SUSCEPTIBLES D'ETRE IMPACTES
- ANALYSES DES INCIDENCES DU SITE NATURA 2000

## Livre IV

- JUSTIFICATIONS DES CHOIX RETENUS POUR CONTRUIRE LE SCOT
- L'ARTICULATION DU SCOT AVEC LES AUTRES DOCUMENTS ET LES PANS OU PROGRAMMES MENTIONNES A L'ARTICLE L122\_4 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT
- MODALITES DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE
- RESUME NON TECHNIQUE

# PRÉAMBULE

## LE SCOT, OBJECTIFS ET CONTENU MATERIEL

---

Les articles L110 et L121-1 du Code de l'urbanisme définissent les principes communs à tous les documents d'urbanisme.

- **Article L110**

« Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les consommations d'énergie, d'économiser les ressources fossiles d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la biodiversité notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques, ainsi que la sécurité et la salubrité publiques et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace. Leur action en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement ».

- **Article L121-1**

« Les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales déterminent les conditions permettant d'assurer, dans le respect des objectifs du développement durable :

1° L'équilibre entre :

a) Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux ;

b) L'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels;

c) La sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables ;

1° bis La qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville ;

2° La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements et de développement des transports collectifs ;

3° La réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, et la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ».

Le cadre général et la composition du dossier du Schéma de COhérence Territoriale du Pays de Gâtine sont régis par les articles L122-1 et R122-1, R122-2, R122-2-1, R122-3 du Code de l'urbanisme.

- **Rappel de l'Article L122-1**

« Les schémas de cohérence territoriale exposent le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

Ils présentent le projet d'aménagement et de développement durable retenu, qui fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, de stationnement des véhicules et de régulation du trafic automobile.

Pour mettre en œuvre le projet d'aménagement et de développement durable retenu, ils fixent, dans le respect des équilibres résultant des principes énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1, les orientations générales de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et déterminent les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers. Ils apprécient les incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement.

A ce titre, ils définissent notamment les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat et à la construction de logements sociaux, à l'équilibre entre l'urbanisation et la création de dessertes en transports collectifs, à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations préférentielles des commerces, à la protection des paysages, à la mise en valeur des entrées de ville et à la prévention des risques.

Ils déterminent les espaces et sites naturels ou urbains à protéger et peuvent en définir la localisation ou la délimitation.

Ils peuvent définir les grands projets d'équipements et de services, en particulier de transport, nécessaires à la mise en œuvre de ces objectifs. Ils précisent les conditions permettant de favoriser le développement de l'urbanisation prioritaire dans les secteurs desservis par les transports collectifs. Ils peuvent, le cas échéant, subordonner l'ouverture à l'urbanisation de zones naturelles ou agricoles et les extensions urbaines à la création de dessertes en transports collectifs et à l'utilisation préalable de terrains situés en zone urbanisée et desservis par les équipements.

Les Schémas de COhérence Territoriale prennent en compte les programmes d'équipement de l'État, des collectivités locales et des établissements et services publics. Ils doivent être compatibles avec les chartes des parcs naturels régionaux. Ils doivent également être compatibles avec les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les objectifs de qualité et de quantité des eaux définis par les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux en application de l'article L. 212-1 du code de l'environnement ainsi qu'avec les objectifs de protection définis par les schémas d'aménagement et de gestion des eaux en application de l'article L. 212-3 du même code. Lorsqu'un de ces documents est approuvé après l'approbation d'un schéma de cohérence territoriale, ce dernier doit, si nécessaire, être rendu compatible dans un délai de trois ans.

Lorsque le périmètre d'un schéma de cohérence territoriale recouvre en tout ou partie celui d'un pays ayant fait l'objet d'une publication par arrêté préfectoral, le projet d'aménagement et de développement durable du schéma de cohérence territoriale tient compte de la charte de développement du pays.

Pour leur exécution, les schémas de cohérence territoriale peuvent être complétés en certaines de leurs parties par des schémas de secteur qui en détaillent et en précisent le contenu.

Les programmes locaux de l'habitat, les plans de déplacements urbains, les schémas de développement commercial, les plans locaux d'urbanisme, les plans de sauvegarde et de mise en valeur, les cartes communales, les opérations foncières et les opérations d'aménagement définies par décret en Conseil État doivent être compatibles avec les schémas de cohérence territoriale et les schémas de secteur. Il en est de même pour les autorisations prévues par les articles 29 et 36-1 de la loi n° 73-1193 du 27 décembre 1973 d'orientation du commerce et de l'artisanat

- **Rappel de l'Article R122-1**

« Le schéma de cohérence territoriale respecte les principes énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1. Il comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables et un document d'orientation et d'objectifs. Chacun de ces éléments peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques ».

- **Rappel de l'Article R122-2**

« Le rapport de présentation :

1° Expose le diagnostic prévu à l'article L. 122-1 ;

2° Décrit l'articulation du schéma avec les autres documents d'urbanisme et les plans ou programmes mentionnés à l'article L. 122-4 du code de l'environnement avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en considération ;

3° Analyse l'état initial de l'environnement et les perspectives de son évolution en exposant, notamment, les caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière notable par la mise en œuvre du schéma ;

4° Analyse les incidences notables prévisibles de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement et expose les problèmes posés par l'adoption du schéma sur la protection des zones revêtant une importance particulière pour l'environnement telles que celles désignées conformément aux articles R. 214-18 à R. 214-22 (1) du code de l'environnement ainsi qu'à l'article 2 du décret n° 2001-1031 du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 ;

5° Explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable et le document d'orientations générales et, le cas échéant, les raisons pour lesquelles des projets alternatifs ont été écartés, au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire ou national et les raisons qui justifient le choix opéré au regard des autres solutions envisagées ;

6° Présente les mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser s'il y a lieu, les conséquences dommageables de la mise en œuvre du schéma sur l'environnement et rappelle que le schéma fera l'objet d'une analyse des résultats de son application, notamment en ce qui concerne l'environnement, au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de son approbation ;

7° Comprend un résumé non technique des éléments précédents et une description de la manière dont l'évaluation a été effectuée ;

8° Précise le cas échéant, les principales phases de réalisation envisagées.

Le rapport de présentation peut se référer aux renseignements relatifs à l'environnement figurant dans d'autres études, plans et documents.

Lorsque le schéma de cohérence territoriale comprend un chapitre individualisé valant schéma de mise en valeur de la mer, le rapport de présentation du schéma de cohérence territoriale décrit les conditions de l'utilisation de l'espace marin et terrestre du littoral, indique les perspectives d'évolution de ce milieu et explique les orientations retenues, en matière de développement, de protection et d'équipement ».

Ainsi, le Scot doit définir un ensemble de conditions permettant :

- ✓ L'équilibre entre les espaces urbains et les espaces agricoles et naturels, ce qui supposera de définir les modalités du renouvellement urbain, de la maîtrise des extensions urbaines et de la protection-valorisation des espaces naturels, ruraux et forestiers.
- ✓ La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale de l'habitat.
- ✓ L'utilisation économe de l'espace.

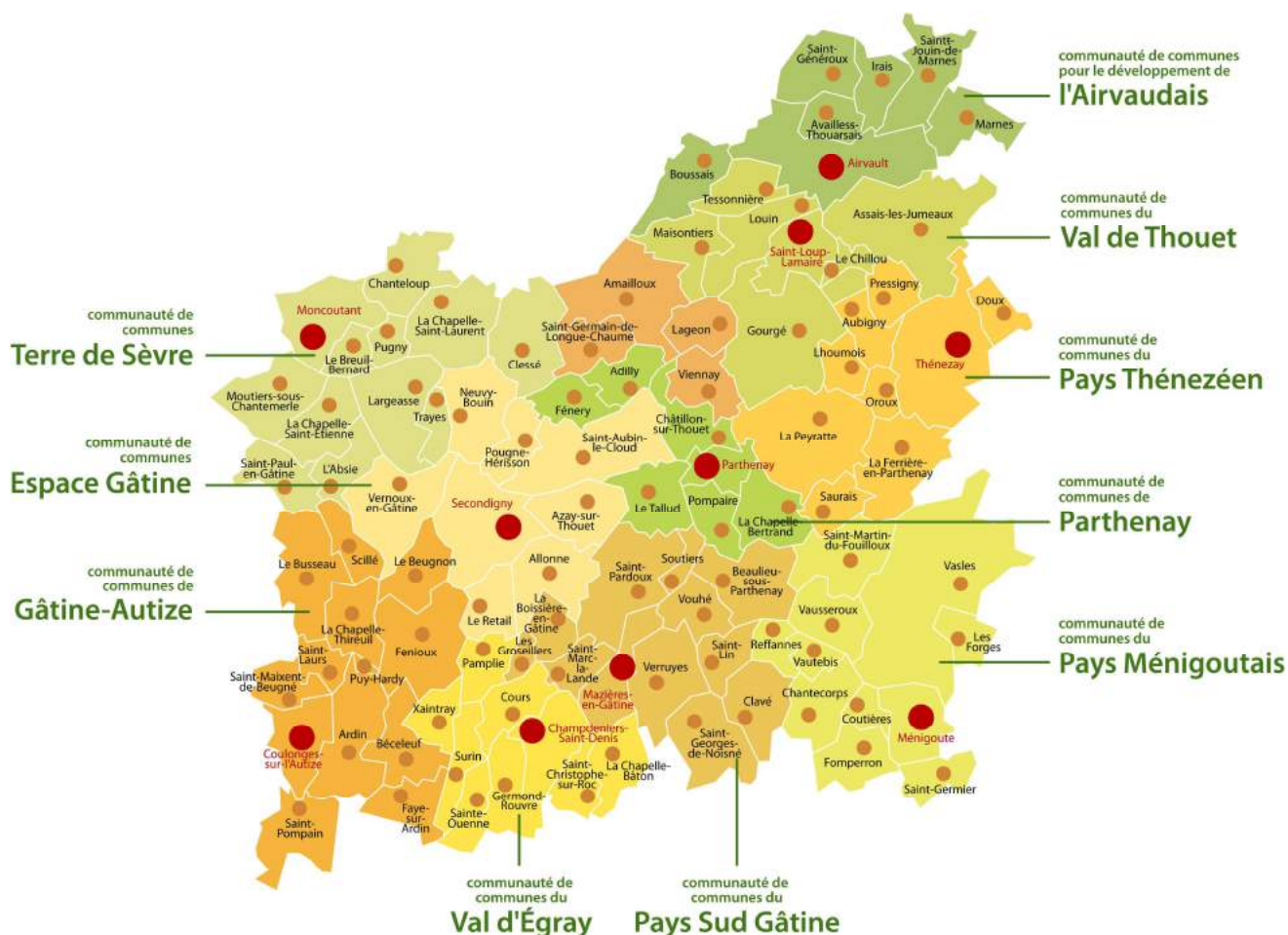
La loi définit également le « contenu matériel » du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Gâtine en imposant trois documents successifs (L122-2) :

- ✓ Le rapport de présentation dont l'état initial de l'environnement et l'évaluation environnementale.
- ✓ Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- ✓ Le Document d'orientations générales (DOG).

# HISTORIQUE, PERIMETRE ET GRANDS OBJECTIFS DU SCOT

## Le Pays de Gâtine

Le Pays de Gâtine a été créé en 1976 et son périmètre, ainsi que ses compétences ont évolué au fur et à mesure des besoins de ces membres et des organisations territoriales souhaitées :



Il a pour objet de contribuer à l'organisation générale du territoire de Gâtine par la mise en commun de moyens et par l'assistance de ses membres dans l'élaboration de leurs politiques publiques et de leurs projets opérationnels.

Il intervient directement dans les problématiques suivantes : la petite enfance, le maintien à domicile des personnes âgées, le logement des jeunes, l'accueil des populations nord européennes, l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi, la création d'entreprises, la confortation et la valorisation de l'agriculture, la connaissance et la bonne gestion de la ressource en eau, les plantations et la valorisation du bocage, la création d'équipements sportifs, culturels, économiques, les aménagements urbains et la constitution de plans pluriannuels d'investissement, la mise en œuvre de lotissements, la mise en accessibilité de l'espace public, la constitution des zones de développement de l'éolien en portant un groupement de commandes,

l'élaboration d'une Charte paysagère, l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme, de planification...

## Le Périmètre du SCoT

A l'origine, le périmètre du SCoT du Pays de Gâtine comprenait l'ensemble des 95 communes des 10 Communautés de communes Espace Gâtine, Gâtine Autize, Parthenay, Pays Ménigoutais, Pays Sud Gâtine, Pays Thénézéen, Val d'Egray, Terre de Sèvre, l'Airvaudais, Val de Thouet :

Communautés de Communes	Code Communal	Communes	Communautés de Communes	Code Communal	Communes	Communautés de Communes	Code Communal	Communes
ESPACE GATINE	79007	Allonne	PAYS SUD GATINE	79029	Beaulieu-sous-Parthenay	TERRE DE SEVRE	79001	L'Absie
	79025	Azay-sur-Thouet		79040	La Boissière-en-Gâtine		79051	Le Breuil-Bernard
	79190	Neuvy-Bouin		79092	Clavé		79069	Chanteloup
	79215	Pougné-Hérisson		79139	Les Groseillers		79075	La Chapelle-Saint-Étienne
	79226	Le Retail		79172	Mazières-en-Gâtine		79076	La Chapelle-Saint-Laurent
	79239	Saint-Aubin-le-Cloud		79253	Saint-Georges-de-Noisné		79094	Clessé
	79311	Secondigny		79267	Saint-Lin		79147	Largeasse
	79342	Vernoux-en-Gâtine		79271	Saint-Marc-la-Lande		79179	Moncutant
GATINE AUTIZE	79012	Ardin		79285	Saint-Pardoux		79222	Pugny
	79032	Béceleuf		79318	Soutiers		79286	Saint-Paul-en-Gâtine
	79035	Le Beugnon	79345	Verruyes	79332	Trayes		
	79059	Le Busseau	79354	Vouhé				
	79077	La Chapelle-Thireuil	PAYS THENEEZEN	79019	Aubigny	L'AIRVAUDAIS	79005	Airvault
	79101	Coulonges-sur-l'Autize		79108	Doux		79022	Availles-Thouarsais
	79117	Faye-sur-Ardin		79120	La Ferrière-en-Parthenay		79047	Boussais
	79119	Fenioux		79149	Lhoumois		79141	Irais
	79223	Puihardy		79197	Oroux		79167	Marnes
	79263	Saint-Laurs		79208	La Peyratte		79252	Saint-Généroux
79269	Saint-Maixent-de-Beugné	79218		Pressigny	79260		Saint-Jouin-de-Marnes	
79290	Saint-Pompain	79306		Saurais				
79309	Scillé	79326	Thénézey	VAL DE THOUET	79016	Assais-les-Jumeaux		
PARTHENAY	79002	Adilly	VAL D'EGRAY		79066	Champdeniers-Saint-Denis	79089	Le Chillou
	79071	La Chapelle-Bertrand			79070	La Chapelle-Bâton	79135	Gourgé
	79080	Châtillon-sur-Thouet			79104	Cours	79156	Louin
	79202	Parthenay			79133	Germond-Rouvre	79165	Maisontiers
	79213	Pompaire			79200	Pamplie	79268	Saint-Loup-Lamairé
	79322	Le Tallud		79241	Saint-Christophe-sur-Roc	79325	Tessonnière	
PAYS MENIGOUTAIS	79068	Chantecorps		79284	Sainte-Ouëne			
	79105	Coutières		79320	Surin			
	79121	Fomperron		79357	Xaintray			
	79124	Les Forges						
	79176	Ménigoute						
	79225	Reffannes	Hors Communauté	79008	Amailloux			
	79256	Saint-Germier	Hors Communauté	79118	Fénerly			
	79278	Saint-Martin-du-Fouilloux	Hors Communauté	79145	Lageon			
	79339	Vasles	Hors Communauté	79255	Saint-Germain-de-Longue-Chaume			
79340	Vausseroux	Hors Communauté	79347	Viennay				
79341	Vautebis							

et des cinq Communes d'Amailloux, Fénerly, Lageon, Saint-Germain-de-Longue-Chaume, Viennay.



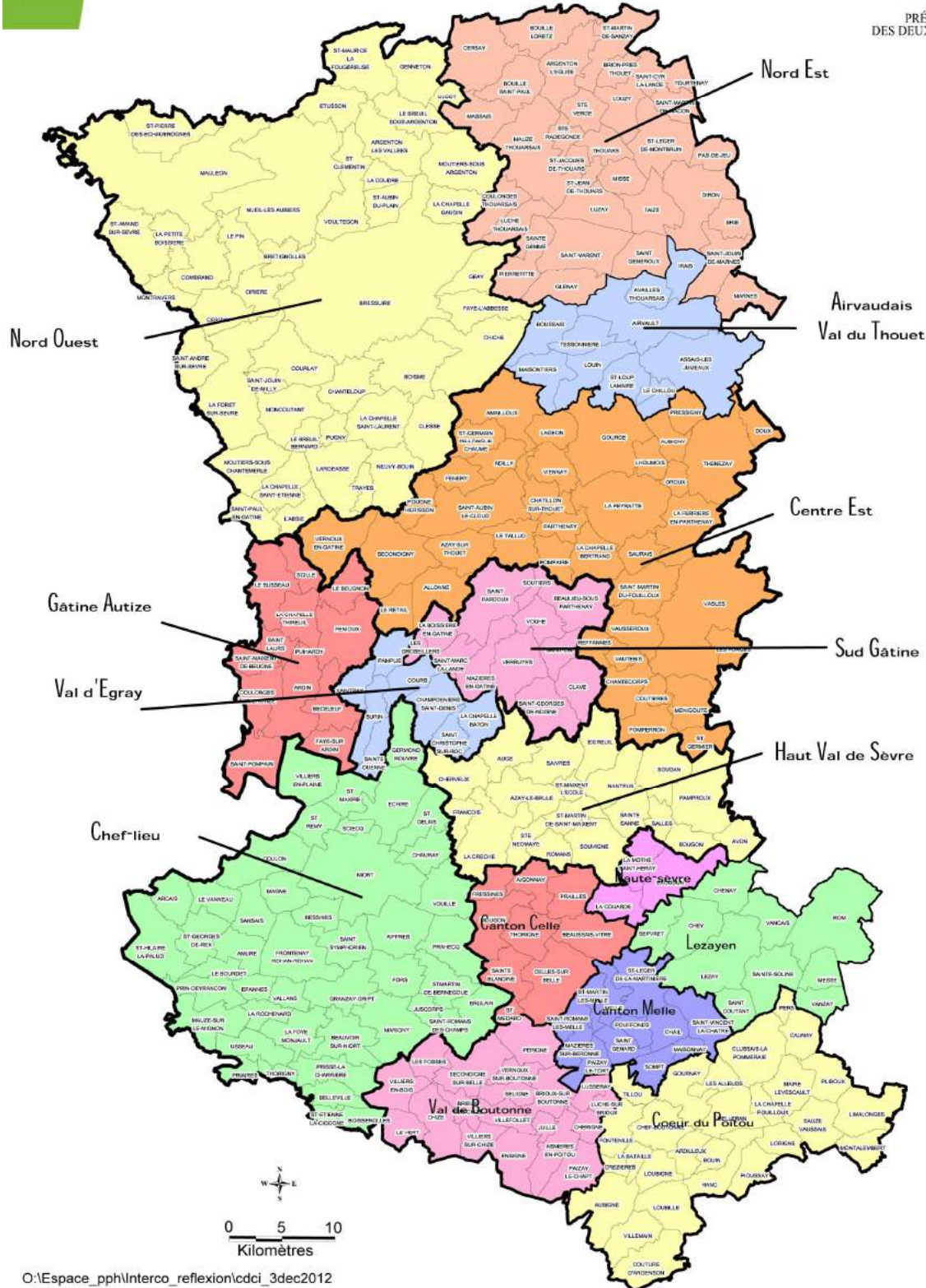
Cette composition a évolué suite à la réforme territoriale menée par l'Etat et aboutie au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :



## Les intercommunalités à fiscalité propre issues de la CDCI du 6 mai 2013



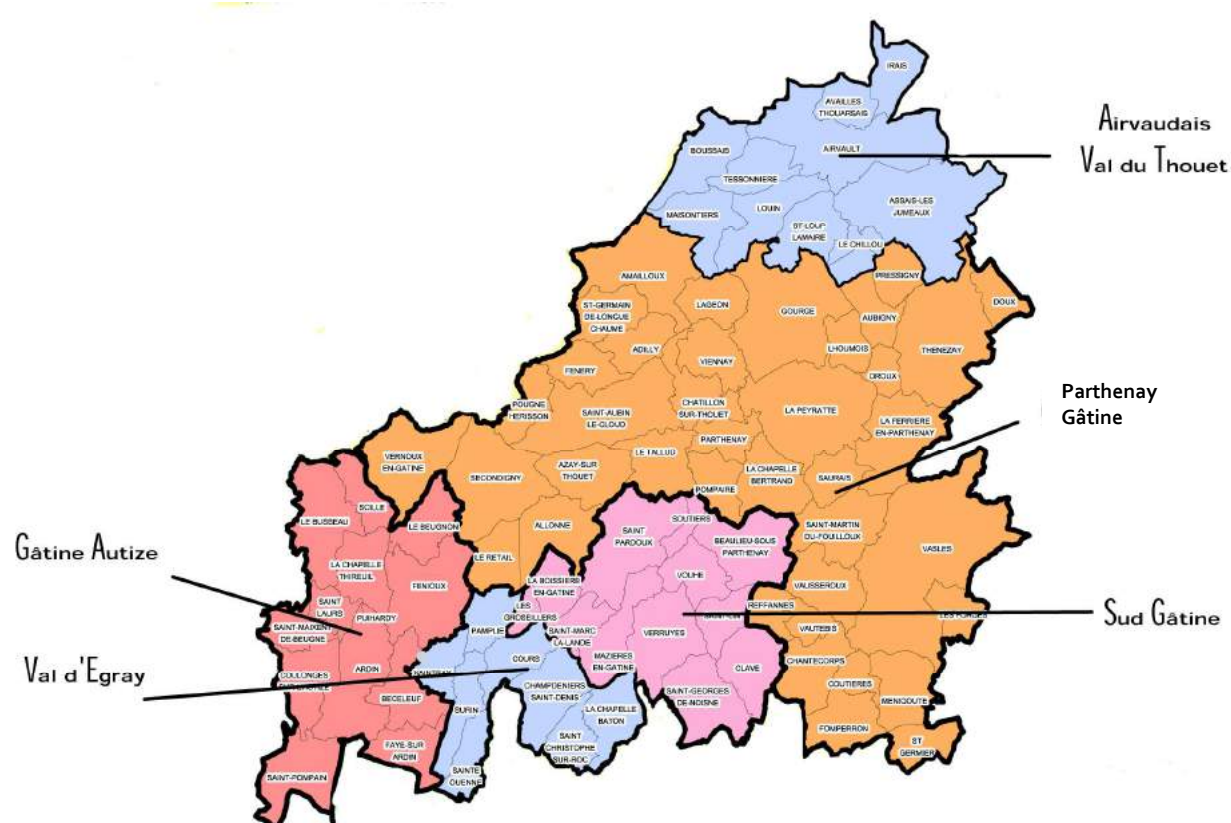
PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES



Ainsi, ne font plus partie du périmètre du SCoT du Pays de Gâtine :

- Les 11 communes de la Communauté de Communes de Terre de Sèvre,
- Les Communes de Marnes et Saint-Généroux et Saint-Jouin-de-Marnes,
- La commune de Germont-Rouvre.

Ainsi, le périmètre du SCoT du Pays de Gâtine rassemble aujourd'hui 82 Communes réparties dans 5 communautés de Communes.



## LES ENJEUX DE L'ELABORATION DU SCOT DU PAYS DE GÂTINE

---

Il appartient à la démarche d'élaboration concertée d'identifier et définir / hiérarchiser les enjeux du territoire de Gâtine pour le SCoT.

Mais l'expérience du Pays de Gâtine, qui a géré jusqu'à ce jour les dérogations relatives à sa prise de compétence, sans l'avoir réellement exercée (en bon père de famille bienveillant) pour les collectivités adhérentes, et en particulier pour celles qui élaborent et révisent leurs POS/PLU et au regard des évolutions réglementaires et des pensées en matière d'urbanisme et d'environnement, il apparaît désormais indispensable d'élaborer le Schéma comme un outil de planification, mais aussi un outil de concertation et de dialogue avec les partenaires de l'aménagement du territoire.

Le contexte géographique et sociologique apporte un 1<sup>er</sup> cadrage en termes de démographie, économie, commerce, habitat, services, mobilités, valorisation du patrimoine des centres anciens :

- *« Le Pays de Gâtine s'identifie au milieu rural » en voie de mutation ». Ayant souffert de la déprise démographique ces dernières années, il tend à reprendre des habitants. Toutefois, cette progression n'est pas homogène et des différences plus que des nuances dans certains cas apparaissent entre des territoires à proximité des pôles urbains locaux ou extra territoriaux mais proches (Niort ou Poitiers par exemple) ou le long des axes de communication majeurs irrigant ou drainant la Gâtine et des territoires plus éloignés de ces axes ou pôles.*
- *L'activité économique est centrée d'une part sur l'agriculture, en particulier l'élevage et dans une moindre mesure la culture (semblant progresser) et la production de pommes et melons, et l'agroalimentaire, d'autre part sur l'artisanat et le commerce à vocation locale, et enfin sur des entreprises métallurgiques ou mécaniques, souvent en sous-traitance de groupes industriels.*
- *Le commerce subit les évolutions de la consommation moderne et des changements de population. Moins liée au commerce local, la population consomme de plus en plus quel que soit la nature des produits dans des centres, bourgs ou villes, extérieurs à leurs communes de résidentialisation.*
- *Les services, comme ceux de la petite enfance, permettent une meilleure attractivité territoriale comme les logements en direction des jeunes, produits lors du précédent Programme Local de l'Habitat. »*

*« L'objectif n'est pas tant de permettre artificiellement de conserver ou maintenir des populations qui pour des raisons professionnelles ou d'expériences de vie, comme pour les jeunes, ont la nécessité de partir, mais de rendre le territoire suffisamment attractif et de donner les clés de la mobilité, tant dans la conception de l'aide au départ que de celle de l'accueil. Ce phénomène sera à étudier et travailler tout au long de la démarche. »*

*Par conséquent, la mobilité ne cesse de progresser et ne peut à ce jour être considérée autrement que comme un point permettant une meilleure attractivité du territoire.*

*La problématique des centres anciens, délicate dans l'acceptation pragmatique de leur utilité et de leur fonctionnalité réelles, au regard de la morphologie urbaine et de bâti contrainte et contraignante, sera abordée dans l'analyse et la prospective sans idéologie particulière mais avec raison gardée. Etat réel du bâti, de l'espace public, outils et moyens de la réhabilitation et de l'intervention publique, l'intervention privée étant modeste, sont des impondérables à prendre en compte avant toute projection pré opérationnelle.*

*La notion de développement durable sera prise dans son acceptation réelle et sincère, appuyée sur les trois piliers économiques sociaux et environnementaux, cela même si ce dernier critère semble à ce jour prépondérant vis-à-vis des deux autres ».*



# **LIVRE I**

---

## **DIAGNOSTIC SOCIO ECONOMIQUE ET SPATIAL**

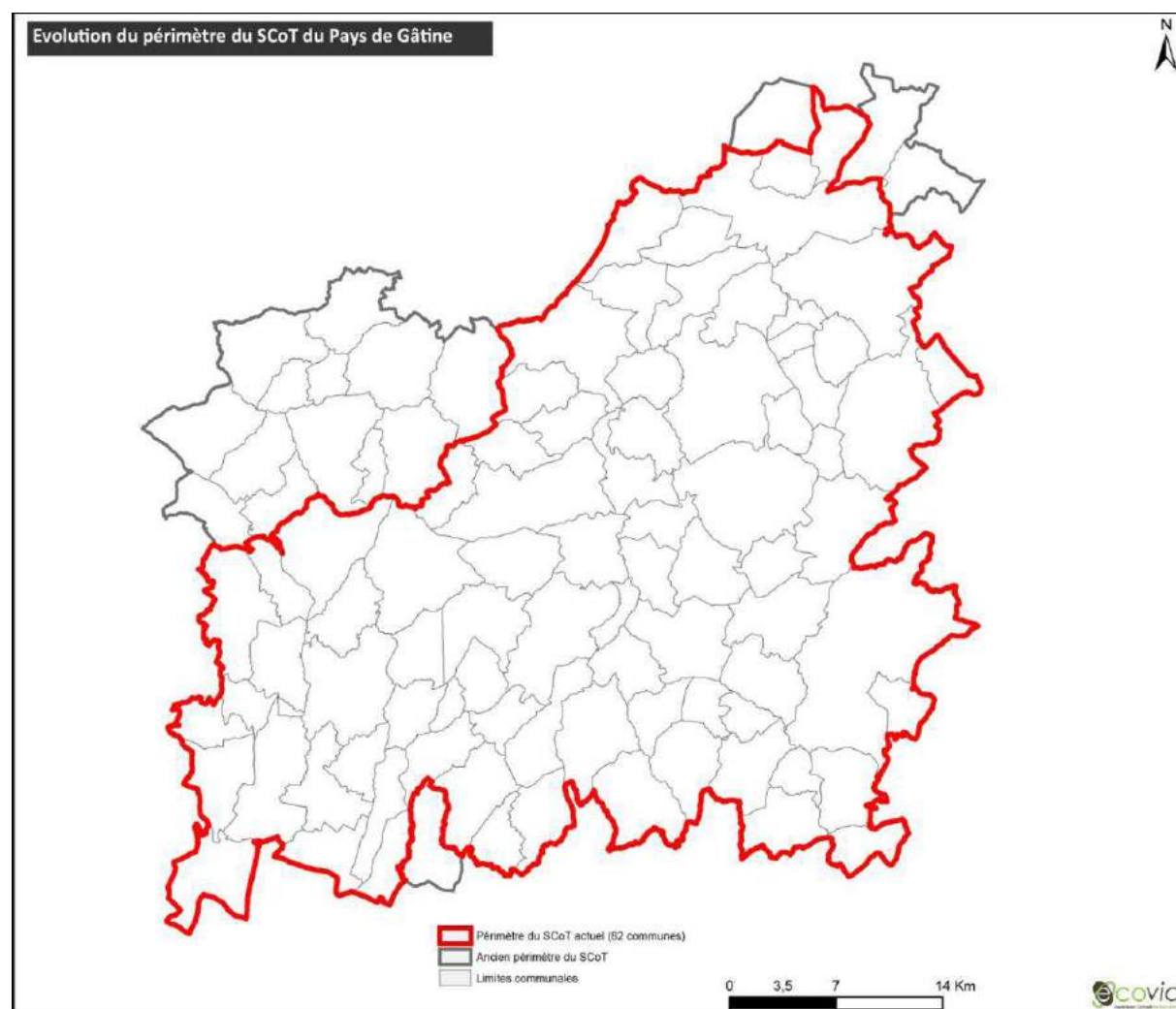
Au 1er janvier 2014 (soit au cours de l'élaboration du SCoT du Pays de Gâtine), la réforme de l'intercommunalité, votée par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) et arrêtée par le Préfet des Deux-Sèvres au 30 septembre 2013, est devenue effective.

Par l'application de cette réforme, le SCoT est passé d'un périmètre comprenant 99 communes et représentant une superficie de 1 857 km<sup>2</sup>, à un périmètre de 82 communes pour une superficie de 1 615 km<sup>2</sup>.

Cette évolution a été appréhendée dans les travaux du SCoT au fur et à mesure. Toutefois, entre le 1er janvier 2014 et le 10 février 2014, date de l'arrêt du SCoT, le document écrit du Rapport de présentation n'a pu être modifié à temps.

Cependant, le Projet politique (Projet d'Aménagement et de Développement Durable, PADD), et sa déclinaison « réglementaire », le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), ont pu être resserrés sur les bases de ce nouveau périmètre, et, à l'exception de quelques cartes, les modifications ont été apportées pour ces deux documents. Les cartes du diagnostic (livre I du rapport de présentation) ont été enrichies du périmètre modifié.

Ainsi, le changement de périmètre n'a pas apporté de changements significatifs dans les analyses (tableaux, graphiques,...) et enjeux (issus du diagnostic et de l'état initial de l'environnement), ne remettant donc pas en cause le Projet politique et les orientations et objectifs qui en découlent.



## SOMMAIRE DU LIVRE I – DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIAL

<b>I – UNE DÉMOGRAPHIQUE DYNAMIQUE AU SURSAUT DURABLE.....</b>	<b>16</b>
I.1. Une croissance récente, plus sud que nord	16
I.2. Une population vieillissante	22
I.3. Un maintien difficile de l'équilibre des générations	24
I.4. Une démographie des ménages encore plus dynamique du fait du desserrement	27
I.5. L'influence rajeunissante des migrations	32
I.6. Une moyenne des revenus assez faible	35
I.7. Des perspectives encourageantes	38
I.8 CONCLUSION DU DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE	40
<b>II – LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>42</b>
II.1 Un contexte territorial et institutionnel complexe	42
II.2 Le positionnement du territoire au niveau économique et agricole	48
II.3 L'accueil et les conditions de développement des activités économiques sur le territoire	75
II.4 L'enjeu de renforcement du développement économique local pour la pérennité du développement économique	82
II.5 Conclusions du diagnostic économique	83
<b>III – L'ÉTAT DE L'AMÉNAGEMENT .....</b>	<b>85</b>
III.1 L'armature urbaine et la structuration de l'espace	85
III.2 L'organisation territoriale des commerces et services de proximité	99
III.3 L'organisation actuelle des infrastructures et services de transports	103
III.4. l'habitat et le logement	108
III.5 Les documents d'urbanisme	115
III.6 La consommation d'espace	117
III.7 Conclusion du Diagnostic pour l'aménagement de l'espace	129

# I – UNE DÉMOGRAPHIQUE DYNAMIQUE AU SURSAUT DURABLE

## I.1. Une croissance récente, plus sud que nord

Sur la période 1968-2008, soit 40 années, la population des 99 communes qui constituent le territoire du SCot Pays de Gâtine a diminué de 3,6 % passant de 87 626 en 1968 à (environ) 84 500 habitants en 2008.

	1 968	1 975	1 982	1 990	1 999	2 008	Evolution 1968-1999 (en %)	Evolution 1999-2008 (en %)	EVOL 1968- 2008
Poitou Charentes	325 608	335 829	342 812	345 965	344 390	365 059	5,8%	6,0%	12%
Deux-Sèvres	1 480 502	1 528 118	1 568 230	1 595 109	1 640 453	1 752 708	10,8%	6,8%	18%
SCOT Pays de Gâtine	87 626	86 656	85 871	83 381	81 118	84 567	-7,4%	4,3%	-3%
Total PARTHENAY	15 037	18 251	18 388	17 914	17 575	17 945	16,9%	2,1%	19%
Total HORS COM COM	2 684	2 586	2 996	2 877	2 709	3 021	0,9%	11,5%	13%
Total VAL D'EGRAY	5 488	5 088	5 088	5 145	5 110	6 004	-6,9%	17,5%	9%
Total GATINE AUTIZE	9 533	8 982	8 485	8 437	8 544	9 169	-10,4%	7,3%	-4%
Total TERRE DE SEVRE	11 386	11 235	11 177	11 171	10 594	10 801	-7,0%	2,0%	-5%
Total PAYS SUD GATINE	7 231	6 498	6 406	6 135	6 199	6 707	14,3%	8,2%	7%
Total SAINT VARENTAIS	6 152	5 952	5 774	5 601	5 434	5 615	-11,7%	3,3%	-9%
Total PAYS THENEZEEN	4 929	4 511	4 542	4 266	4 295	4 437	-12,9%	3,3%	-10%
Total L'AIRVAUDAIS	5 824	5 747	5 673	5 410	5 041	5 097	-13,4%	1,1%	-12%
Total ESPACE GATINE	8 031	7 622	7 707	7 365	6 996	6 930	-12,9%	-0,9%	-14%
Total VAL DE THOUET	5 126	4 744	4 604	4 374	4 112	4 036	-19,8%	-1,8%	-21%
Total PAYS MENIGOUTAIS	6 205	5 440	5 031	4 686	4 509	4 805	-27,3%	6,6%	-23%

La population présente au sein des 11 communautés de communes et des 4 communes hors Communauté a peiné à se maintenir depuis 1968, avec une baisse de l'ordre de 3%.

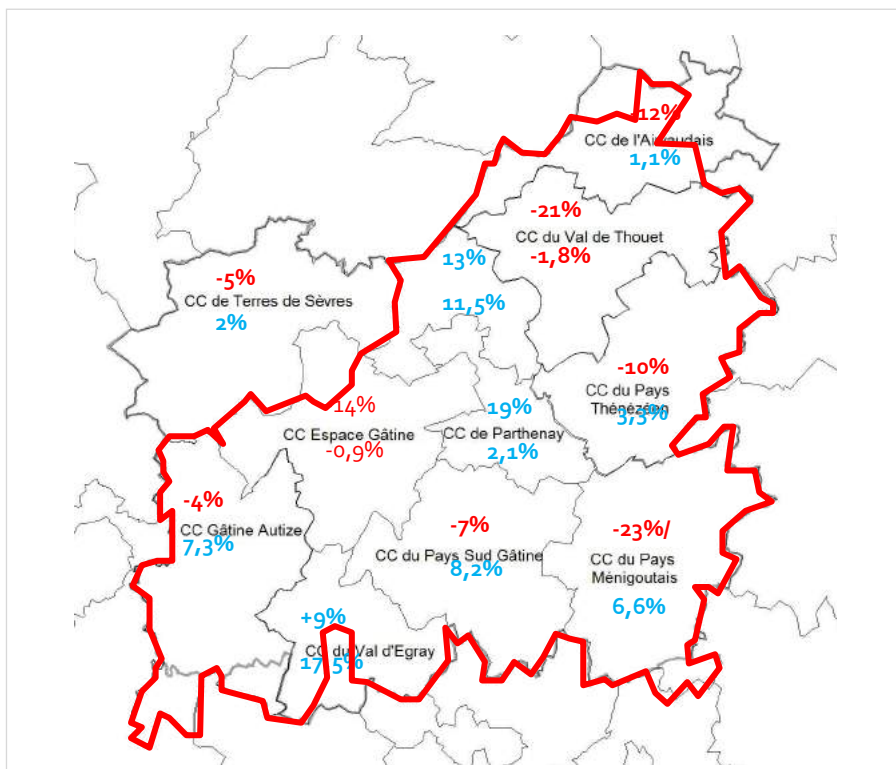
Pourtant, l'analyse par période illustre le retournement de tendance important qui s'inscrit dans l'évolution démographique de la moyenne des territoires ruraux depuis le début des années 1990 :

- Entre 1968 et 1999, le Pays de Gâtine a perdu 7,8% de sa population, alors que le département en gagnait près de 11% (contre près de 6% au niveau régional),
- Entre 2000 et 2008, il en a gagné 4,3%, contre 6,8% au niveau départemental et 6% au niveau régional.

Cette évolution n'a pas été homogène entre les différentes parties du Pays de Gâtine puisque l'analyse par le filtre communautaire montre que

- Entre 1968 et 1999 seule la Communauté de Communes de Parthenay a augmenté de près de 17%, pendant que toutes les communautés de communes rurales diminuaient (jusqu'à -27% pour le Pays Ménigoutais),
- Entre 1999 et 2008, alors que la Communauté de Communes de Parthenay marquait le pas (+2% en 9 ans contre 17% sur 40 années), les communautés de Communes rurales ont connu une bien meilleure évolution, avec une croissance plus forte pour les Communautés de Communes situées au sud.

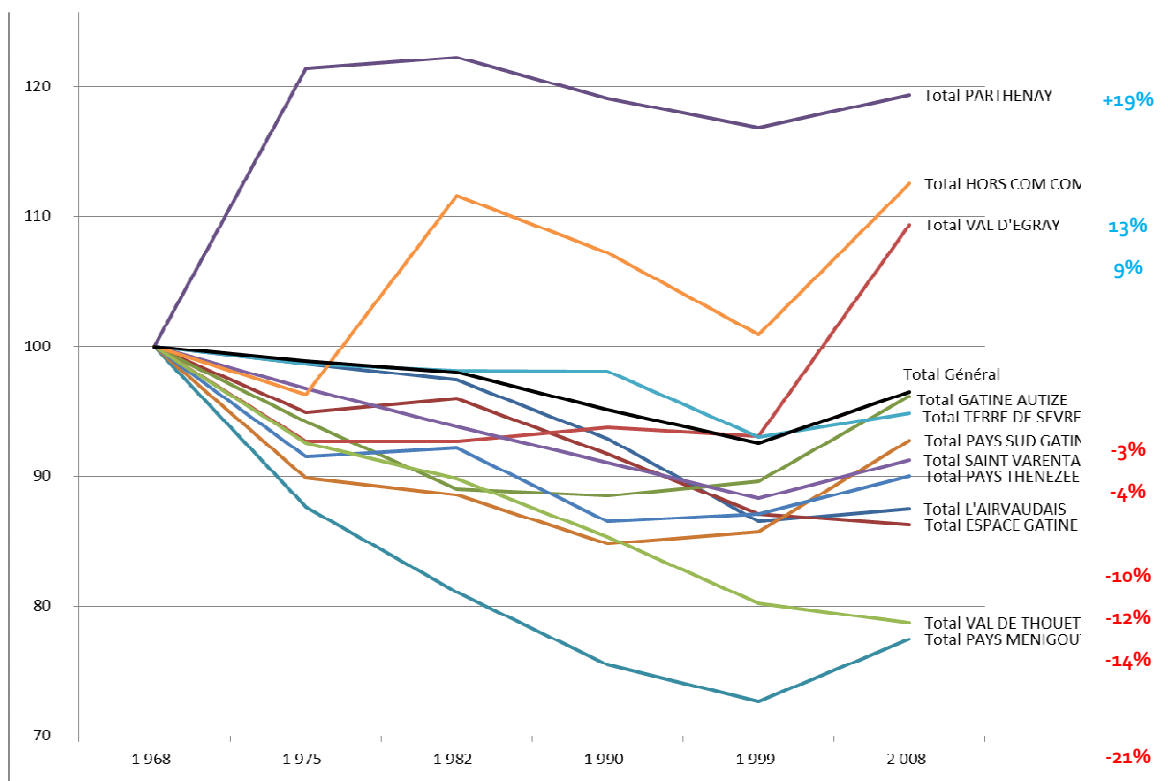




Evolution démographique entre 1968 et 2008, dont période récente (1999-2008)

X% = 1968-2008  
Y% = 1999-2008

Négatif en rouge  
Positif en Bleu



L'analyse des évolutions de la population (en pourcentage) selon les différentes périodes et pour chacune des Communautés de Communes permet de mettre quelques différences en évidence : les diverses évolutions de la population sont irrégulières dans le temps, tantôt positives, tantôt négatives.

De 1968 à 1982, on remarque que la population a diminué de façon non négligeable pour la plupart des communautés de communes, notamment -12,3% pour l'espace Ménigoutais et -10,1% pour l'espace Pays Sud Gâtine. Seul l'espace Parthenay semble contrecarrer cette tendance avec un accroissement de sa population de 21,4% sur cette même période.

	1 968	1 975	1 982	1 990	1 999	2 008
<b>Poitou Charentes</b>	325 608	335 829	342 812	345 965	344 390	365 059
		3,1%	2,1%	0,9%	-0,5%	6,0%
<b>Deux-Sèvres</b>	1 480 502	1 528 118	1 568 230	1 595 109	1 640 453	1 752 708
		3,2%	2,6%	1,7%	2,8%	6,8%
<b>SCOT Pays de Gâtine</b>	87 626	86 656	85 871	83 381	81 118	84 567
		-1,1%	-0,9%	-2,9%	-2,7%	4,3%
<b>Total L'AIRVAUDAIS</b>	5824	5747	5673	5410	5041	5097
		-1,3%	-1,3%	-4,6%	-6,8%	1,1%
<b>Total ESPACE GATINE</b>	8031	7622	7707	7365	6996	6930
		-5,1%	1,1%	-4,4%	-5,0%	-0,9%
<b>Total GATINE AUTIZE</b>	9533	8982	8485	8437	8544	9169
		-5,8%	-5,5%	-0,6%	1,3%	7,3%
<b>Total PARTHENAY</b>	15037	18251	18388	17914	17575	17945
		21,4%	0,8%	-2,6%	-1,9%	2,1%
<b>Total PAYS MENIGOUTAIS</b>	6205	5440	5031	4686	4509	4805
		-12,3%	-7,5%	-6,9%	-3,8%	6,6%
<b>Total PAYS SUD GATINE</b>	7231	6498	6406	6135	6199	6707
		-10,1%	-1,4%	-4,2%	1,0%	8,2%
<b>Total PAYS THENEZEEN</b>	4929	4511	4542	4266	4295	4437
		-8,5%	0,7%	-6,1%	0,7%	3,3%
<b>Total VAL D'EGRAY</b>	5488	5088	5088	5145	5110	6004
		-7,3%	0,0%	1,1%	-0,7%	17,5%
<b>Total VAL DE THOUET</b>	5126	4744	4604	4374	4112	4036
		-7,5%	-3,0%	-5,0%	-6,0%	-1,8%
<b>Total SAINT VARENTAIS</b>	6152	5952	5774	5601	5434	5615
		-3,3%	-3,0%	-3,0%	-3,0%	3,3%
<b>Total TERRE DE SEVRE</b>	11386	11235	11177	11171	10594	10801
		-1,3%	-0,5%	-0,1%	-5,2%	2,0%
<b>Total HORS COM COM</b>	2684	2586	2996	2877	2709	3021
		-3,7%	15,9%	-4,0%	-5,8%	11,5%
<b>Total Général</b>	87626	86656	85871	83381	81118	84567
		-1,1%	-0,9%	-2,9%	-2,7%	4,3%

L'évolution de la population n'a pas été régulière selon les périodes :

### 1968 - 1975

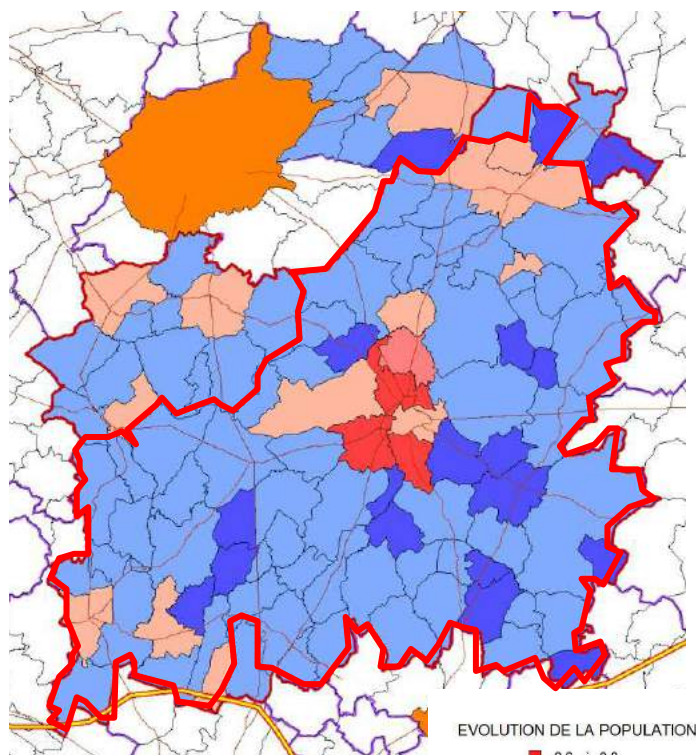
La dynamique démographique est « concentrée » sur le secteur de Parthenay.

Quelques communes rurales connaissent une petite évolution : en majorité, il s'agit de Chefs-Lieux :

- ✓ Airvault
- ✓ Coulonges
- ✓ La Chapelle-St-Laurent
- ✓ Moncutant
- ✓ ...

On n'observe pas d'influence du pôle niortais au sud.

Les plus grandes baisses s'observent plutôt au sud-est du Pays de Gâtine.

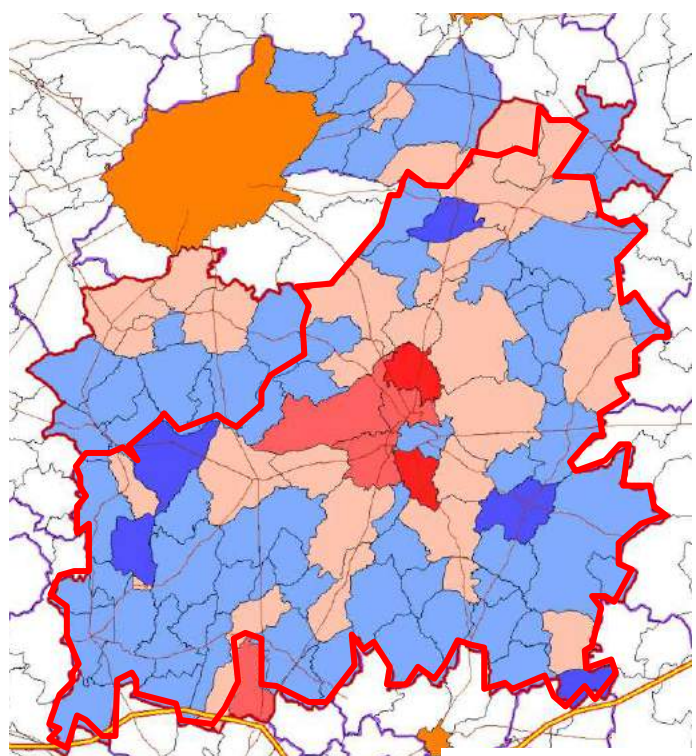


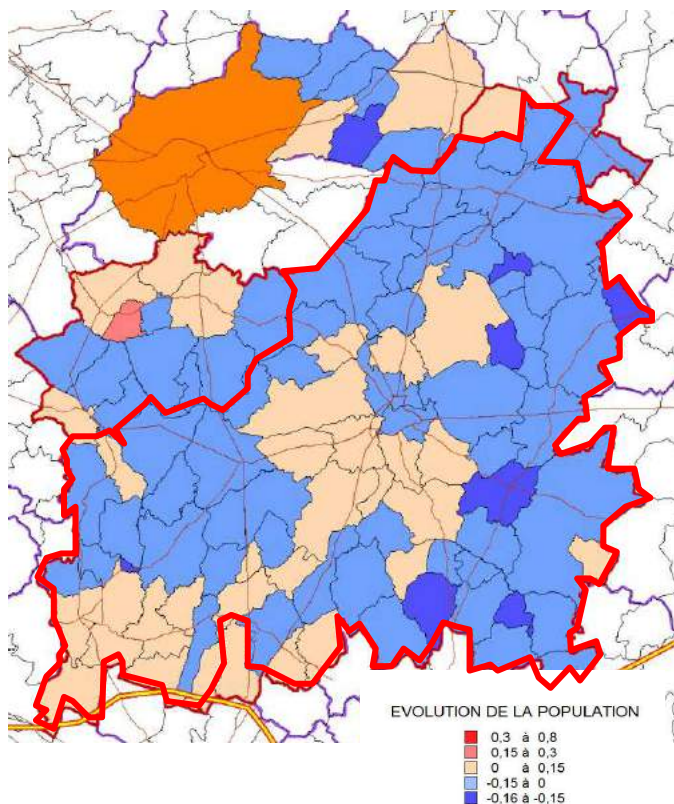
### 1975 - 1982

La dynamique démographique s'élargit simultanément autour du secteur de Parthenay et du pôle Airvaudais.

Au sud, on observe les premiers frémissements sur Germont-Rouvre et Saint-Ouenne, les communes proches de l'agglomération de Niort.

Le sud Bressuirais (Moncutant, Chanteloup-La Chapelle poursuit sa dynamique.





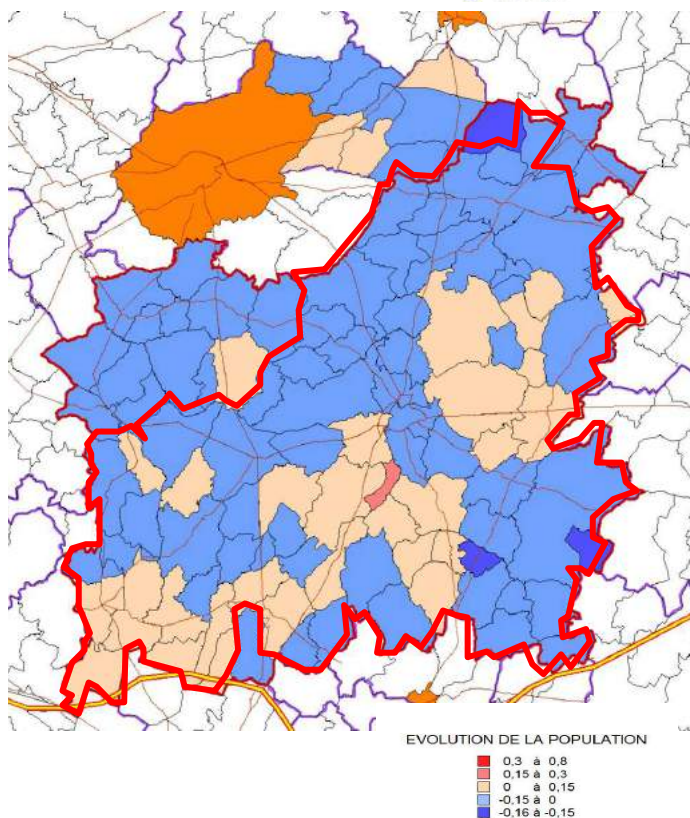
### 1982 - 1990

La dynamique démographique se ralentit sur le secteur de Parthenay.

Le secteur de l'Airvaudais voit sa dynamique, jusqu'ici positive, s'inverser.

Tout le sud-ouest de Coulonges à La Chapelle -Bâton, proche de l'agglomération de Niort, connaît une croissance relativement homogène.

Poursuite de la dynamique des communes situées au Sud de Bressuire (Moncutant, Chanteloup-La Chapelle, Le Breuil-Bernard).



### 1990 - 1999

Sur le secteur de Parthenay, seule les communes de la périphérie est et nord-est (Gourgé et La Peyratte, Saurais, ...) et ouest- sud-ouest (Le Tallud, Soutiers, Saint-Pardoux,...) progressent :

Confirmation de l'évolution positive du sud-ouest de Coulonges à La Chapelle -Bâton, proche de l'agglomération de Niort, englobant dans sa dynamique Champdeniers-Saint-Denis et Mazières-en-Gâtine.

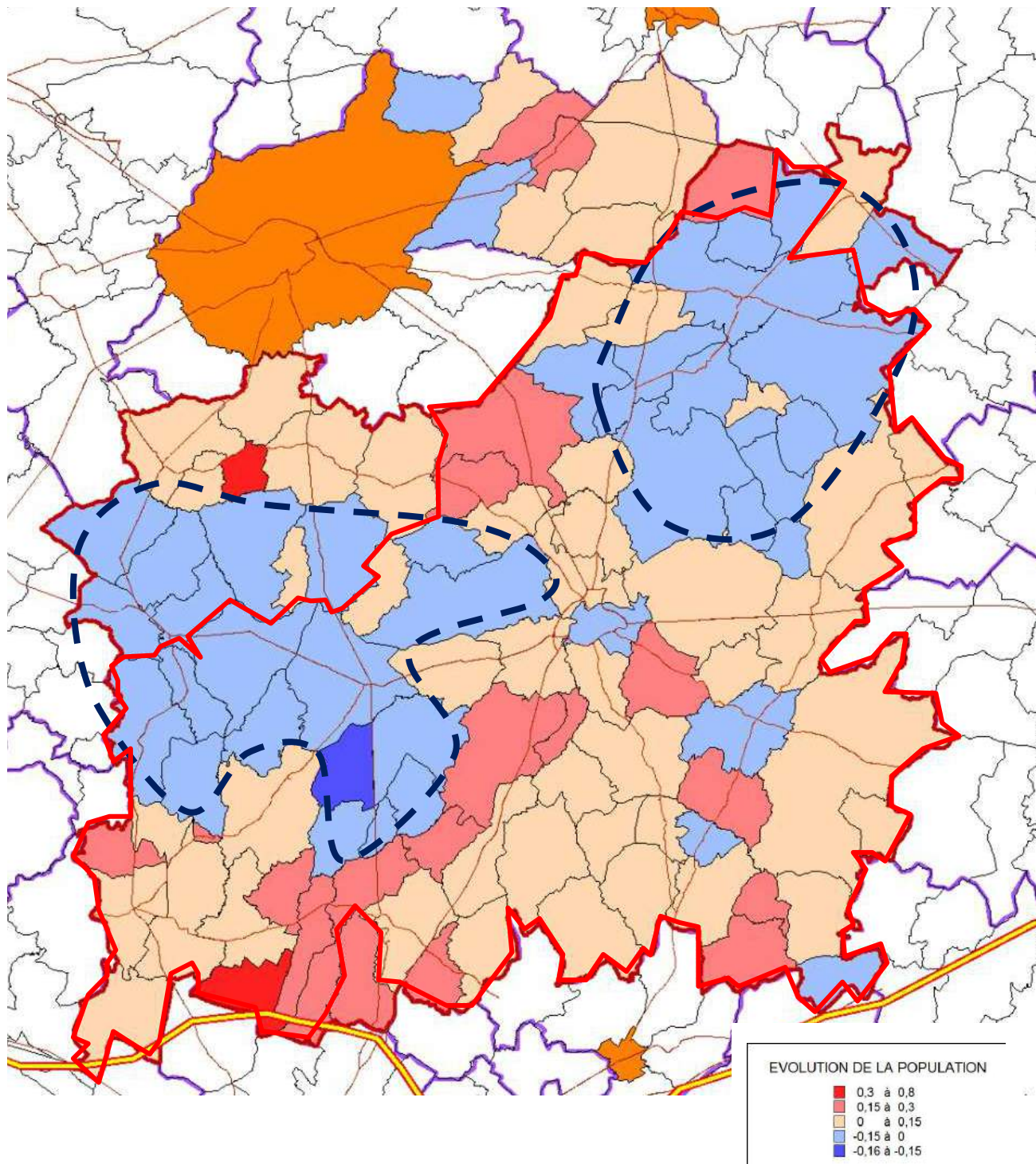
Inversion de la dynamique de l'ensemble des communes situées au Sud de Bressuire.

Le secteur de l'Airvaudais poursuit sa baisse.

La majorité des Communes du territoire du Pays de Gâtine retrouvent ou poursuivent leur croissance démographique à 2 exceptions :

- Un secteur autour d'Airvault, de Gougé à Irais
- Un secteur centré autour de Secondigny

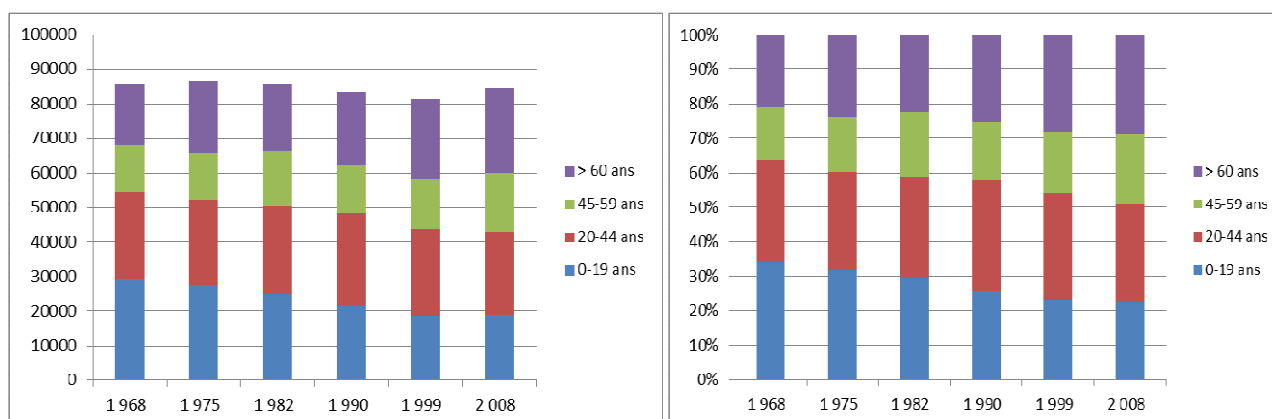
Titre de la carte



## I.2. Une population vieillissante

Comme pour l'ensemble du territoire français, la dynamique démographique actuelle comprend un vieillissement relativement important de la population ; ce phénomène est la résultante de l'allongement de la durée de vie et du fort contingent des tranches supérieures de population issues du baby-boom de l'après-guerre, et ce malgré le maintien du nombre d'enfants par femme parmi les plus élevés d'Europe de l'Ouest.

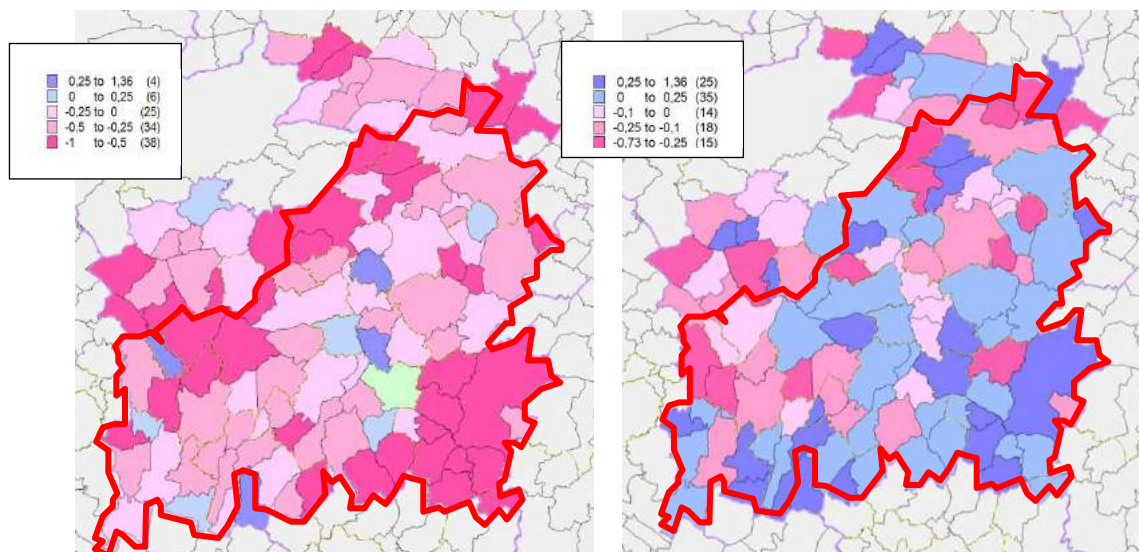
Evolution des tranches d'âges	1 968	1 975	1 982	1 990	1 999	2 008
0-19 ans	34,2%	31,6%	29,3%	25,9%	23,1%	22,3%
20-44 ans	29,2%	28,8%	29,5%	32,1%	31,1%	28,4%
45-59 ans	15,8%	15,7%	18,7%	16,7%	17,7%	20,4%
> 60 ans	20,8%	23,9%	22,5%	25,2%	28,1%	28,9%



Concernant le territoire étudié, il faut souligner que :

- ✓ les tranches d'âges les « plus jeunes » ne cessent de diminuer depuis 1968 à la fois en nombre brut (graphique ci-dessus à gauche) et en % (graphique ci-dessus à droite) ;
  - En effet, les « 0-19 ans » diminuent assez rapidement avec une baisse de 12 points sur 40 ans, avec
    - Tout d'abord de 1968 à 1999 une baisse assez homogène sur le territoire (10 communes seulement en hausse),
    - Ensuite de 1999 à 2008, un ralentissement de cette baisse à mettre en relation avec le sursaut démographique,
    - Quelle que soit la période, pas de territorialisation franche !

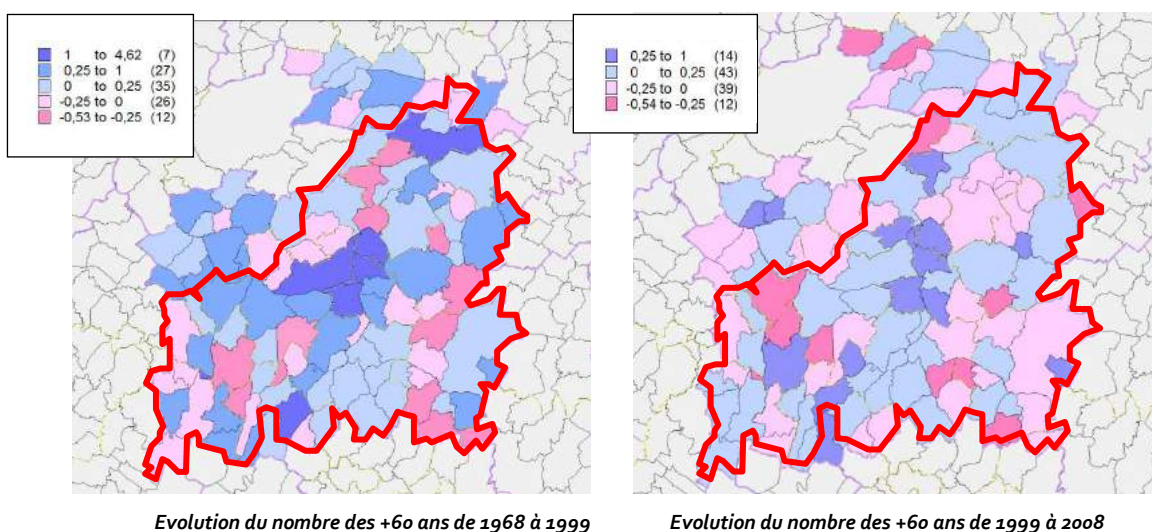
*(voir cartes ci-dessous)*



Evolution du nombre des -20 ans de 1968 à 1999

Evolution du nombre des -20 ans de 1999 à 2008

- Les « 20-44 » ans, quant à eux augmentent légèrement entre 1975 et 1990 pour finalement représenter 28,4% en 2008, part inférieure à celle de 1968 (29,2%).
- ✓ A l'inverse de cette évolution, les tranches d'âges « les plus avancées » ont tendance à progresser au fil des années :
  - Le contingent des « 45-59 ans » tend à augmenter depuis 1999, après des périodes de baisse et/ou de stabilisation entre 1968 et 1999. Au final, l'accroissement de cette classe d'âge a augmenté de 4 points depuis 1968.
  - Les tranches d'âge des personnes les plus âgées, soit les plus de 60 ans connaissent comme pour le reste de la France et de la France rurale en particulier une augmentation très importante :
    - Une augmentation totale du nombre des plus de 60 ans de +37% depuis 1968, avec en 1968, une part égale à 21% et en 2008, une part d'environ 30%.
    - Le nombre des plus de 75 ans a plus que doublé avec une augmentation de +112%, passant ainsi de 4.912 individus à 10.434 personnes.



### I.3. Un maintien difficile de l'équilibre des générations

En 2008, le constat est le suivant : l'équilibre des générations du SCoT Pays de Gâtine est quasiment identique à celui de la région mais légèrement déséquilibré par rapport à celui du département.

Répartition de la population par âge en 2008	Pays de Gâtine	Deux-Sèvres	Poitou Charentes
0-19 ans	22,3%	23,3%	22,8%
20-44 ans	28,4%	30,1%	29,4%
45-59 ans	20,4%	21,0%	21,2%
60 et +	28,9%	25,5%	26,6%

L'analyse détaillée suivante permet de comparer les différents niveaux respectifs :

- ✓ La part des « moins de 20 ans » dans la population du SCoT est identique à celle de la région Poitou-Charentes, et relativement proche de celle du département des Deux-Sèvres.
- ✓ Concernant les « 20-44 ans » ; nous pouvons dire qu'ils sont davantage présents au sein du département et de la région. Le territoire du SCoT Pays de Gâtine est d'ailleurs, constitué d'une population globalement « plus âgée » puisque les « plus de 60 ans » représentent environ 30% de la population totale, contre seulement près de 26% au niveau du département et de la région.
- ✓ Les « 45-59 ans » semblent être moins nombreux sur le territoire du SCoT. En revanche, leur présence est similaire au sein du département et de la région (environ 21%).

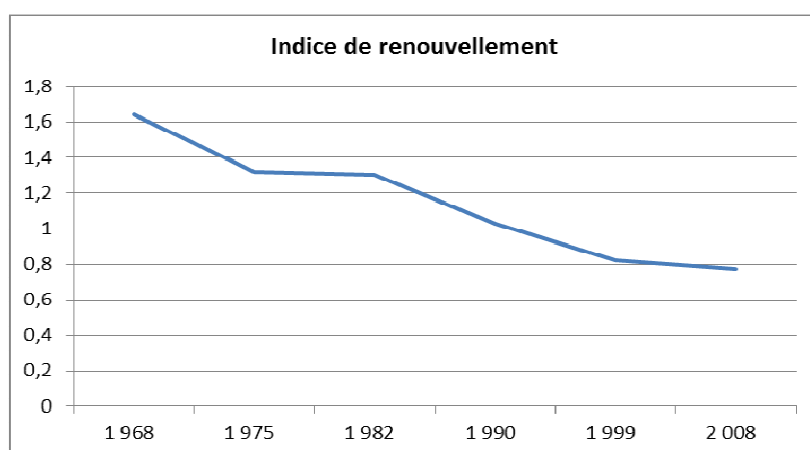
L'indice de renouvellement, calculé en rapportant le nombre des moins de 20 ans au nombre des plus de 60 ans permet d'évaluer le ratio entre « ceux en âge d'arriver dans la vie active » et ceux « en âge d'en sortir ».



Territoire du SCoT en 2008	Pays de Gâtine	Deux-Sèvres	Poitou Charentes
<b>Indice de renouvellement</b>	<b>0,77</b>	<b>0,91</b>	<b>0,85</b>

Bien que déjà en dessous de l'indice régional de renouvellement, cet indice s'avère être largement inférieur à celui du département.

En 2008, la capacité de renouvellement du territoire Pays de Gâtine semble être insuffisante puisque pour dix individus de plus de 60 ans, identifiés comme « sortant d'activité », seulement huit jeunes de 20 ans vont y entrer.

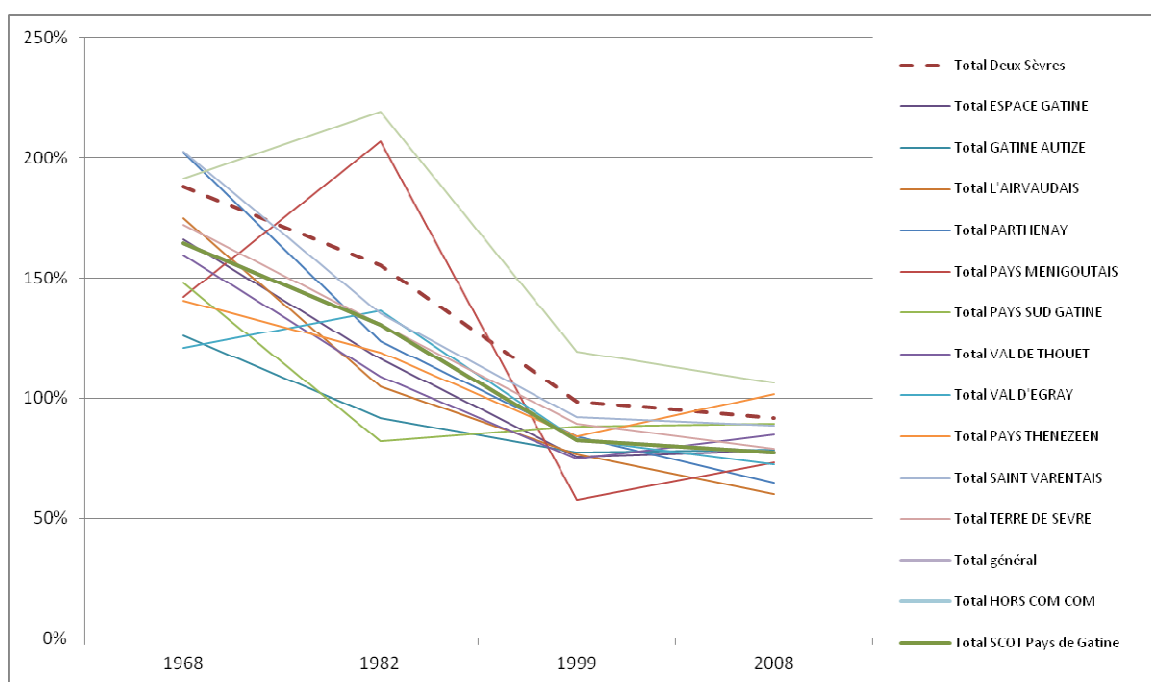


Cet indice témoigne bien du vieillissement de la population, sur la période 1968-2008.

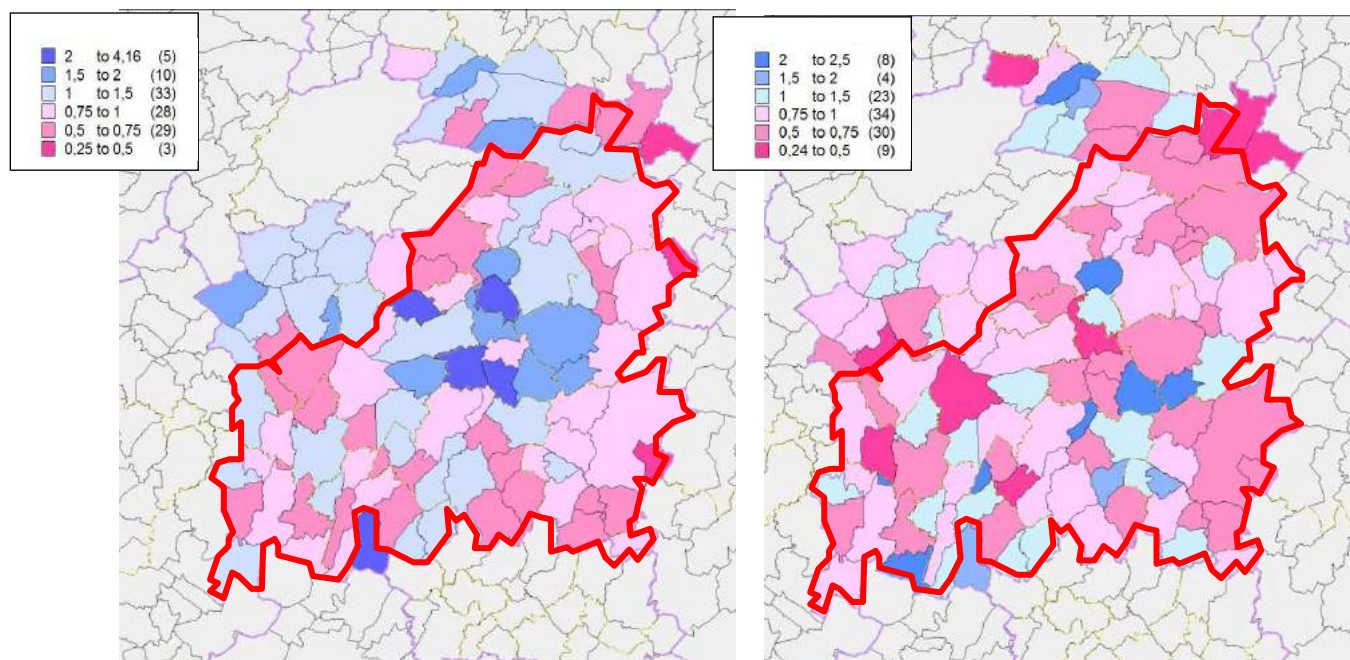
La comparaison « historique » avec le même phénomène au niveau départemental et régional ainsi que l'analyse par communauté de Communes montre bien la réalité :

- Le phénomène est général et tous les territoires subissent une évolution de sens identique

	1968	1982	1999	2008
<b>Total Poitou Charente</b>	174%	142%	94%	85%
<b>Total Deux Sèvres</b>	188%	155%	99%	91%
<b>Total SCOT Pays de Gâtine</b>	164%	131%	82%	77%
Total L'AIRVAUDAIS	175%	105%	77%	60%
Total ESPACE GATINE	166%	116%	75%	78%
Total GATINE AUTIZE	126%	92%	77%	78%
Total PARTHENAY	202%	124%	84%	65%
Total PAYS MENIGOUTAIS	142%	207%	58%	73%
Total PAYS SUD GATINE	148%	82%	88%	89%
Total PAYS THENEZEEN	141%	119%	84%	102%
Total VAL D'EGRAY	121%	136%	83%	72%
Total VAL DE THOUET	159%	109%	75%	85%
<b>Total SAINT VARENTAIS</b>	203%	135%	92%	89%
Total TERRE DE SEVRE	172%	130%	89%	79%
<b>Total HORS COM COM</b>	191%	219%	119%	106%



La récente croissance démographique semble avoir eu une influence « rajeunissante » puisque de 1999 à 2008, plusieurs communautés de Communes (Espace Gâtine, Gâtine Autize, Ménigoutais, Sud Gâtine et Pays Thénézéen, Saint Varentais) ont vu leur ratio progresser à nouveau positivement.



Evolution de l'indice de renouvellement de 1968 à 1999

Evolution de l'indice de renouvellement de 1999 à 2008

A noter qu'il n'est pas possible, de façon directe, de mettre en évidence une logique de territorialisation franche.

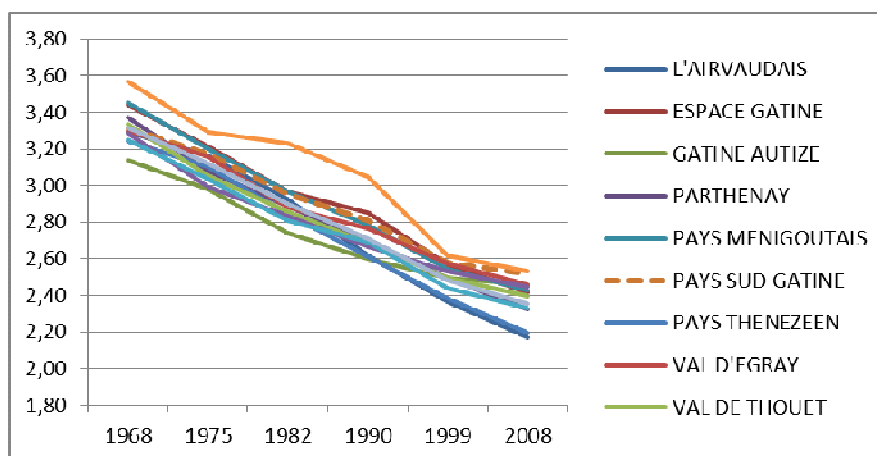
## I.4. Une démographie des ménages encore plus dynamique du fait du desserrement

On observe toujours un décalage entre la démographie des individus et la démographie des ménages puisque entre les deux se trouvent les évolutions des comportements sociaux (mariage/ séparation, enfants ou non, veuvage, ...).

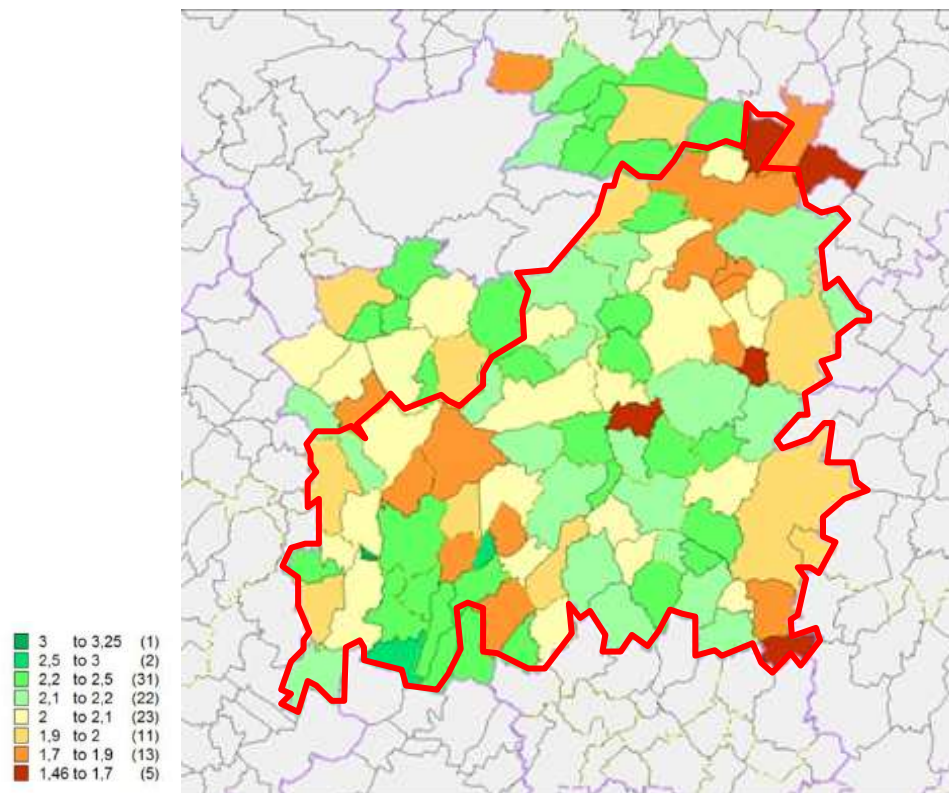
Entre 1968 et 2008, et au sein du territoire Pays de Gâtine, les évolutions sont les suivantes :

	1968	1968	1975	1975	1982	1982	1990	1990	1999	1999	2008	2008	
	Population 1968	Ménages 1968	Population 1975	Ménages 1975	Population 1982	Ménages 1982	Population 1990	Ménages 1990	Population 1999	Ménages 1999	Population 2008	Ménages 2008	Evolution 1968-2009
PARTHENAY	15 037	4 566	18 251	5 770	18 388	6 287	17 914	6 837	17 575	7 436	17 945	8 273	81%
TERRE DE SEVRE	11 386	3 311	11 235	3 497	11 177	3 770	11 171	3 922	10 594	4 124	10 801	4 471	35%
GATINE AUTIZE	9 533	3 037	8 982	3 017	8 485	3 093	8 437	3 247	8 544	3 423	9 169	3 727	23%
ESPACE GATINE	8 031	2 383	7 622	2 476	7 707	2 667	7 365	2 728	6 996	2 807	6 930	2 985	25%
PAYS SUD GATINE	7 231	2 094	6 498	2 032	6 406	2 160	6 135	2 206	6 199	2 437	6 707	2 761	32%
VAL D'EGRAY	5 488	1 655	5 088	1 605	5 088	1 723	5 145	1 831	5 110	1 980	6 004	2 384	44%
L'AIRVAUDAIS	5 824	1 797	5 747	1 854	5 673	1 994	5 410	2 071	5 041	2 114	5 097	2 322	29%
SAINT VARENTAIS	6 152	1 867	5 952	1 887	5 774	2 002	5 601	2 028	5 434	2 113	5 615	2 285	22%
PAYS MENIGOUTAIS	6 205	1 862	5 440	1 783	5 031	1 762	4 686	1 745	4 509	1 809	4 805	2 004	8%
PAYS THENEZEEN	4 929	1 501	4 511	1 508	4 542	1 603	4 266	1 598	4 295	1 698	4 437	1 815	21%
VAL DE THOUET	5 126	1 578	4 744	1 564	4 604	1 640	4 374	1 625	4 112	1 687	4 036	1 734	10%
HORS COM COM	2 684	752	2 586	786	2 996	927	2 877	945	2 709	1 035	3 021	1 194	59%
<b>Total général</b>	<b>87 626</b>	<b>26 403</b>	<b>86 656</b>	<b>27 779</b>	<b>85 871</b>	<b>29 628</b>	<b>83 381</b>	<b>30 783</b>	<b>81 118</b>	<b>32 663</b>	<b>84 567</b>	<b>35 955</b>	<b>36%</b>

Par communauté de Communes, cette diminution du nombre de personnes par ménages est homogène sur l'ensemble du territoire de Gâtine :

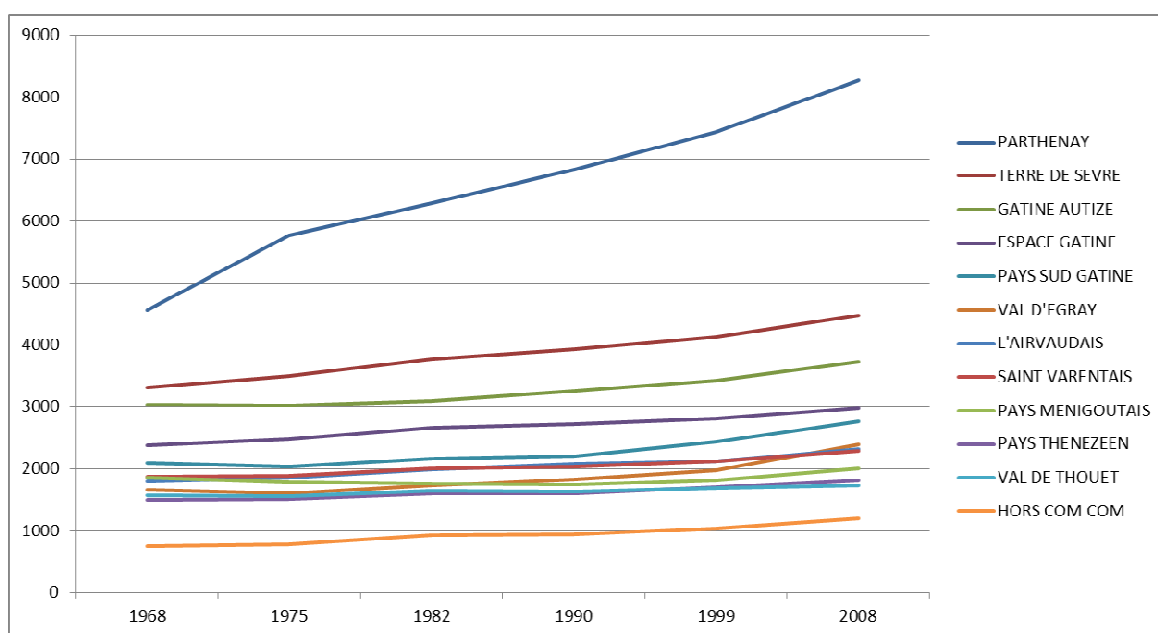


A l'échelle communale, un peu plus de différence mais à relativiser en fonction de la très grande diversité des tailles et notamment dans le cas des très petites communes, certaines connaissent des phénomènes très amplifiés :



Nombre des personnes par ménages dans les Communes du Pays de Gâtine en 2008

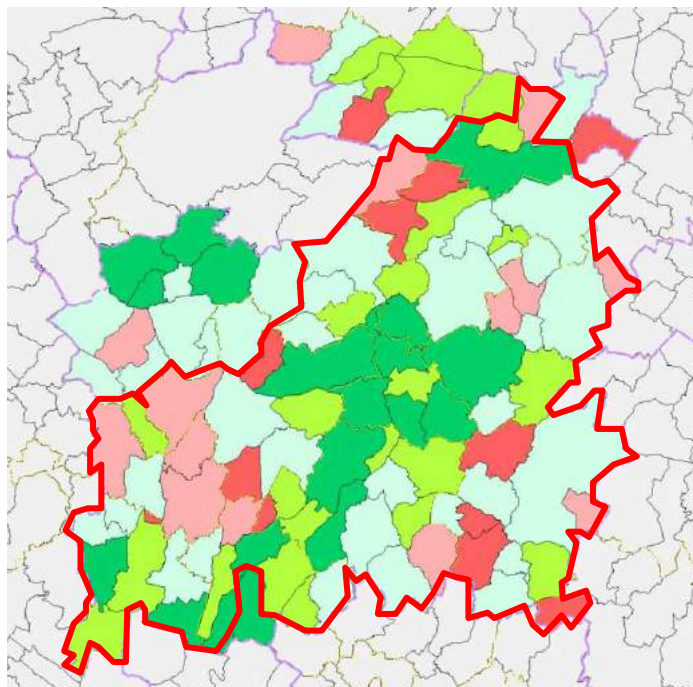
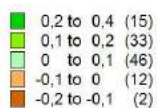
Ainsi, simultanément à de nombreuses périodes de baisse démographique, le nombre des ménages a toujours progressé de façon positive et ce pour toutes les Communautés de Communes :



## De 1968 à 1999

L'illustration cartographique montre deux enseignements sur la période 1968-1999

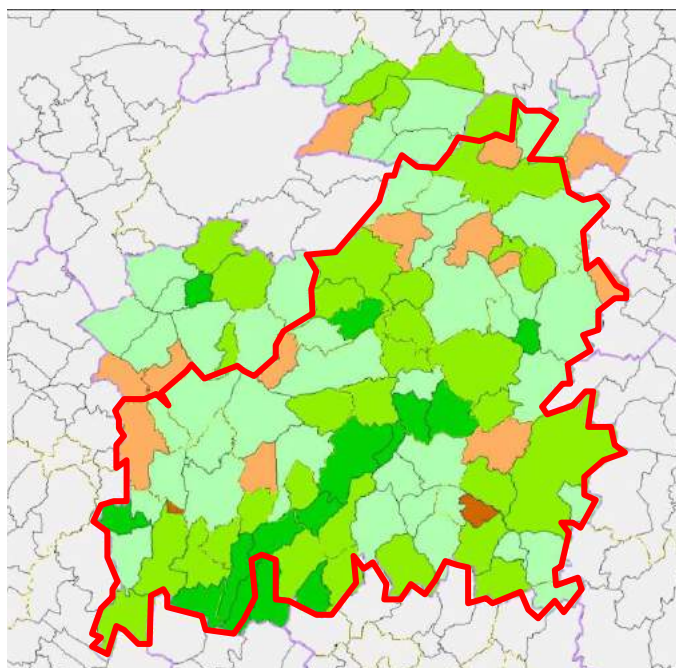
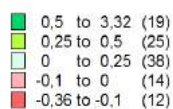
- L'évolution positive du nombre des ménages concerne la très grande majorité des communes ce qui laisse à penser que la diminution du nombre de personnes par ménage « rattrape » toujours les baisses de démographie
- On retrouve l'axe de la D743 et le sud de Bressuire.



## De 1999 à 2008

Toujours deux enseignements, prolongeant ceux de la période antérieure :

- Une évolution encore plus homogène (14 communes en baisse seulement)
- Une confirmation de la dynamique de l'axe de Parthenay – Niort



Au final, alors que la population a diminué de -3% entre 1968 et 2008 (40 années), le nombre des ménages a augmenté de +36%. La raison principale de divergence des phénomènes de dynamique démographique et de dynamique des ménages résulte de la diminution du nombre moyen des personnes composant chacun des ménages du Pays de Gâtine :

Communes	Nombre de personnes par ménages					
	1968	1975	1982	1990	1999	2008
L'AIRVAUDAIS	3,24	3,10	2,85	2,61	2,38	2,19
ESPACE GATINE	3,37	3,08	2,89	2,70	2,49	2,32
GATINE AUTIZE	3,14	2,98	2,74	2,60	2,50	2,46
PARTHENAY	3,29	3,16	2,92	2,62	2,36	2,17
PAYS MENIGOUTAIS	3,33	3,05	2,86	2,69	2,49	2,40
PAYS SUD GATINE	3,45	3,20	2,97	2,78	2,54	2,43
PAYS THENEZEEN	3,28	2,99	2,83	2,67	2,53	2,44
VAL D'EGRAY	3,32	3,17	2,95	2,81	2,58	2,52
VAL DE THOUET	3,25	3,03	2,81	2,69	2,44	2,33
SAINT VARENTAIS	3,30	3,15	2,88	2,76	2,57	2,46
TERRE DE SEVRE	3,44	3,21	2,96	2,85	2,57	2,42
HORS COM COM	3,57	3,29	3,23	3,04	2,62	2,53
Total général	3,32	3,12	2,90	2,71	2,48	2,35

Chacun des ménages du Pays de Gâtine comportait 3,32 individus en moyenne en 1968 ; il n'en comprend plus que 2,35 en 2008, soit presque un individu de moins pour chaque ménage.

L'observation des décalages entre l'évolution démographique générale et l'évolution du nombre des ménages pour chacune des périodes censitaires de l'INSEE (entre 2 recensements) est également significative :

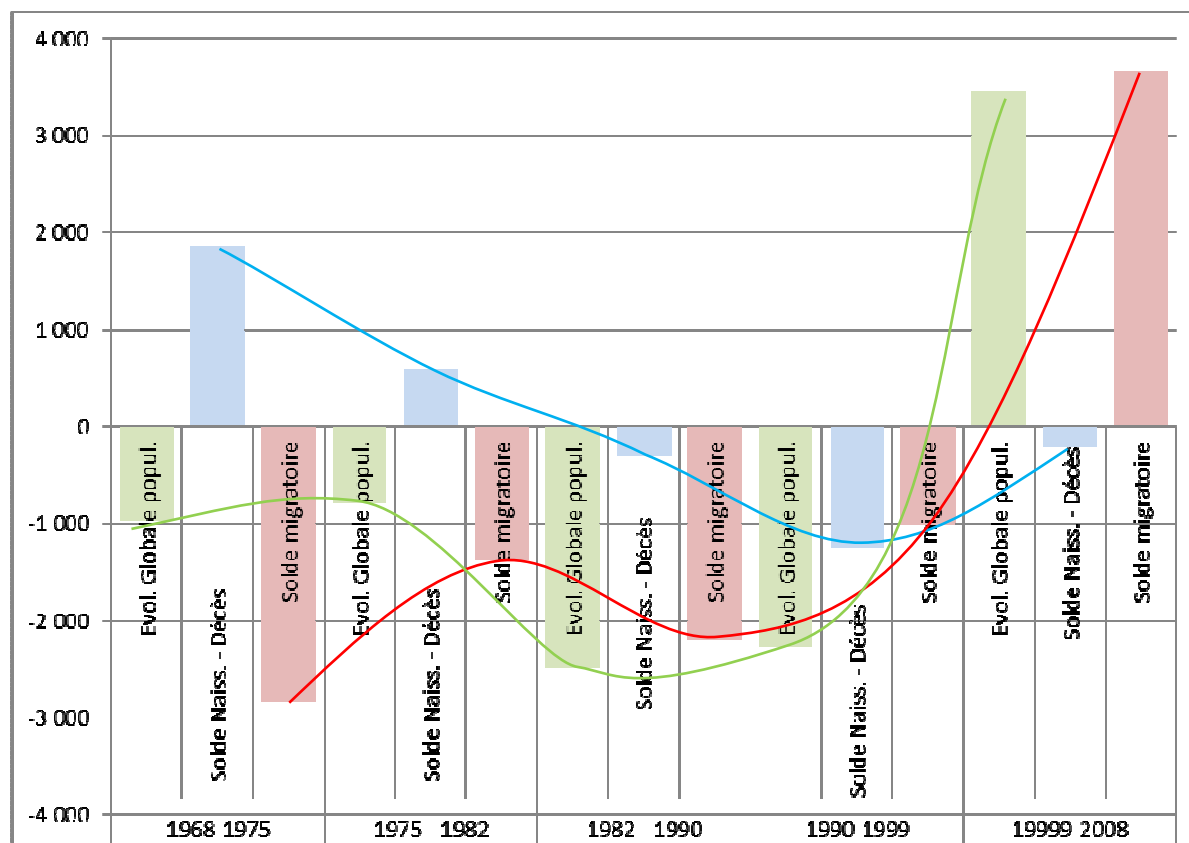
Années	Population SCoT	Ménages	Taille moyenne des ménages	Evolutions de la population	Evolutions des ménages
1968	87 626	26 403	3,32	-1,1%	5,2%
1975	86 656	27 779	3,12	-0,9%	6,7%
1982	85 871	29 628	2,90	-2,9%	6,7%
1990	83 381	30 783	2,71	-2,7%	6,1%
1999	81 118	32 663	2,48	4,3%	10,1%
2008	84 567	35 955	2,35	10,1%	4,3%

- ✓ De 1968 à 1975, la population du territoire Pays de Gâtine a décré de 970 habitants (-1,1%), alors que le nombre de ménages a gagné 5,2%
- ✓ De 1975 à 1982, une baisse de même amplitude à - 785 habitants (-0,9%) pour une hausse supérieure du nombre de ménages de +6,7%
- ✓ Même phénomène de 1982 à 1990 (+6,7%) avec pourtant une baisse générale plus importante de la population (-2,9%).
- ✓ Même baisse de 1990 à 1999 (-2263 habitants) pour une hausse identique du nombre de ménages (+6,1%)
- ✓ Enfin entre 1999 à 2008, une croissance générale de + 3449 habitants supplémentaires (+4,3%), avec une hausse du nombre de ménages de +10,1%

En résumé, tout se passe comme si la croissance du nombre de ménages était toujours supérieure d'environ 6 points à celle de la dynamique démographique.

## I.5. L'influence rajeunissante des migrations

La dynamique du Pays de Gâtine tient à la fois du solde naturel et du solde migratoire :



La représentation graphique montre bien la combinaison des deux phénomènes « naturel » et « migratoire ».

- Ainsi, le solde naturel, positif avant le milieu des années 80 est devenu franchement négatif de 1990 à 1999 pour finir presque « équilibré » c'est-à-dire autant de naissances que de décès entre 1999 et 2008 ;
- Dans le même temps, le solde migratoire a toujours été négatif entre 1968 et 1999 – même si on observait une tendance à l'amélioration-, mais la rupture se situe vraiment entre 1999 et 2008 ;
- Au final, la dernière embellie observée sur 1999-2008 provient simultanément d'une amélioration du solde naturel et d'un bond du solde migratoire.

Mais la croissance retrouvée n'est pas la seule vertu du solde migratoire. En effet, l'âge moyen d'un individu en migration est toujours inférieur à l'âge d'un individu « déjà résident » ce qui se comprend aisément puisque l'on déménage plutôt lorsqu'on est jeune (changement de travail ou mutation professionnelle, mariage et/ou regroupement familial,..) que lorsqu'on est âgé.

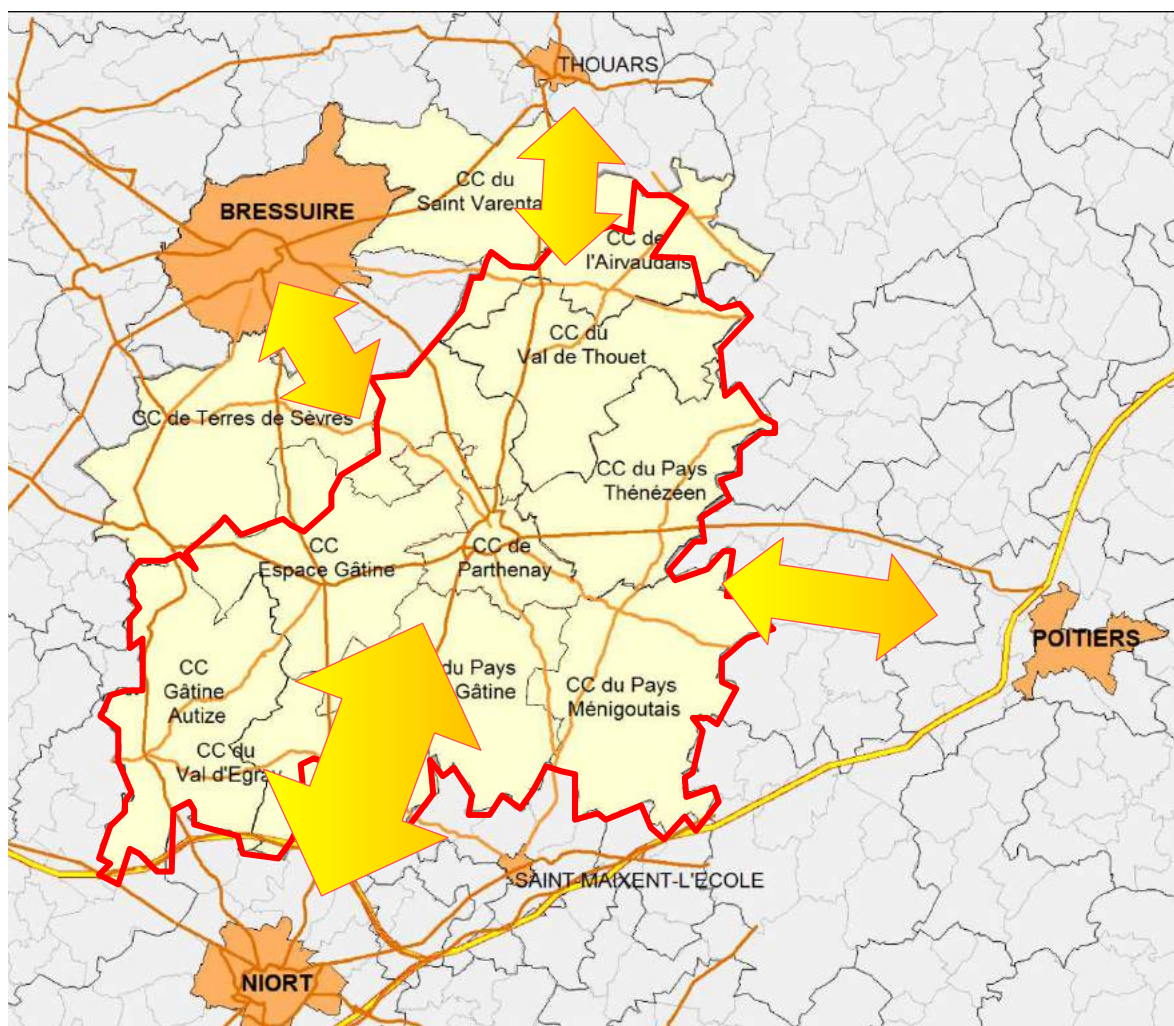


Cet état de chose est particulièrement bien illustré par les travaux menés sur la communauté de Communes Sud Gâtine mais cela est vrai pour tout le territoire de Gâtine :

	CdC Sud Gâtine	0-14 ans	15-24 ans	25-64 ans	>65 ans
<b>CdC Sud Gâtine</b>	Pop. ancienne	11,9%	8,2%	51,4%	28,6%
	Pop. nouvelle	15,1%	13,5%	63%	8,4%
<b>Deux Sèvres</b>	Pop. ancienne	12%	9,6%	52,9%	25,5%
	Pop. nouvelle	14,2%	17,9%	60,5%	7,4%

La population nouvellement arrivée compte 3,5 fois moins de plus de 65 ans et 40% de moins de 0-14 ans.

Ces migrations ont notamment lieu par des échanges avec les pôles voisins. Sur les 5 dernières années (les fichiers d'origines-destinations proposés par l'INSEE le sont pour une période de 5 années soit 2003-2008),

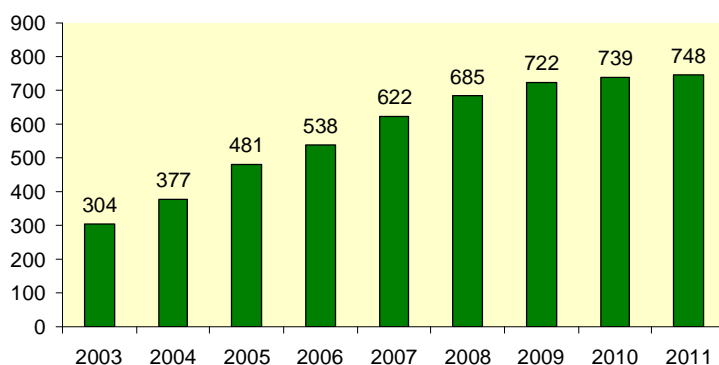


	Entrées	Sorties	Soldes
Bressuire	638	707	-69
Niort	1702	1168	534
Thouars	537	407	130
Reste 79	972	980	-8
Poitiers	321		

- Les échanges avec Niort ont été globalement très positifs, avec un solde de +534 personnes
- Même chose avec le pôle de Thouars, mais avec une moindre amplitude
- Des échanges presque équilibrés avec Bressuire et justement équilibré avec le reste du département des Deux Sèvres.
- Avec l'extérieur, grande diversité d'origines tant proches qu'éloignées.

Une particularité du Pays de Gâtine (homogène avec le Département des Deux-Sèvres et dans une moindre mesure la Région Poitou-Charentes), l'arrivée d'étrangers (majoritairement Nord-Européens : anglais, hollandais) :

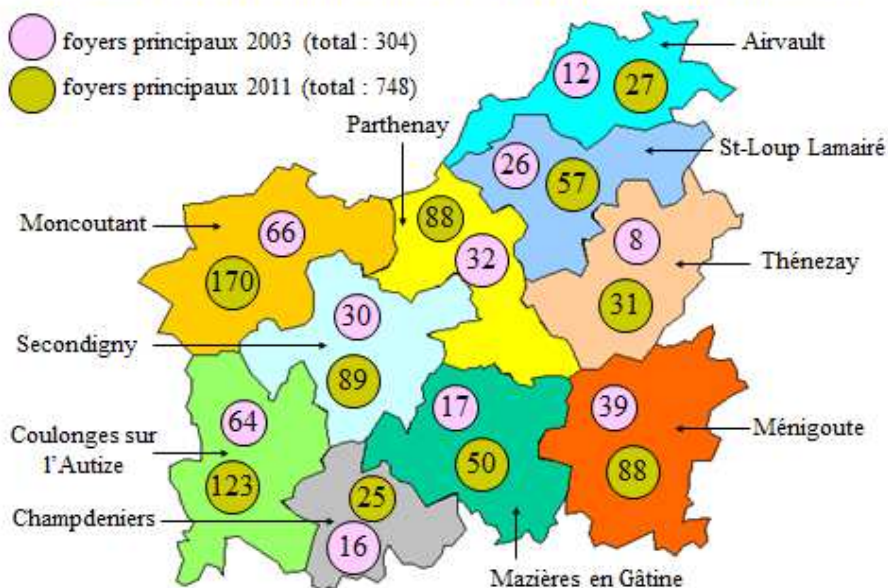
**Recensement des foyers principaux de la population nord-européenne sur le territoire du Pays de Gâtine entre 2003 et 2011**



Ainsi, ces arrivées étrangères ne sont pas négligeables tout en étant loin d'être majoritaire, puisque entre 2003 et 2008 (période de comparaison INSEE) elles représentaient un peu plus de la moitié du solde migratoire avec Niort.

Ces arrivées, qui ont plus que doublées depuis 2003 (sur 2003-2011) concernent toutes les parties du territoire de Gâtine avec peut-être un accent particulier sur l'ouest : Terre de Sèvre, Gâtine sur Autize, et Espace Gâtine !

**Répartition des foyers principaux de la population nord-européenne sur les cantons du Pays de Gâtine – Années 2003-2011**



## I.6. Une moyenne des revenus assez faible

Le revenu moyen d'un foyer du Pays de Gâtine est nettement plus faible (18.834 Euros / an) que le revenu moyen d'un foyer fiscal du département des Deux-Sèvres (20.871 Euros/an) ou de la région Poitou-Charentes (20.341 Euros / an). Dans le détail on observe des disparités importantes entre les Communes

Territoires	Nombre de foyers fiscaux	Traitements et salaires		Retraites et pensions	
		Nombre de foyers concernés	Montant moyen traitement	Nombre de foyers concernés	Montant moyen retraite
<b>DEUX-SEVRES</b>	<b>206 523</b>	<b>129 148</b>	<b>22 928</b>	<b>79 213</b>	<b>17 517</b>
<b>SCOT PAYS DE GÂTINE</b>	<b>48 110</b>	<b>28 004</b>	<b>20 984</b>	<b>20 032</b>	<b>15 829</b>
L'ABSIE	592	259	18 907	324	14 775
ADILLY	167	110	24 069	60	14 772
AIRVAULT	1 863	1 075	20 606	821	16 666
ALLONNE	350	206	20 637	132	14 847
AMAÏLLOUX	450	247	18 056	197	12 839
ARDIN	667	439	22 721	233	18 121
ASSAIS-LES-JUMEAUX	423	216	17 899	195	14 951
AUBIGNY	100	54	18 773	48	15 655
AVAILLES-THOUARSAIS	126	65	21 253	60	16 775
AZAY-SUR-THOUET	566	374	22 645	200	15 674
BEAULIEU-SOUS-PARTHENAY	366	234	21 152	126	16 014
BECELEUF	416	224	22 545	186	14 018
LE BEUGNON	178	76	19 848	86	16 412
LA BOISSIERE-EN-GATINE	133	74	20 226	54	17 277
BOUSSAIS	243	138	18 182	103	14 054
LE BREUIL-BERNARD	234	160	23 000	79	15 852
LE BUSSEAU	416	228	17 526	175	14 373
CHAMPDENERS-SAINT-DENS	1 017	516	21 690	509	14 318
CHANTECORPS	175	97	20 902	61	15 498
CHANTELOUP	501	338	22 208	170	15 290
LA CHAPELLE-BATON	205	133	24 110	60	16 586
LA CHAPELLE-BERTRAND	253	171	24 799	80	18 330
LA CHAPELLE-GAUDIN	128	75	18 245	51	13 010
LA CHAPELLE-SAINT-ETIENNE	180	99	17 685	64	13 127
LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT	1 030	584	21 925	450	14 800
LA CHAPELLE-THIREUIL	245	133	17 858	101	15 964
CHATELON-SUR-THOUET	1 596	886	22 250	774	18 547
LE CHILLOU	99	53	20 515	43	15 427
CLAVE	188	108	21 149	79	14 026
CLESSE	488	282	20 136	204	14 486
COULONGES-SUR-L'AUTIZE	1 391	729	21 820	633	15 442
COULONGES-THOUARSAIS	239	142	17 883	93	13 831
COURS	270	196	25 194	70	17 563
COUTIERES	90	52	18 104	37	13 753
DOUX	125	64	20 198	69	15 080
FAYE-SUR-ARDIN	323	240	24 177	84	14 884
FENERY	157	95	18 369	65	14 849
FENIOUX	381	194	21 452	178	14 492
LA FERRIERE-EN-PARTHENAY	419	254	20 627	157	15 856
FOMFERRON	244	154	17 998	80	14 693
LES FORGES	74	41	15 774	29	12 932
GEAY	191	119	18 020	61	12 855
GERMOND-ROUVRE	551	415	25 717	160	19 968
GLENAY	292	175	22 545	125	15 575
GOURGE	516	302	21 134	194	16 501
LES GROSELLERS	35	22	14 770	n.d.	#VALEUR!
IRAIS	117	63	21 901	55	13 905
LAGEON	191	139	17 774	58	14 578
LARGEASSE	392	213	18 167	174	14 498
LHOUMOIS	82	48	15 648	32	18 115
LOUIN	427	253	20 662	186	15 083
LUCHE-THOUARSAIS	212	151	19 819	61	16 811
LUZAY	298	205	24 762	102	17 687
MAISONTIERS	106	44	15 256	49	13 309
MARNES	153	66	20 029	79	16 735
MAZIERES-EN-GATINE	571	357	20 242	226	16 518
MENGOUTE	525	227	21 106	299	15 400
MONCOUTANT	1 777	1 063	22 176	725	15 643
MOUTIERS-SOUS-CHANTEMERLE	351	199	18 192	146	14 213
NEUVY-BOUIN	267	140	18 578	111	13 407
OROUX	62	39	20 017	21	13 518
PAMPLIE	151	99	18 790	51	13 986
PARTHENAY	6 289	3 673	19 923	2 574	17 031
LA PEYRATTE	635	352	21 236	272	14 506
PIERREFITTE	174	96	18 599	66	13 215
POMPAIRE	1 060	661	24 898	468	18 597
POUGNE-HERISSON	189	95	17 157	88	13 185
PRESSIGNY	114	75	19 998	39	15 634
RUGNY	121	66	21 034	47	15 362
RUIHARDY	26	16	18 686	11	16 073
REFFANNES	211	125	17 516	75	15 566
LE RETAIL	161	92	17 677	63	15 499
SAINT-AUBIN-LE-CLOUD	952	561	21 144	385	15 493
SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC	306	220	24 836	102	16 055
SAINTE-GENME	198	135	21 523	68	15 198
SAINTE-GENEROUX	200	127	22 105	68	16 582
SAINTE-GEORGES-DE-NOISNE	394	239	17 944	148	14 070
SAINTE-GERMAIN-DE-L.C.	204	110	20 566	89	13 446
SAINTE-GERMIER	116	59	18 776	50	16 079
SAINTE-JOIN-DE-MARNES	339	184	18 376	161	16 307
SAINTE-LAURS	292	187	20 454	115	16 602
SAINTE-LIN	191	122	18 531	62	15 723
SAINTE-LOUP-LAMAIRE	586	276	20 733	320	16 980
SAINTE-MAKENT-DE-BEUGNE	191	130	20 789	58	16 044
SAINTE-MARC-LA-LANDE	224	98	20 427	115	13 030
SAINTE-MARTIN-DU-FOUILLOUX	131	61	19 872	62	16 490
SAINTE-OUBINNE	410	299	26 516	116	15 818
SAINTE-PARDOUX	872	563	20 953	308	15 238
SAINTE-PAUL-EN-GATINE	247	130	19 077	108	14 730
SAINTE-POMPAIN	509	350	24 627	165	17 198
SAINTE-VARENT	1 376	759	20 985	649	15 456
SAURIS	98	63	20 630	29	14 489
SCILLE	207	107	21 428	101	14 916
SECONDIGNY	1 063	511	18 175	571	14 608
SOUTIERS	131	98	23 280	33	15 398
SURIN	337	237	21 974	101	17 577
LE TALLUD	1 117	709	22 087	456	18 181
TESSONNIERE	174	103	21 845	72	13 659
THENEZAY	820	420	18 939	390	14 147
TRAYES	65	40	16 099	25	15 543
VASLES	1 015	496	18 549	512	13 934
VAUSSEROUX	182	110	20 605	68	16 430
VOUTEBIS	69	36	18 287	29	11 756
VERNOUX-EN-GATINE	328	148	19 891	154	15 023
VERRUYES	510	291	22 061	207	15 248
VIENNA Y	562	411	22 661	177	19 261
VOUHE	209	122	21 797	77	14 691
XAINTRAY	130	87	23 221	43	18 235

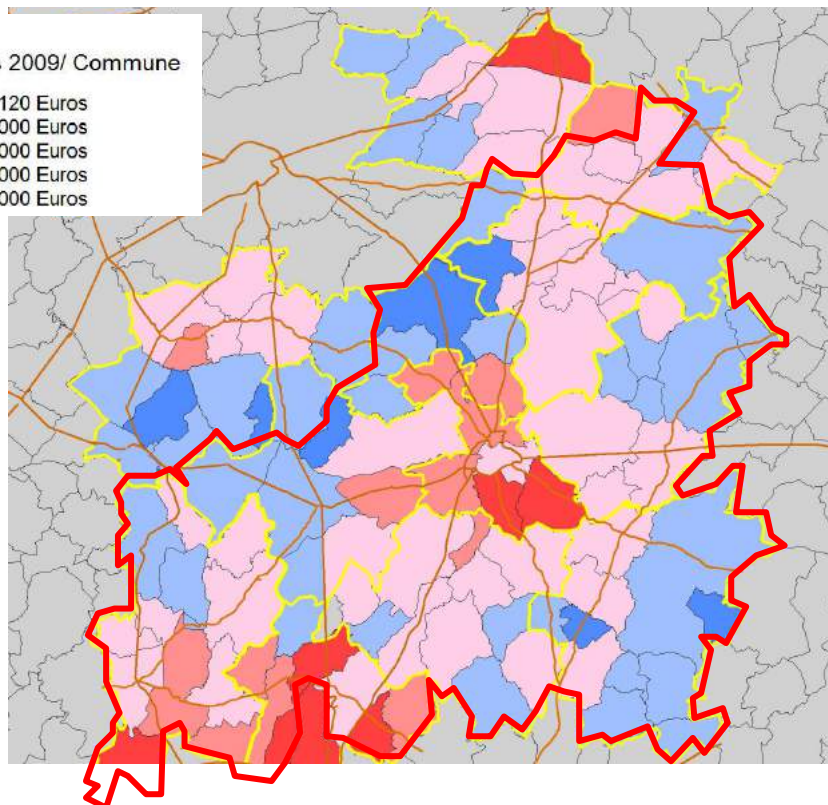
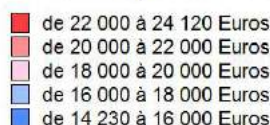
Ainsi, en isolant les 10 Communes aux plus forts revenus (Près de 25.000 Euros moyens annuels) et les 10 aux plus faibles revenus (18.300 Euros moyens annuels) :

Territoires		Nombre de foyers fiscaux	Traitements et salaires Nombre de foyers concernés	Montant moyen traitement	Retraites et pensions Nombre de foyers concernés	Montant moyen retraite	
SAINTE-OUENNE	062	SAINTE-OUENNE	410	299	26 516	116	15 818
GERMOND-ROUVRE	048	GERMOND-ROUVRE	551	415	25 717	160	19 968
COURS	043	COURS	270	196	25 194	70	17 563
POMPAIRE	053	POMPAIRE	1 060	661	24 898	468	18 597
SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC	061	SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC	306	220	24 836	102	16 055
CHAPELLE-BERTRAND	029	LA CHAPELLE-BERTRAND	253	171	24 799	80	18 330
LUZAY	049	LUZAY	298	205	24 762	102	17 687
SAINT-POMPAIN	062	SAINT-POMPAIN	509	350	24 627	165	17 198
FAYE-SUR-ARDIN	046	FAYE-SUR-ARDIN	323	240	24 177	84	14 884
CHAPELLE-BATON	027	LA CHAPELLE-BATON	205	133	24 110	60	16 586
CHAPELLE-SAINT-ETIENNE	031	LA CHAPELLE-SAINT-ETIENNE	180	99	17 685	64	13 127
RETAIL	059	LE RETAIL	161	92	17 677	63	15 499
BUSSEAU	022	LE BUSSEAU	416	228	17 526	175	14 373
REFFANNES	058	REFFANNES	211	125	17 516	75	15 566
POUGNE-HERISSON	054	POUGNE-HERISSON	189	95	17 157	88	13 185
TRAYES	063	TRAYES	65	40	16 099	25	15 543
FORGES	048	LES FORGES	74	41	15 774	29	12 932
LHOUMOIS	048	LHOUMOIS	82	48	15 548	32	18 115
MAISONTIERS	049	MAISONTIERS	106	44	15 256	49	13 309
GROSEILLERS	048	LES GROSEILLERS	35	22	14 770	n.d.	#VALEUR!

La différence observée entre les 2 extrêmes s'élève à +36% par rapport aux revenus les plus faibles.

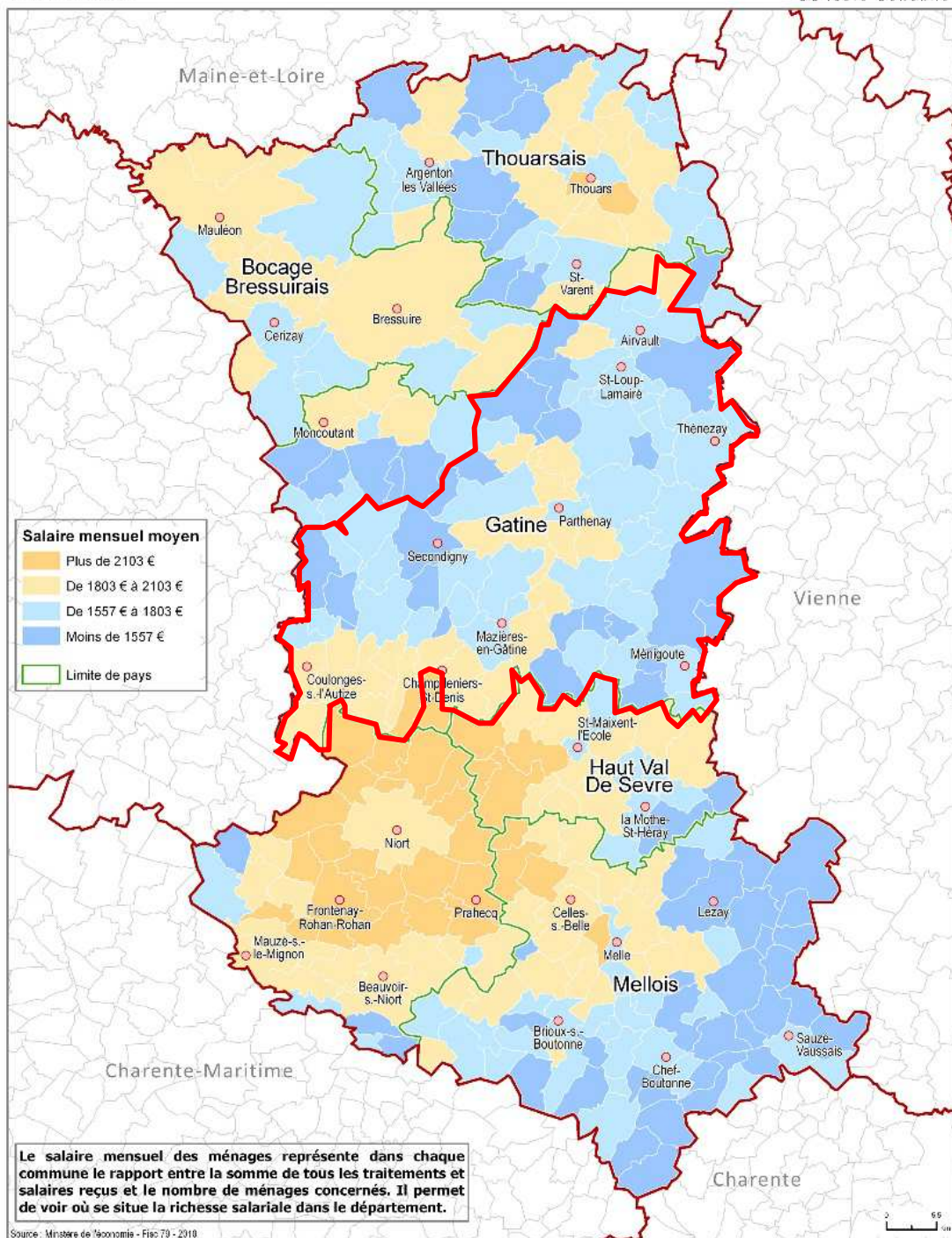
La répartition géographique met en évidence 2 particularités territoriales : le pôle de Parthenay et le sud-ouest du Pays :

Revenus annuels moyens 2009/ Commune



# Salaire mensuel moyen des ménages

Année 2009



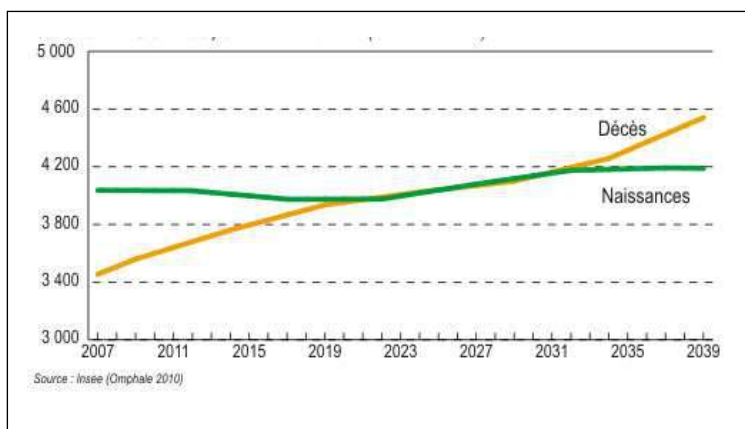
## I.7. Des perspectives encourageantes

### ► Les Deux-Sèvres fécondes et attractives (les nouvelles projections INSEE)

La population devrait croître dans le département des Deux-Sèvres de 0,48 % /an sur 2007-2040. (entre 1999 et 2007, le rythme d'accroissement était plus rapide et le gain de population atteignait 0,66 % /an).

Ce ralentissement du rythme de croissance de la population est dû aux effets conjugués des deux composantes, naturelle et migratoire, de l'évolution démographique.

- sur 1999-2007, le taux de croissance dû au solde naturel était de +0,14%/an
- Entre 2007 et 2040, il ne serait plus que de +0,05 % malgré un nombre de naissances qui continue d'augmenter entre 2007 et 2040, grâce à un indicateur conjoncturel de fécondité élevé : 2,07 enfant / femme

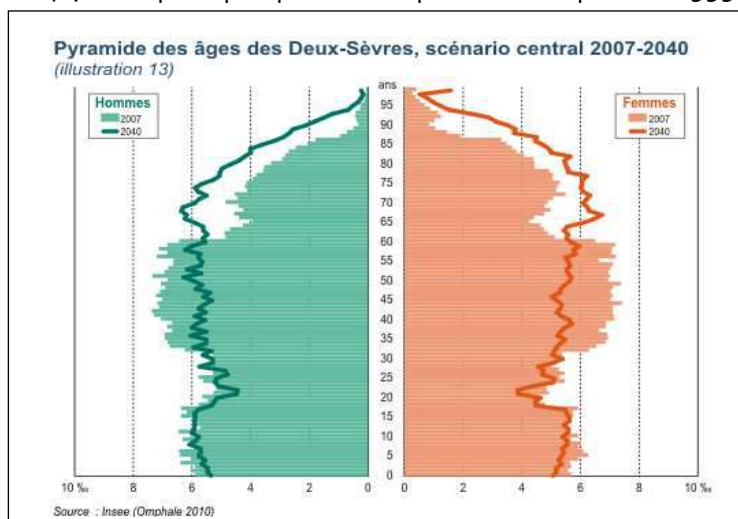


### ► Un solde migratoire stable jusqu'en 2040

Les Deux-Sèvres sont un département attractif : tous les ans entre 2007 et 2040, les personnes venant s'y installer seraient environ 1 700 de plus que celles qui partiraient, soit un taux de solde migratoire +0,43 %/an, de façon stable sur toute la période 2007-2040, bien qu'un peu plus faible que lors de la période 1999-2007, où il atteignait +0,52 % /an.

Le département attirerait des personnes de tous âges, à l'exception de la tranche d'âges 18-24 ans pour laquelle le nombre de départs dépasserait largement celui des arrivées.

Le département des Deux-Sèvres est le deuxième département le moins âgé de Poitou-Charentes.



## ► Perspectives pour le Pays de Gâtine

La tendance du Pays de Gâtine tient en deux composantes :

- ✓ Un solde naturel qui baisse très légèrement
- ✓ Un solde migratoire qui se maintient

La Gâtine s'est inscrite depuis 10 années dans la dynamique du département et selon l'INSEE, les perspectives encourageantes au niveau départemental, devraient s'y prolonger également.

➔ **On pourra faire l'hypothèse d'un prolongement des tendances de 1999-2008 peut être un peu ralenties.**

Ainsi, sur la base des projections du scénario central d'OMPHALE, la poursuite des dynamiques observées entre 1999 et 2009, soit avec un taux migratoire relativement stable jusqu'en 2040 (+0,43% / an), les perspectives pour le territoire du SCoT (Le Pays de Gâtine moins Terre de Sèvre et 4 autres communes) s'établiraient ainsi :

	2010	2020	Δ	2030	Δ
Population	78 952	81 500	2 500	84 000	5 048
Nbre P/m	2,345	2,24		2,147	
Ménages	33 668	36 384	2 273	39124	5 456

Ce scénario aurait l'inconvénient majeur de voir le nombre des moins de 20 ans baisser de 10 % et ce malgré une croissance générale de la population située entre 15 et 20%.

	2010-2030
<b>Pop. totale</b>	<b>+ 15-20%</b>
<b>- 20 ans</b>	<b>-10%</b>
<b>20-60 ans</b>	
<b>&gt; 60 ans</b>	<b>+ 60%</b>
<b>&gt; 80 ans</b>	<b>+ 100%</b>
<b>&gt;100 ans</b>	<b>+ 400 %</b>

## I.8 CONCLUSION DU DIAGNOSTIC DEMOGRAPHIQUE

### SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

- ❑ Un territoire rural de densité faible à moyenne
- ❑ La dynamique démographique a été assez hétérogène :
  - Une baisse quasi continue de l'ensemble des communes rurales de 1968 à 1999 alors que sur la période, la population de Parthenay connaissait une belle progression (surtout de 1968 à 198).
  - Un véritable réveil entre 1999 et 2008 pour la très grande majorité des Communes
- ❑ Une dynamique marquée par un rattrapage du Solde naturel, enfin peu négatif, simultanément à une croissance très importante du solde migratoire
- ❑ Une territorialisation des phénomènes assez ambiguë :
  - Cinq logiques dont 3 majeures
    - Une influence de la proximité de la zone d'emplois de Niort,
    - Une polarisation certaine autour de Parthenay (effet de couronne urbaine mixte péri-urbaine-péri-rurale),
    - Un axe Niort-Parthenay, soutenu par les abords de la D743,
  - Et 2 mineures :
    - L'influence du pôle de Bressuire, essentiellement sur le secteur de la CC de Terre de Sèvre,
    - Des influences très « dispersées » de Thouars, Saint Maixent, ...
- ❑ Un vieillissement certain et un renouvellement insuffisant, bien que très récemment soutenu par les fortes migrations (certaines CC ont même vu leur ratio de renouvellement repartir à la hausse !), ce qui accrédite l'idée que les retraités sont loin d'être majoritaires dans les nouveaux arrivants.
- ❑ Un découplage ménages / population : la croissance du nombre de ménages est toujours supérieure (d'environ +6 points) à l'évolution démographique : sur 40 ans, + 36% du nombre des ménages avec -3% d'évolution du nombre d'individus.
- ❑ Une population dont le revenu moyen annuel est plus faible que la moyenne départementale et régionale.
- ❑ **Les perspectives de croissance sont encourageantes mais s'accompagnent de phénomènes de vieillissement**

Sur la base des deux composantes, solde naturel se maintenant et croissance des migrations, la Gâtine s'est inscrite depuis 1999 dans la dynamique du département et selon l'INSEE, dans les perspectives encourageantes au niveau départemental.

➔ **L'hypothèse d'un prolongement des tendances de 1999-2008 paraît donc légitime et devra être approfondie.**



## QUESTIONS & ENJEUX

Les Questions et Enjeux du Territoire du Pays de Gâtine, en termes démographiques, s'intéressent particulièrement à 2 types de population en direct - les jeunes et les personnes âgées – et en concernant un troisième indirectement : les jeunes actifs.

### ❑ **La question de la baisse ou du maintien du nombre des jeunes**

Aspects plutôt quantitatifs puisqu'il s'agit avant tout de maintenir un équilibre générationnel, donc de maintenir le nombre des jeunes, voire de le développer.

### **Plusieurs enjeux opérationnels participent au maintien du nombre des jeunes :**

On pense tout d'abord à l'enjeu opérationnel d'organisation et de financement d'une politique multi-modes de services et d'accueil de la petite enfance, d'accueil périscolaire, ...

Cette question entraîne l'enjeu du maintien du nombre de jeunes, donc dépend mécaniquement du maintien du nombre de couples en âge d'avoir des enfants, soit principalement la tranche d'âge des 20-45 ans, que ce soit au titre du solde naturel ou du solde migratoire. Dans les deux cas, le maintien voire l'attraction de jeunes ménages, les deux membres seront le plus souvent actifs tous les deux, dépend de la capacité du territoire à proposer des emplois masculins et féminins, diversifiés et s'adressant à toutes les catégories socioprofessionnelles.

D'une façon territoriale, l'enjeu est bien celui d'une offre de vie : emploi + Logements + services (santé, garde des enfants, ...), qui se pose, avec bien sûr comme support et justification omniprésente la qualité intrinsèque du territoire (paysages, environnement, ...) et ses diverses formes de valorisation (urbanisme, loisirs, paysages, ...).

❑ **La prise en compte du vieillissement et de l'augmentation du nombre des personnes âgées :** A l'inverse de la tendance qui concerne les -20 ans, l'aspect quantitatif est déjà inscrit (la population âgée de demain se déduisant par effet mécanique à partir de la population actuelle), et l'on ne pourra agir que sur le qualitatif.

Le territoire doit prendre en compte le plus justement ce phénomène irréversible annoncé. On connaît d'ors et déjà le volume des besoins. On appréhende assez bien la tendance à la diversification des besoins, et notamment :

- celle concernant les parcours résidentiels adaptés, à partir d'une palette d'offre de solutions intermédiaires s'échelonnant entre maintien à domicile et placement en structures spécialisées,
- et celle concernant l'offre de services.

## II – LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

### II.1 Un contexte territorial et institutionnel complexe

#### ► Un territoire peu structuré



Le Pays de Gâtine représente environ 22% de la population du département des Deux-Sèvres et près d'un tiers de sa superficie. L'armature territoriale du Pays s'organise d'une part autour des principaux pôles tels que Parthenay ou encore dans une seconde mesure Airvault, Coulonges-sur-Autize, Champdeniers-Saint-Denis et Secondigny. Ces polarités concentrent à la fois une grande partie de la population du pays mais aussi et surtout les activités économiques et les emplois.

D'autre part, le Pays est fortement marqué par l'influence des polarités voisines. On note ainsi 3 grandes zones d'influences :

- la partie Sud du Pays est fortement polarisée par l'agglomération niortaise et se traduit par une pression notamment résidentielle
- la frange Est du territoire est dans l'influence de l'agglomération de Poitiers
- enfin, l'axe Parthenay / Bressuire semble également polariser une partie du développement du territoire

Historiquement, le territoire du Pays de Gâtine a toujours été un lieu de passage qui a facilité le développement des activités d'échanges, que ce soit au niveau du commerce vis-à-vis des populations ou bien également pour les ventes de bétail.

Si le territoire est traversé par de nombreux axes de communication routiers (routes départementales) ou ferroviaires, les principaux axes d'échanges se situent en frange ou à l'extérieur du territoire. L'absence de réalisation de la voie rapide au niveau de la RD249 entre Bressuire et Poitiers, la disparition des dessertes ferroviaires locales, la diminution des dessertes en fret ferroviaire sont autant de facteurs qui contribuent à limiter l'accessibilité et la connectivité du territoire.

Au niveau économique, cet éloignement relatif vis-à-vis des principaux axes de communication contribue à la fois à réduire la compétitivité du territoire vis-à-vis des polarités voisines mais aussi à organiser le Pays de Gâtine dans une logique d'interface vis-à-vis des aires d'influence de ces différentes polarités voisines. Le problème majeur de cette organisation tient à l'isolement d'une certaine manière du cœur du Pays de Gâtine et notamment de l'agglomération Parthenaisienne qui voit son aire d'influence se réduire.

## ► Une réforme territoriale en cours

Dans ce contexte, la réforme territoriale en cours va avoir de fortes conséquences pour le territoire du Pays de Gâtine. En effet, la plupart des communautés de communes sont concernées par des évolutions, à court ou moyen terme, de leurs périmètres. Certaines, avec une population inférieure à 5000 habitants, sont contraintes de se rapprocher des territoires voisins, tandis que d'autres expriment le souhait de s'associer au sein de nouveaux pôles territoriaux plus structurants.

## ► Une gouvernance peu structurée, des actions limitées

### • Des EPCI qui expriment des objectifs de développement territorial

Aujourd'hui, ce sont principalement les EPCI qui détiennent la compétence en matière de développement économique ainsi que la Région Poitou Charentes.

Si les différents EPCI ont indiqué que le développement économique de leur territoire est un objectif important, il n'occupe pas pour autant le même rôle pour tous les territoires et les orientations et stratégies exposées par chacun ne sont pas toutes similaires.

Globalement, les différents EPCI souhaitent garantir les grands équilibres territoriaux et l'harmonie entre les différents usages et fonctions du territoire. Si le territoire doit permettre l'accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités et emplois, les élus souhaitent préserver la qualité du cadre de vie, ce qui passe notamment par la préservation de l'environnement et des paysages. Le paysage est d'ailleurs pour beaucoup un élément essentiel de l'identité du Pays de Gâtine, ce qui implique de veiller à maintenir les usages actuels, notamment l'élevage qui permet la préservation des haies dans le bocage.

Pour les EPCI à dominante rurale, les présidents expriment avant tout leur souhait de ne pas devenir des territoires dortoirs vis-à-vis des polarités voisines que sont Parthenay, Niort, Poitiers ou encore Bressuire ou Thouars. Pour cela, ils souhaitent globalement renforcer l'offre de services afin de répondre aux besoins des habitants actuels mais aussi de renforcer leur attractivité. Le développement de l'offre de services passe ainsi par le soutien aux structures et prestations dédiées à la petite enfance, au scolaire, aux familles, aux personnes âgées ou encore aux populations en difficulté.

L'attractivité du territoire passe également par le soutien à l'animation du territoire, ce qui nécessite à la fois un appui au tissu associatif mais aussi le développement d'équipements culturels et sportifs qui pèsent directement sur les finances communales ou intercommunales.

Au final, peu de communautés de communes affichent une ambition ou une stratégie de développement économique réellement structurée. Elles pointent la nécessité de soutenir les dynamiques endogènes en accompagnant les demandes des activités et des entreprises présentes sur le territoire mais peu d'EPCI ont exprimé en quoi le développement des entreprises sur leur territoire pouvait constituer un levier stratégique et structurant pour les autres politiques publiques qu'ils portent.

- **Mais des actions de développement économique peu structurées**

Malgré le fait que la compétence développement économique soit une des compétences principales des EPCI, de nombreux EPCI ne mettent en œuvre que peu d'actions dans ce domaine, principalement en raison des faibles moyens dont ils disposent, tant au niveau humain et financier qu'en matière d'ingénierie ou de savoir-faire.

#### **Sur les sites d'accueil économiques**

Peu de collectivités ont la capacité de mobiliser de nombreux moyens concernant les sites d'accueil économiques. La plupart des EPCI ont défini un intérêt communautaire qui comprend l'aménagement, l'extension et/ou la gestion d'une ou de quelques zones d'activités.

Quelques EPCI disposent en interne d'un chargé de mission ayant vocation à suivre les opérations. Les EPCI du Pays de l'Airvaudais et du Val du Thouet ont même été amenés à créer un syndicat mixte pour porter le projet de développement du site d'Auralis. Pour autant, ce syndicat mixte n'a plus eu de chargé de mission en interne pendant plusieurs années. Un développeur économique est toutefois recruté au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Sur l'ensemble du Pays de Gâtine, on ne recense quasiment pas de réflexions ou de projets en matière de requalification des zones d'activités ni des projets d'amélioration de l'offre de services à destination des entreprises ou des salariés, offre de services par ailleurs très limitée voire nulle aujourd'hui.

Plusieurs EPCI ont indiqué leur souhait de renforcer leurs zones d'activités économiques à travers l'extension de sites existants ou la création de nouveaux sites. Il est important de noter que le nombre de nouveaux projets reste relativement limité à l'échelle de l'ensemble du territoire du Pays de Gâtine. Pour autant, au-delà du fait que ces projets vont contribuer à consommer des espaces agricoles le plus souvent, la problématique principale réside dans l'absence d'études d'opportunité et de positionnement stratégique de ces projets dans leur environnement concurrentiel territorial. Ces actions liées au développement d'une

nouvelle offre foncière interrogent donc plutôt sur la pertinence des projets et leur complémentarité/cohérence à l'échelle du Pays.

Il est également intéressant de noter que plusieurs EPCI se sont engagés dans des projets de développement de leur offre immobilière à destination des entreprises à travers la création d'ateliers relais (souvent situés en zones d'activités) mais également à travers le soutien à des opérations immobilières en centre bourg (ex du projet Agora 21 à Vasles, des locaux d'activités artisanales à Ménigoute ou encore des bâtiments multiservices en centre bourg).

Le développement d'une offre immobilière bâtie (que l'on oppose ici à la simple offre foncière de terrains viabilisés) comporte de nombreux avantages car elle permet à la fois de faciliter l'implantation des entreprises et leur parcours sur le territoire, mais aussi de mieux maîtriser la nature des implantations. L'offre bâtie oriente en effet le type d'entreprise et d'activités qui viendra s'implanter.

Sur le territoire du Pays de Gâtine, il ne semble pas y avoir de vision ni de pratiques partagées sur cette offre immobilière. Au-delà des opérations que nous avons recensées et citées précédemment, peu d'élus sont aujourd'hui prêts ou en capacité de mettre en œuvre une véritable stratégie de développement de ce type d'offre. Cela s'explique à la fois par la complexité des opérations, par le manque de soutien en matière d'ingénierie ou encore par un manque de connaissances suffisamment fines des demandes et des attentes des acteurs économiques (absence de relais d'informations locaux).

### **Sur l'animation économique**

De manière générale, on constate une faible connaissance du tissu économique et des zones d'activités au sein des EPCI. En dehors de la CC de Parthenay, l'absence ou la faiblesse de moyens humains dédiés au développement économique ne permet pas aux EPCI d'engager des actions spécifiques en matière d'animation économique du territoire.

Néanmoins, de nombreux élus sont régulièrement au contact des entreprises du territoire ce qui leur permet d'appréhender une partie des besoins et attentes des entreprises du territoire.

### **Sur la promotion et la notoriété du territoire**

Beaucoup d'EPCI indiquent qu'ils n'ont pas les moyens d'engager des actions de promotion de leur territoire, notamment dans une logique de prospection de nouvelles entreprises. Si cette absence d'actions est présentée comme une contrainte, ce positionnement est cohérent avec les ambitions et les objectifs affichés par les élus du territoire.

En revanche, sur le volet culturel et touristique, plusieurs actions contribuent à renforcer la notoriété du territoire du Pays de Gâtine, à travers notamment des lieux dédiés (ex : Nombriil du monde) ou encore des festivals (ex : festival des Jeux).

- **Une gouvernance peu structurée**

Sur le territoire, de nombreux acteurs ou structures sont par ailleurs amenés à agir en faveur du développement économique du territoire : chambres consulaires, association des entreprises, maison de l'emploi, Pays de Gâtine, Conseil général, Conseil régional, fédérations professionnelles, organisations syndicales, etc... autant d'acteurs qui peuvent être en capacité de s'inscrire dans le cadre de projets de développements économiques locaux voire même dans des dispositifs plus structurés.

Cependant, la plupart de ces acteurs ont exprimé la faiblesse des démarches partenariales sur le territoire, notamment vis-à-vis d'autres territoires sur le département ou au niveau régional. Cette faiblesse n'est pas due à un acteur en particulier ni aux collectivités publiques mais plutôt du fait de la faiblesse de « culture du collectif » au niveau du tissu économique et agricole ainsi que de l'absence de « leader » en capacité d'engager un processus d'implication et d'intégration de l'ensemble des parties prenantes.

Cette faible structuration de la gouvernance économique constitue un frein aux actions de développement économique pour le territoire et une condition de réussite incontournable à terme pour la mise en œuvre d'un véritable projet de développement économique local.

### ► Pourquoi définir un projet de développement économique partagé ?

De manière générale, le développement économique peut générer un certain nombre d'externalités positives pour un territoire : création d'emplois pour les populations locales, recettes fiscales liées aux activités économiques, animation locale notamment des centre-bourg ou centre-ville, attractivité et notoriété du territoire, équilibre territorial,... autant d'éléments qui justifient le fait d'engager un projet de développement économique local.

Cependant, s'il n'est pas maîtrisé, le processus de développement territorial peut aussi générer des coûts et des déséquilibres non négligeables : impacts sur l'environnement à travers les nuisances liées à l'activité et aux flux, dégradation de l'image du territoire à travers la qualité des sites d'implantation et des bâtiments, déséquilibres territoriaux liés notamment à la délocalisation des commerces et services de proximité en dehors des villes et villages, accroissement des coûts de fonctionnement liés à l'entretien de zones d'activités à faible valeur ajoutée, etc...

L'analyse du contexte territorial et institutionnel du territoire du Pays de Gâtine permet de pointer un certain nombre d'atouts et de faiblesses ainsi que des opportunités et des menaces.

- **Synthèse du contexte général**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un territoire qui connaît à nouveau une croissance de sa population</li> <li>▪ Un attachement fort au territoire et une identité cohérente</li> <li>▪ Une attractivité résidentielle principalement au sud et sur les franges du Pays</li> <li>▪ Des événements culturels qui contribuent à la notoriété du territoire</li> <li>▪ Une offre touristique existante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une accessibilité et une connectivité routière et ferroviaire limitées</li> <li>▪ Une gouvernance peu structurée</li> <li>▪ Une faible connaissance partagée des acteurs et du tissu économique et agricole local</li> <li>▪ Peu de moyens engagés à ce jour pour soutenir le développement économique au sein des collectivités locales</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La présence d'un réseau ferré sous exploité</li> <li>▪ La proximité d'axes majeurs de communication</li> <li>▪ Des partenaires économiques locaux prêts à s'impliquer dans un projet de développement partagé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le développement de la concurrence des polarités voisines</li> <li>▪ Des risques de concurrences au sein du territoire</li> <li>▪ Une réforme territoriale qui nuit à la capacité des EPCI à se projeter</li> </ul>

Dans ce contexte, il est nécessaire d'approfondir trois grands axes d'analyse afin d'identifier les principaux enjeux qui devront être pris en compte dans le cadre du futur projet de développement économique local :

- Le positionnement économique répondant aux objectifs politiques de développement du(es) territoires:
  - *Faut-il privilégier certains types d'activités ?*
- L'accueil et l'accompagnement des activités économiques et des entreprises :
  - *Comment répondre aux besoins des entreprises ?*
  - *Faut-il organiser spatialement l'accueil des activités ?*
- La pérennisation du développement économique local
  - *Comment maintenir l'attractivité et le dynamisme économique du territoire ?*

## II.2 Le positionnement du territoire au niveau économique et agricole

### ► La structure des établissements et de l'emploi du Pays de Gâtine

- **Etablissements : un poids très important des secteurs du commerce, des transports et des services divers**

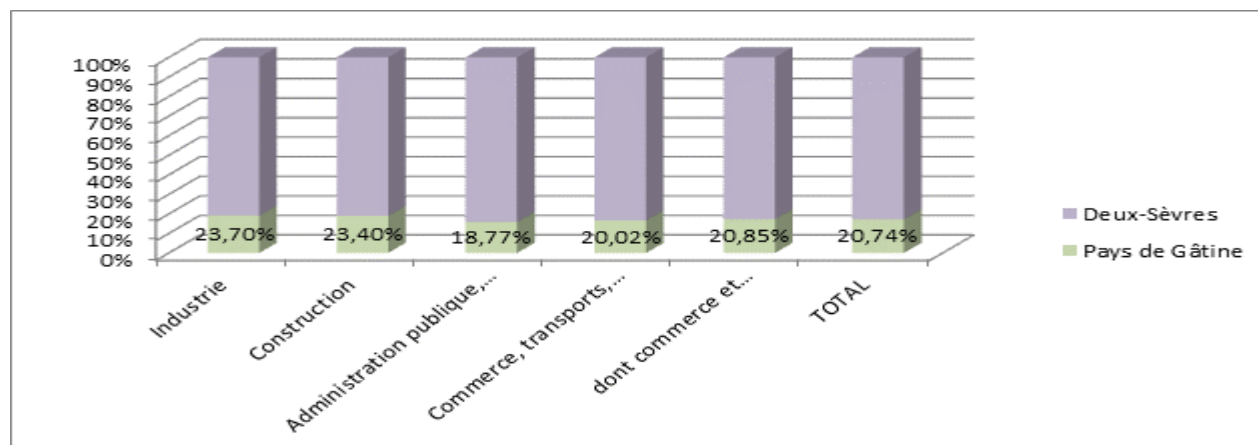
Nombre d'établissements par secteur d'activité en 2011

	Gâtine-Autize	Espace Gâtine	Val d'Egray	Pays Sud Gâtine	Pays Ménigoutais	Parthenay	Pays Thénezéen	Val de Thouet	Airvaudais	Terre de Sèvre	TOTAL	%	Deux-Sèvres	%
Industrie	60	31	28	34	17	97	32	23	27	69	418	12%	1764	24%
Construction	70	64	54	52	39	109	36	33	34	94	585	16%	2500	23%
Commerce, transports, services divers	244	181	131	150	154	716	120	91	147	301	2235	62%	11164	20%
dont commerce et réparation automobile	86	56	43	56	51	277	45	22	53	96	785	22%	3765	21%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	34	39	26	25	22	114	20	12	27	47	366	10%	1950	19%
	408	315	239	261	232	1036	208	159	235	511	3604		17378	

En 2011, le territoire du Pays de Gâtine compte 3604 établissements<sup>1</sup> principalement implantés sur la Communauté de Communes de Parthenay, la CC de Terre de Sèvre et la CC de Gâtine-Autize. Le Pays regroupe ainsi environ 21% des établissements du département.

La répartition des établissements par grands secteurs d'activités fait ressortir le poids important du secteur *Commerce, transports et services divers* avec 62% du nombre total d'établissements puis les secteurs de la construction et de l'industrie.

Au regard de la structure départementale, on observe au sein du Pays de Gâtine une proportion plus importante d'établissements des secteurs de l'industrie et de la construction. A l'inverse, la part des établissements des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale est plus faible.



Par ailleurs, il est important de noter que les établissements présents sur le territoire sont majoritairement des établissements sans salariés.

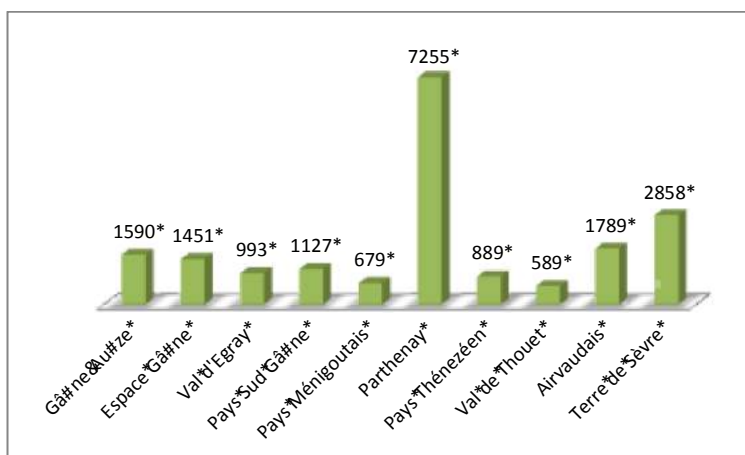
<sup>1</sup> L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.



- **Postes salariés par secteurs d'activités**

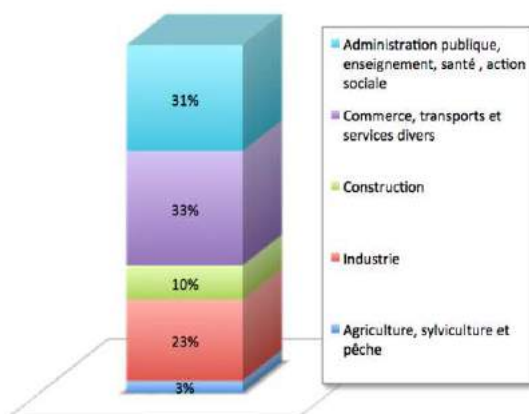
L'ensemble des postes salariés du territoire représente 19 220 emplois répartis en 5 grands secteurs d'activités au 31 décembre 2010. Cela représente 15% des postes salariés du département (124 607).

Au niveau du Pays de Gâtine, ces postes salariés sont fortement concentrés sur la CC de Parthenay (38%) et dans une moindre mesure sur la CC de Terre de Sèvres (15%). Le reste est réparti sur l'ensemble des CC de manière assez homogène.



La majorité des postes est assurée par les secteurs commerce, transports et services divers (33%) d'une part et Administration publique, enseignement, santé, action sociale (31 %) d'autre part.

La plus faible contribution provient du secteur Agriculture, sylviculture et pêche qui ne représente que 3 % des effectifs salariés.



Cette répartition des postes par secteur d'activités n'est pas homogène entre chaque CC. En effet, le secteur de l'Agriculture, sylviculture et pêche est plus ou moins important avec par exemple pour la CC de Parthenay 0% des postes contre 16 % pour le Pays de Sud Gâtine. en va de même pour l'industrie avec 2% pour la CC du Pays de Ménigoutais contre 41 % pour Terre de Sèvre.

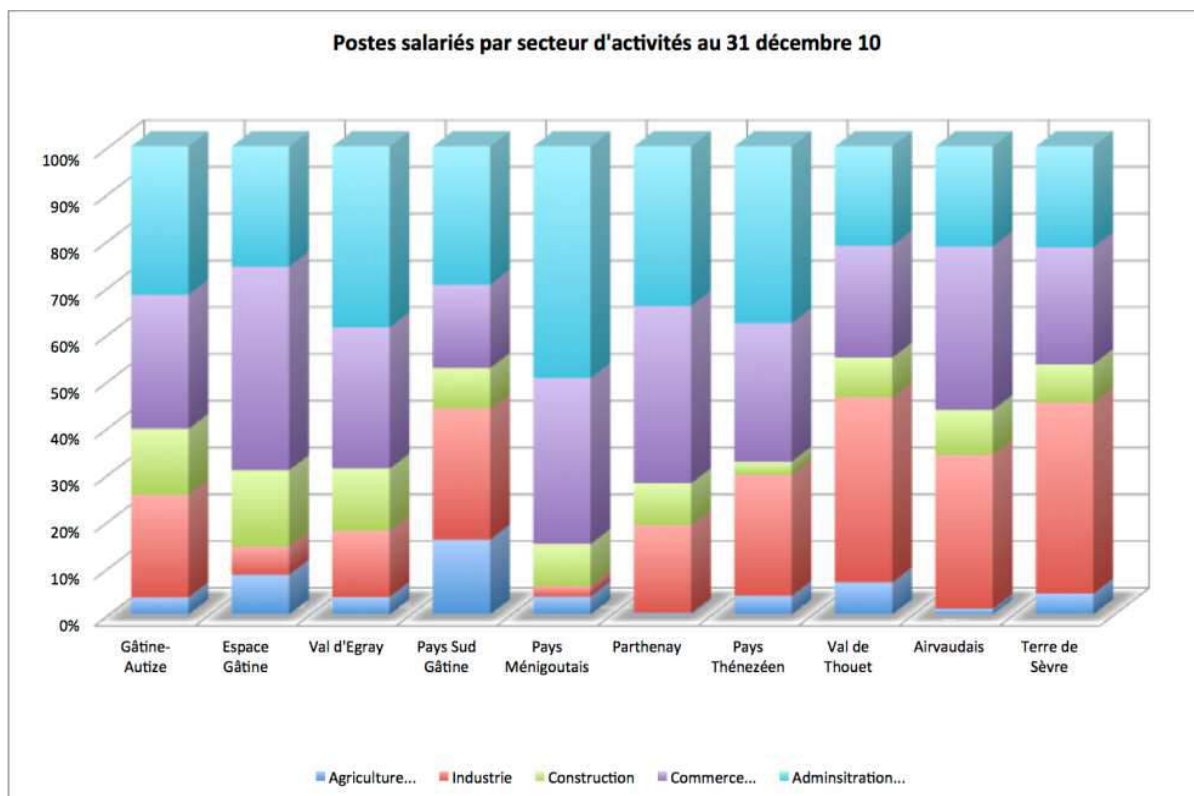
Ainsi, le secteur le plus pourvoyeur de postes salariés n'est pas le même pour toutes les CC :

- Administration publique, enseignement, santé, action sociale : CC de Gâtine-Autize (32%), CC Val d'Egray (39%), CC Pays Sud Gâtine (30%), CC Pays de Ménigoutais (49%), CC Pays de Thénézéen (38%)
- Commerce, transports et services divers: CC Espace Gâtine (43%), CC Parthenay (38%), CC Airvaudais (35%)
- Industrie : CC Val de Thouet (40%) et CC Terre de Sèvre (41%)

Par ailleurs, 13% des salariés travaillent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire contre 10% au niveau national, à travers 350 établissements (association, coopérative) : 35% associations santé social, 24% coopératives agricoles...

Six salariés sur dix travaillent pour des associations. A elles seules, l'action sociale et la santé emploient un salarié sur trois. Les services d'aide par le travail et aux handicapés sont particulièrement présents, de même que les coopératives agricoles. Dans ces secteurs, les trois quarts des salariés sont des ouvriers.

Le graphique ci-dessous illustre bien ces différences de répartition entre les secteurs d'activités en fonction des CC.



## Postes salariés par secteur d'activités au 31 décembre 10

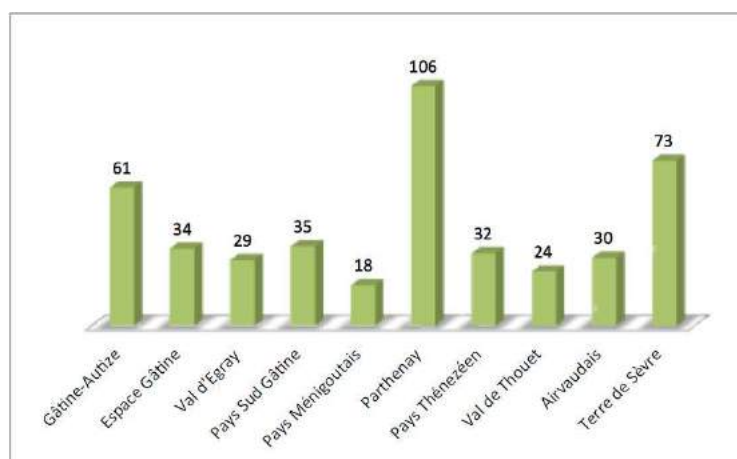
	Agriculture, sylviculture et pêche		Industrie		Construction		Commerce, transports et services divers		Administration publique, enseignement, santé, action sociale		Total	CC/Total
	Emplois	%	Emplois	%	Emplois	%	Emplois	%	Emplois	%		
Gâtine-Autize	58	4%	348	22%	224	14%	456	29%	504	32%	1590	8%
Espace Gâtine	123	8%	87	6%	237	16%	631	43%	373	26%	1451	8%
Val d'Egray	37	4%	140	14%	132	13%	300	30%	384	39%	993	5%
Pays Sud Gâtine	180	16%	315	28%	98	9%	201	18%	333	30%	1127	6%
Pays Ménigoutais	26	4%	15	2%	61	9%	241	35%	336	49%	679	4%
Parthenay	23	0%	1360	19%	648	9%	2751	38%	2473	34%	7255	38%
Pays Thénezéen	35	4%	230	26%	25	3%	263	30%	336	38%	889	5%
Val de Thouet	40	7%	233	40%	50	8%	141	24%	125	21%	589	3%
Airvaudais	21	1%	590	33%	170	10%	625	35%	383	21%	1789	9%
Terre de Sèvre	126	4%	1165	41%	237	8%	713	25%	617	22%	2858	15%
<b>TOTAL</b>	<b>669</b>	<b>3%</b>	<b>4483</b>	<b>23%</b>	<b>1882</b>	<b>10%</b>	<b>6322</b>	<b>33%</b>	<b>5864</b>	<b>31%</b>	<b>19220</b>	
Deux-Sèvres	2054	2%	23419	19%	9540	8%	52445	42%	37149	30%	124607	
Contribution département	33%		19%		20%		12%		16%		15%	

Source INSEE - Compilation Synopter

### ► Un tissu industriel historique

L'industrie comprenait 442 établissements sur le territoire du Pays de Gâtine au 31/12/10 ce qui représente environ 24 % des établissements du département.

Les établissements sont quasiment répartis sur l'ensemble du territoire avec une prédominance de la CC de Parthenay, de Terre de Sèvre et de Gâtine-Autize (Cf. graphique ci-dessous).



Etablissements Industriels au 31/12/10

L'industrie est principalement composée d'entreprises sans salarié (45%) ou avec 1 à 9 salariés (35%). Cette répartition est identique au niveau du département des Deux-Sèvres.

## Industrie : établissements actifs 31/12/10

	total	salariés									
		0	%	1 à 9	%	10 à 19	%	20 à 49	%	50 ou plus	%
Gâtine-Autize	61	37	61%	15	25%	6	10%	1	2%	2	3%
Espace Gâtine	34	18	53%	13	38%	2	6%	1	3%	0	0%
Val d'Egray	29	14	48%	11	38%	2	7%	2	7%	0	0%
Pays Sud Gâtine	35	14	40%	13	37%	4	11%	2	6%	2	6%
Pays Ménigoutais	18	15	83%	3	17%	0	0%	0	0%	0	0%
Parthenay	106	36	34%	47	44%	7	7%	9	8%	7	7%
Pays Thénezéen	32	12	38%	12	38%	4	13%	3	9%	1	3%
Val de Thouet	24	9	38%	9	38%	3	13%	2	8%	1	4%
Airvaudais	30	10	33%	11	37%	1	3%	6	20%	2	7%
Terre de Sèvre	73	32	44%	21	29%	8	11%	7	10%	5	7%
<b>TOTAL</b>	<b>442</b>	<b>197</b>	<b>45%</b>	<b>155</b>	<b>35%</b>	<b>37</b>	<b>8%</b>	<b>33</b>	<b>7%</b>	<b>20</b>	<b>5%</b>
Deux-Sèvres	1851	846	46%	628	34%	139	8%	135	7%	103	6%

Source INSEE - Compilation Synopter

Les entreprises de plus de 20 salariés se trouvent principalement sur la CC de Parthenay (30% des entreprises du territoire) et la CC de Terre de Sèvre (23 %).

Les entreprises sans salarié se situent principalement sur la CC de Gâtine-Autize (19%), la CC de Parthenay (18%) et la CC de terre de Sèvre (16%).

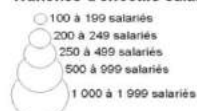
Les grands établissements industriels de la Région se situent principalement à la périphérie du territoire du Pays de Gâtine (Cf. carte ci-dessous), au sein ou à proximité des grandes agglomérations régionales mais aussi des grandes villes du département telles que Bressuire (influence du choletais) ou Thouars.

Parmi les grands établissements industriels du territoire, la plupart correspondent à des implantations historiques et on ne recense quasiment pas de nouvelles implantations significatives depuis plusieurs années.

### L'industrie en Poitou-Charentes

#### Etablissements industriels de 100 salariés et plus au 1er janvier 2009

#### Tranches d'effectifs salariés

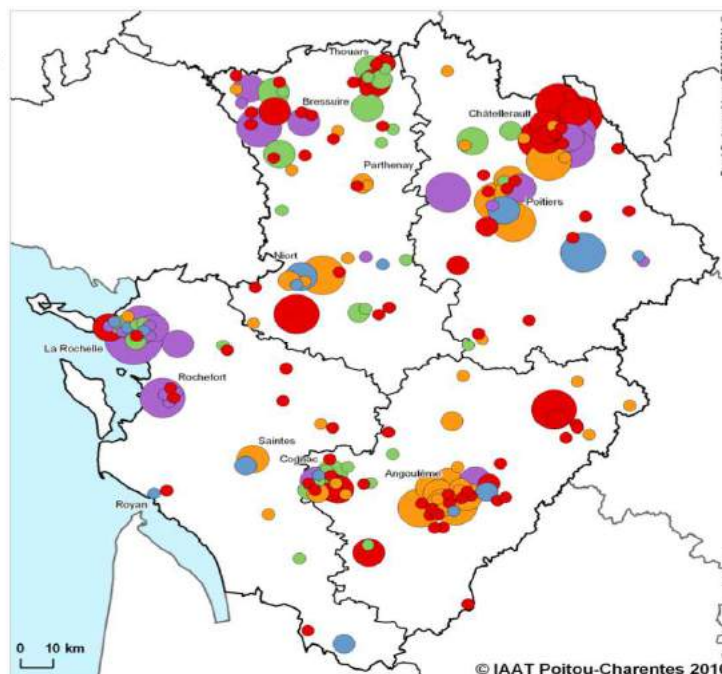


#### Secteurs d'activités

- Industries extractives ; Energie ; Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
- Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines
- Fabrication de matériels de transport
- Fabrication d'autres produits industriels

Les données utilisées sont issues du Répertoire des entreprises et des établissements - SIRENE géré par l'INSEE. Sont comptabilisés, tous les établissements qui exercent une activité économique réelle dans l'ensemble des secteurs de l'industrie (y compris énergie, eau, déchets). Un établissement est une unité géographique où une entreprise exerce son activité.

Source : INSEE, Sirene-dénombrement des établissements au 01/01/2009



Au niveau de l'emploi salarié, les établissements industriels représentent 4 483 emplois sur le territoire du Pays de Gâtine. Ils représentent 20 % des emplois de ce secteur au niveau du département des Deux-Sèvres.

La majorité des emplois du territoire sont présents au sein des entreprises de plus de 100 salariés (36 % des emplois du secteur). Puis ce sont les établissements de 20 à 49 salariés qui génèrent le plus d'emplois (23%).

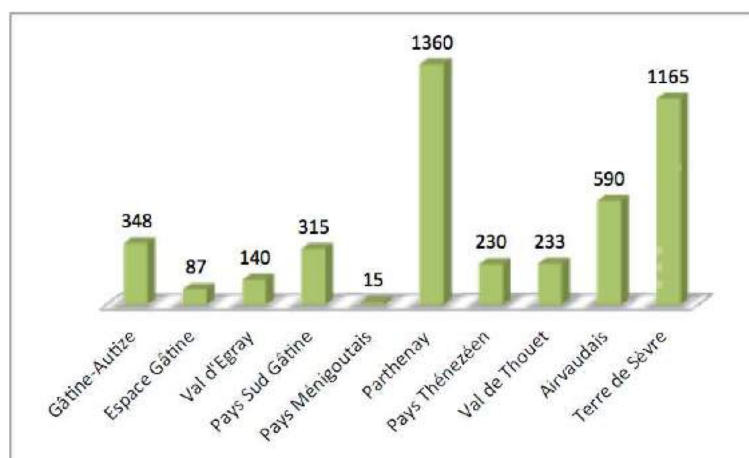
En comparaison avec le département, les emplois du Pays de Gâtine sont plus présents dans les entreprises ayant moins de 100 salariés qu'au niveau départemental. En effet, 36 % des emplois se situent dans les entreprises de plus de 100 salariés au sein du Pays, alors que le taux monte à 48 % au niveau du département.

#### Industrie : postes salariés au 31 décembre 2010

	salariés											
	total	%	1 à 9	%	10 à 19	%	20 à 49	%	50 à 99	%	100 ou +	%
Gâtine-Autize	348	8%	53	15%	77	22%	24	7%	80	23%	114	33%
Espace Gâtine	87	2%	37	43%	30	34%	20	23%	0	0%	0	0%
Val d'Egray	140	3%	41	29%	23	16%	76	54%	0	0%	0	0%
Pays Sud Gâtine	315	7%	64	20%	57	18%	50	16%	144	46%	0	0%
Pays Ménigoutais	15	0%	15	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Parthenay	1360	30%	198	15%	104	8%	314	23%	298	22%	446	33%
Pays Thénezéen	230	5%	37	16%	60	26%	77	33%	56	24%	0	0%
Val de Thouet	233	5%	23	10%	50	1%	54	23%	0	0%	106	45%
Airvaudais	590	13%	37	6%	12	2%	207	35%	0	0%	334	57%
Terre de Sèvre	1165	26%	67	6%	110	9%	195	17%	176	15%	617	53%
<b>TOTAL</b>	<b>4483</b>	<b>19%</b>	<b>572</b>	<b>13%</b>	<b>523</b>	<b>12%</b>	<b>1017</b>	<b>23%</b>	<b>754</b>	<b>17%</b>	<b>1617</b>	<b>36%</b>
Deux-Sèvres	23419		2369	10%	1918	8%	4305	18%	3619	15%	11208	48%

Source INSEE - Compilation Synopter

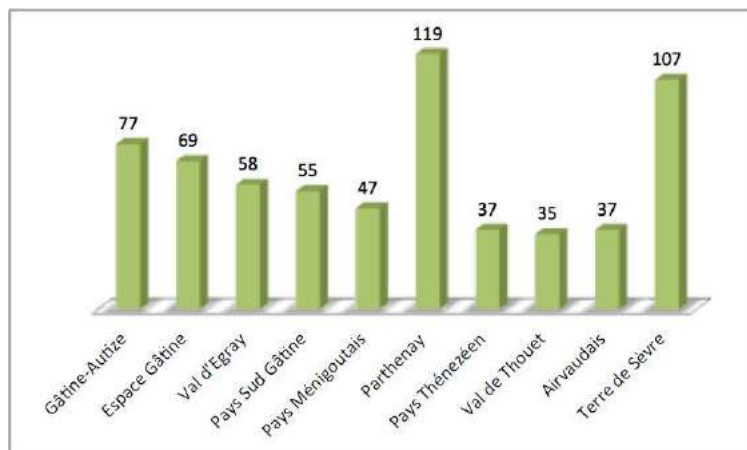
Les emplois dans le secteur de l'Industrie sont principalement concentrés sur les CC de Parthenay, de Terre de Sèvre et de Gâtine Autize. Il est intéressant de noter le faible nombre d'emplois (15) de ce secteur sur la CC du Pays Ménigoutais.



Emplois du secteur de l'industrie au 31/12/10

## ► Construction

A l'instar de l'industrie, les établissements de la construction sont répartis sur l'ensemble du territoire avec une prédominance de la CC de Parthenay et de celle de Terre de Sèvre.



Etablissements du secteur Construction au 31/12/10

Le secteur de la construction est très largement dominé par des établissements sans salarié (54%) et avec 1 à 9 salariés (40%). Cette répartition est quasiment identique à celle du département avec un écart +3 points pour les établissements de 1 à 9 salariés et -2 points pour les établissements de 20 à 49 salariés ce qui confirme le fait que le territoire est principalement composé de petites unités.

### Construction : établissements actifs 31/12/10

	total	salariés									
		0	%	1 à 9	%	10 à 19	%	20 à 49	%	50 ou plus	%
Gâtine-Autize	77	35	45%	38	49%	2	3%	2	3%	0	0%
Espace Gâtine	69	34	49%	31	45%	3	4%	0	0%	1	1%
Val d'Egray	58	35	60%	19	33%	3	5%	1	2%	0	0%
Pays Sud Gâtine	55	31	56%	22	40%	2	4%	0	0%	0	0%
Pays Ménigoutais	47	34	72%	12	26%	1	2%	0	0%	0	0%
Parthenay	119	61	51%	45	38%	8	7%	3	3%	2	2%
Pays Thénezeéen	37	25	68%	12	32%	0	0%	0	0%	0	0%
Val de Thouet	35	19	54%	15	43%	1	3%	0	0%	0	0%
Airvaudais	37	17	46%	17	46%	1	3%	1	3%	1	3%
Terre de Sèvre	107	57	53%	44	41%	6	6%	0	0%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>641</b>	<b>348</b>	<b>54%</b>	<b>255</b>	<b>40%</b>	<b>27</b>	<b>4%</b>	<b>7</b>	<b>1%</b>	<b>4</b>	<b>1%</b>
Deux-Sèvres	2740	1488	54%	1004	37%	144	5%	84	3%	20	1%

Source INSEE - Compilation Synopter

Au niveau géographique, que ce soit pour les établissements avec peu de salariés (<10) et importants (> à 20), la concentration est la plus importante sur la CC de Parthenay.

Au niveau de l'emploi, le secteur de la construction représente 1882 emplois salariés au 31/12/10. Ce volume représente 20% des emplois salariés au niveau départemental pour ce secteur.

Les emplois salariés sont principalement créés par des établissements de 1 à 9 salariés (48%) et de 10 à 19 salariés (19%).

En comparaison avec les données départementales, nous pouvons noter :

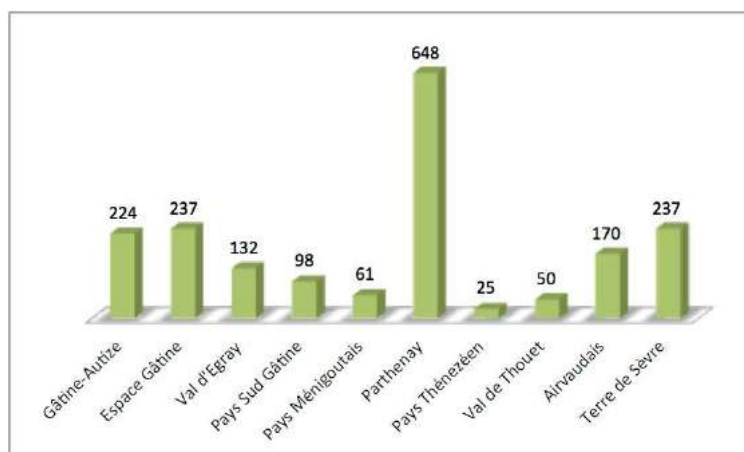
- une part plus importante de +13 points (48 % vs 35 %) des emplois salariés des établissements de 1 à 9 salariés par rapport au total des emplois salariés et de +6 points (8% vs 2%) des établissements de 100 salariés ou plus.
- à l'inverse une part plus faible de -15 points (13 % vs 28%) pour les entreprises de 20 à 49 salariés

**Construction : postes salariés au 31 décembre 2010**

	salariés											
	total	%	1 à 9	%	10 à 19	%	20 à 49	%	50 à 99	%	100 ou +	%
Gâtine-Autize	224	12%	137	61%	23	10%	64	29%	0	0%	0	0%
Espace Gâtine	237	13%	115	49%	38	16%	0	0%	84	35%	0	0%
Val d'Egray	132	7%	50	38%	41	31%	41	31%	0	0%	0	0%
Pays Sud Gâtine	98	5%	71	72%	27	28%	0	0%	0	0%	0	0%
Pays Ménigoutais	61	3%	42	69%	19	31%	0	0%	0	0%	0	0%
Parthenay	648	34%	201	31%	101	16%	113	17%	84	13%	149	23%
Pays Thénézéen	25	1%	25	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Val de Thouet	50	3%	39	78%	11	1%	0	0%	0	0%	0	0%
Airvaudais	170	9%	54	32%	14	8%	20	12%	82	48%	0	0%
Terre de Sèvre	237	13%	160	68%	77	32%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>1882</b>	<b>20%</b>	<b>894</b>	<b>48%</b>	<b>351</b>	<b>19%</b>	<b>238</b>	<b>13%</b>	<b>250</b>	<b>13%</b>	<b>149</b>	<b>8%</b>
Deux-Sèvres	9540		3331	35%	1974	21%	2701	28%	1385	15%	149	2%

Source INSEE - Compilation Synopter

Les postes salariés au sein de la construction sont inégalement répartis sur le territoire avec des écarts importants : 648 pour le CC de Parthenay contre 25 pour la CC du Pays Thénézéen.



Emplois du secteur de la construction au 31/12/10

## ► Focus sur l'artisanat : ¼ des artisans des Deux-Sèvres

Le Pays de Gâtine concentre 1482 établissements artisanaux en 2011, soit 1/4 des établissements du département, juste derrière la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) avec 1751 établissements.

A l'instar des autres territoires du département, le nombre d'établissements s'est contracté entre 2002 et 2004 pour connaître ensuite une croissance soutenue (hormis en 2009).

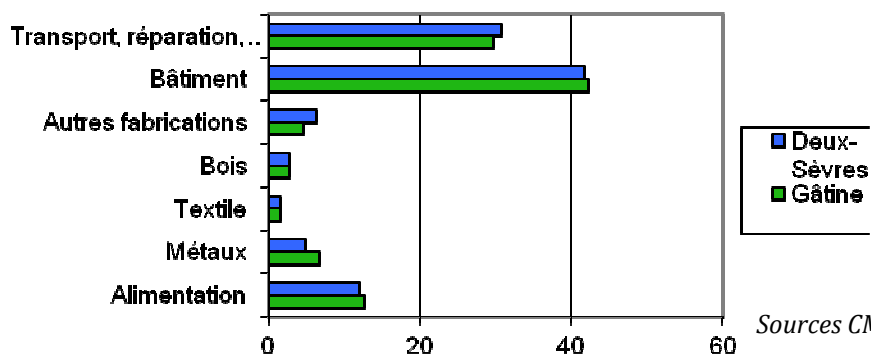
Par contre cette croissance s'est stabilisée entre 2010 et 2011 (1480 établissements à 1482 établissements) à l'image d'autres territoires. Néanmoins certains ont conservé une croissance durant cette période la CAN + 10%, Pays du Haut-val-de-Sèvre +4 %.

Pays	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays du Bocage Bressuirais	801	787	753	770	765	791	810	809	840	862
Pays Thouarsais	583	587	596	590	583	617	636	619	632	618
Pays du Haut-val-de-Sèvre	311	384	377	369	385	396	416	410	429	470
Pays de Gâtine	1349	1327	1303	1337	1354	1399	1416	1390	1480	1482
Pays Mellois	782	681	682	711	731	756	771	777	829	835
Communauté d'Agglomération de Niort (CAN)	1449	1429	1404	1421	1456	1514	1577	1543	1644	1751
<b>Total</b>	<b>5275</b>	<b>5195</b>	<b>5115</b>	<b>5198</b>	<b>5274</b>	<b>5473</b>	<b>5626</b>	<b>5548</b>	<b>5854</b>	<b>6018</b>

Sources : Artisanat en Deux Sèvres Chiffres clés 2011 CMA

Malgré ce ralentissement, le nombre d'établissements a progressé de 10 %, entre 2002 et 2011

### Comparaison de la répartition par secteur d'activité Deux-Sèvres / Pays de Gâtine (31/12/2011)

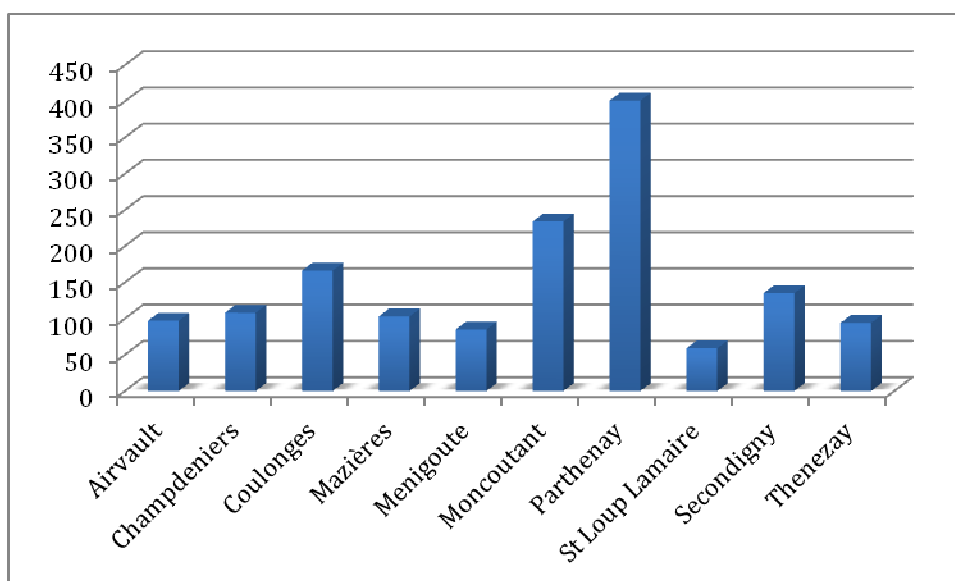


Sources CMA & Pays de Gâtine

La répartition par activités montre une assez grande homogénéité avec la structure départementale. On remarque néanmoins que, dans le Pays de Gâtine :

- le secteur « métaux » est plus présent (+ 1,83 points)
- les secteurs « autres fabrications » et « transports-réparations-services » sont moins présents (respectivement -1.72 et -1.11 points)





Source CMA & Pays de Gâtine

Concernant l'évolution du nombre d'entreprises présentes sur chaque canton depuis 2001, les cantons peuvent être répartis en 4 catégories :

- hausse significative : Champdeniers (+28), Ménigoute (+15)
- nombre constant (considéré comme constant entre une évolution de -5 à +5) : Airvault (-3), **Coulonges (-5)**, Mazières (+3), **Parthenay (+3)** et St Loup (-5)
- légère hausse : Secondigny (+8)
- légère baisse : Thenezay (-7)

On constate ainsi que les 3 cantons où est implanté le plus grand nombre d'entreprises artisanales ne sont pas tous dans la même dynamique : Moncoutant est en progression significative alors que Coulonges et Parthenay stagnent. Cela peut laisser présager d'un changement dans les prochaines années en ce qui concerne le poids des cantons.

### ► La dynamique de création d'établissements

C'est également dans le secteur *Commerce, transports et services divers* que l'on observe le plus fort taux de créations d'établissements en 2011 avec 63% des créations.

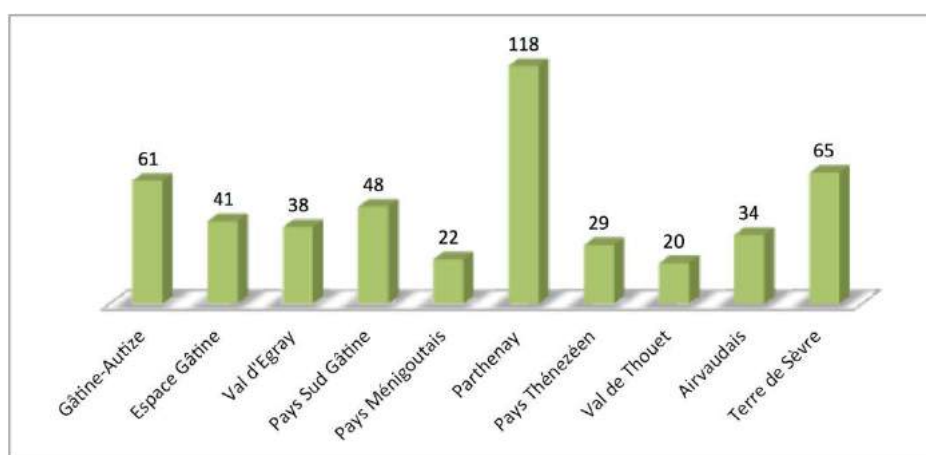
Ce secteur est suivi par le secteur de la *Construction* (16%) et par le secteur de l'*Industrie* (11%).

### Création d'établissements par secteur d'activité en 2011

	Gâtine-Autize	Espace Gâtine	Val d'Egray	Pays Sud Gâtine	Pays Ménigoutais	Parthenay	Pays Thénezéen	Val de Thouet	Airvaudais	Terre de Sèvre	TOTAL	%	Deux-Sèvres	%
Industrie	8	5	4	7	0	11	2	1	6	7	51	11%	221	23%
Construction	8	7	11	7	7	15	5	3	4	11	78	16%	344	23%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	7	1	6	3	1	16	4	2	2	5	47	10%	222	21%
Commerce, transports, services divers	38	28	17	31	14	76	18	14	22	42	300	63%	1512	20%
dont commerce et réparation automobile	12	7	3	8	5	29	6	6	9	14	99	21%	484	20%
	61	41	38	48	22	118	29	20	34	65	476		2299	

Source INSEE - Compilation Synopter

La répartition géographique des créations d'établissements n'est pas uniforme entre les Communautés de Communes (CC). En effet, la moyenne se situe à 47,6 créations par CC avec des écarts importants : CC de Parthenay (118) et la CC du Val de Thouet (20). Ces disparités sont illustrées par le graphique ci-dessous :



La création d'entreprises est majoritairement portée par des structures de type entreprise individuelle (77 % de la totalité). Cette répartition se retrouve dans l'ensemble des secteurs d'activités, hormis le secteur *Administration publique, enseignement, santé, action sociale* au sein duquel les entreprises individuelles représentent 92% des créations.

Nous retrouvons quasiment le même poids des entreprises individuelles au sein des créations d'entreprises au niveau du département des Deux-Sèvres (74%).

### Part des entreprises individuelles au sein des créations d'entreprises en 2011

	Gâtine-Autize			Espace Gâtine			Val d'Egray			Pays Sud Gâtine			Pays Ménigoutais			Parthenay			Pays Thénezéen			Val de Thouet			Terre de Sèvre			TOTAL			Deux-Sèvres		
	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%	TOT	EI	%			
Industrie	3	3	100%	3	3	100%	1	1	100%	3	1	33%	0	0	0%	9	4	44%	2	2	100%	1	1	100%	5	4	80%	27	19	70%	144	105	73%
Construction	9	7	78%	5	4	80%	11	7	64%	7	6	86%	7	7	100%	13	11	85%	4	4	100%	3	3	100%	10	4	40%	69	53	77%	317	221	70%
Commerce, transports, services divers	36	30	83%	25	24	96%	16	14	88%	28	23	82%	11	10	91%	61	47	77%	14	13	93%	12	10	83%	32	4	13%	235	175	74%	1227	893	73%
dont commerce et réparation automobile	11	9	82%	7	6	86%	3	3	100%	10	7	70%	4	4	100%	21	16	76%	5	4	80%	6	5	83%	12	4	33%	79	58	73%	399	296	74%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5	5	100%	1	1	100%	4	4	100%	3	3	100%	1	1	100%	15	14	93%	4	4	100%	1	1	100%	5	4	80%	39	37	95%	184	167	91%
	53	45	85%	34	32	94%	32	26	81%	41	33	80%	19	18	95%	98	76	78%	24	23	96%	17	15	88%	52	16	31%	370	284	77%	1872	1386	74%

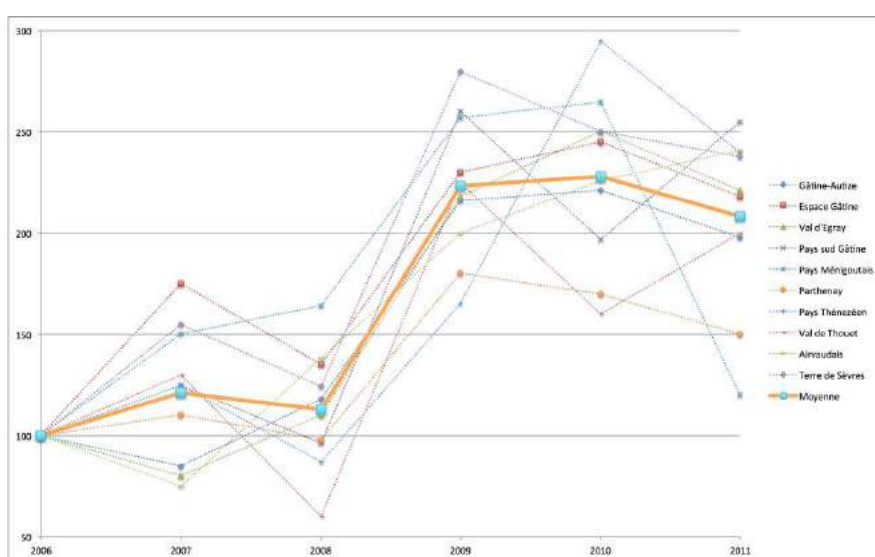
Attention : pas de données pour la Communauté de Communes pour le développement de l'Airvaudais

Source INSEE - Compilation Synopter

Après une phase de croissance du nombre de création d'établissements sur le territoire entre 2008 et 2010, les tendances sont à la baisse à partir de 2010. Néanmoins, il existe de grandes disparités entre les CC que cela soit à la hausse ou à la baisse.

La courbe d'évaluation des créations est quasiment similaire à celle du département mais reflète de grandes disparités entre territoires :

- Au niveau du premier pic de croissance en 2007 : certains territoires (Airvaudais, Val d'Egray et Gâtine-Autize) ont eu une réduction du taux de création d'établissements
- Le ralentissement en 2008 est subi par l'ensemble des communautés de communes, hormis le Pays Ménigoutais qui continue sur sa lancée. A l'inverse, deux territoires ont une réduction de ce taux de croissance des créations
- La forte croissance de 2009 est partagée par l'ensemble des CC
- De même le ralentissement observé à partir de 2010 est partagé par la quasi-totalité des CC avec des disparités d'intensité. A l'inverse deux CC : Val de Thouet et Pays Sud Gâtine ont réussi à inverser la tendance en 2011



## ► Le positionnement économique du territoire

L'analyse de la répartition des emplois entre sphère présentielle<sup>2</sup> et non présentielle permet de faire ressortir quelques caractéristiques du territoire du Pays de Gâtine. On observe ainsi tout d'abord une dichotomie entre le Nord et le Sud. Le Nord est caractérisé par un poids des emplois productifs très nettement supérieur à la moyenne nationale (44% dans le Nord Deux-Sèvres contre 34% au niveau national). A l'inverse, le Sud Deux-Sèvres est marqué par l'importance des emplois de la sphère présentielle privée.

<sup>2</sup> La sphère non présentielle regroupe les activités dont la production est destinée à être exportée hors du territoire (équivalent de la base productive). La sphère présentielle rassemble les activités dont la production est destinée principalement aux ménages du territoire ou des territoires limitrophes.

	Sphère non présentielle domaine privé	Sphère non présentielle domaine public	Sphère présentielle domaine privé	Sphère présentielle domaine public
Bressuirais	50%	0%	31%	19%
Gâtine	39%	0%	38%	23%
Thouarsais	42%	0%	33%	25%
Nord Deux-Sèvres	44%	0%	34%	22%
Sud Deux-Sèvres	30%	0%	46%	24%
Deux-Sèvres	35%	0%	42%	23%
Poitou-Charentes	32%	0%	42%	26%
France	34%	0%	42%	24%

Source : prospective Nord Deux-Sèvres, Approche statistique du territoire des Maisons de l'Emploi Nord Deux-Sèvres, CRIEF 2010

Le Pays de Gâtine se distingue par ailleurs avec un poids des emplois présents privés supérieur à ceux observés sur les autres territoires limitrophes (Bressuirais et Thouarsais).

#### 10 premiers secteurs de spécialisation (2007) :

Bressuirais		Gâtine		Thouarsais		Nord Deux-Sèvres	
Construction automobile	9,03%	Action sociale	12,48%	Bâtiment	8,85%	Action sociale	9,85%
Action sociale	7,98%	Administration publique	8,57%	Action sociale	8,51%	Bâtiment	7,55%
Education	7,48%	Bâtiment	7,37%	Administration publique	7,95%	Administration publique	7,12%
Bâtiment	6,88%	Education	6,32%	Santé	6,31%	Education	6,70%
Industrie viandes	5,77%	Commerce de gros	5,43%	Industrie viandes	6,17%	Industrie viandes	5,06%
Santé	5,12%	Transport marchandises	3,68%	Education	6,12%	Santé	4,75%
Administration publique	5,05%	Industrie viandes	3,68%	Fabrication articles papier, carton	4,34%	Commerce de gros	4,55%
Commerce de gros	4,67%	Santé	3,40%	Transformation des matières plastiques	4,15%	Construction Automobile	3,55%
Fabrication meubles	3,54%	GSA	3,17%	Transport marchandises	3,44%	Transport marchandises	3,10%
Commerce de détail	2,93%	Commerce de détail	2,97%	Commerce de détail	3,38%	Commerce de détail	3,06%

Source : prospective Nord Deux-Sèvres, Approche statistique du territoire des Maisons de l'Emploi Nord Deux-Sèvres, CRIEF 2010

Le tableau précédent permet justement de pointer, sur le Pays de Gâtine, le poids important de l'Action sociale au regard des territoires limitrophes (établissements d'accueil des enfants handicapés, d'accueil des enfants en difficulté, d'accueil des adultes handicapés, d'accueil des personnes âgées, d'autres hébergements sociaux,

des crèches et garderies d'enfants, aux établissements d'aide par le travail, d'aide à domicile et aux autres formes d'action sociale)

Si cette analyse met également en lumière le poids important sur le territoire de l'industrie des viandes sur le Pays de Gâtine, on note cependant que le tissu économique de la Gâtine apparaît comme le moins atypique vis-à-vis du Bressuirais ou du Thouarsais.

Enfin, entre 2003 et 2007, on observe à la fois un renforcement sur des secteurs « standards » et une diminution du poids significatif de « l'industrie des viandes ».

**Indice de spécificité<sup>3</sup> (2007) :**

Bressuirais		Gâtine		Thouarsais		Nord Deux-Sèvres	
Industrie habillement	13,24	Industrie viandes	5,68	Industrie viandes	9,53	Industrie viandes	7,82
Construction automobile	11,63	Fabrication machines g <sup>al</sup>	5,58	Transformation matières plastiques	6,12	Industrie habillement	6,53
Fabrication meubles	9,98	Fabrication meubles	4,78	Location sans opérateur	4,14	Fabrication meubles	5,96
Industrie viandes	8,91	Industrie habillement	3,33			Construction automobile	4,58
Fabrication équipements automobiles	4,74	Chaudronnerie	3,32			Transformation matières plastiques	3,74
Chaudronnerie	3,96						
Transformation matières plastiques	3,73						
Travail bois	3,71						

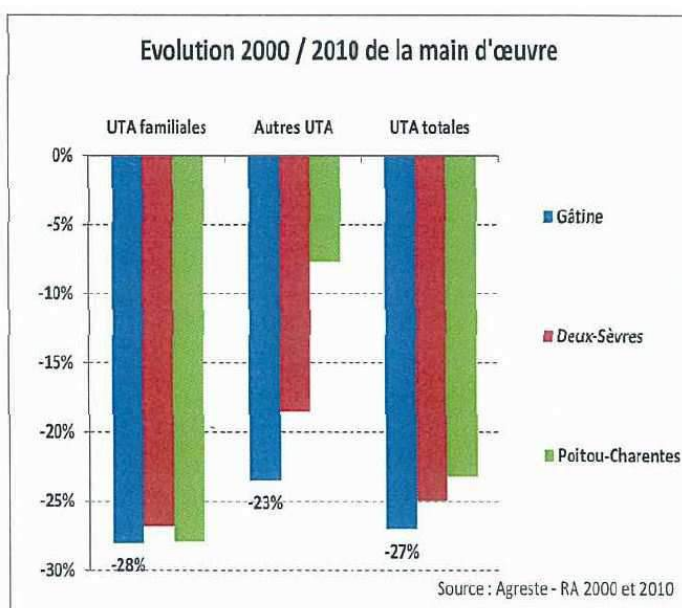
Source : prospective Nord Deux-Sèvres, Approche statistique du territoire des Maisons de l'Emploi Nord Deux-Sèvres, CRIEF 2010

<sup>3</sup> L'indice de spécificité : poids observé dans l'emploi local est x fois supérieur à la moyenne nationale

## ► Analyse de Etat des lieux de l'agriculture et problématiques agricoles

On recense sur le Pays de Gâtine plus de 3200 exploitations agricoles dont les 2/3 dites professionnelles.

Depuis 20 ans, on a également observé la **disparition de la moitié des exploitations** du Pays de Gâtine (+ de 1500 entreprises agricoles depuis 1988, dont les créations d'emplois ne compensent pas la baisse du nombre des salariés dans les exploitations agricoles). Ces pertes sont plus marquées sur les cantons d'Airvault, Mazières en Gâtine et Ménigoute. Cette tendance s'explique notamment par un agrandissement de la taille moyenne des exploitations.



*Source : Panorama agricole du territoire du Pays de Gâtine (Chambre d'Agriculture Poitou-Charentes)*

Sur le territoire du Pays de Gâtine, plus de 10% de la population active vit de l'agriculture ce qui traduit l'importance de ce secteur d'activités.

Depuis 1988, on observe un **rajeunissement** des exploitants et co-exploitants : 25% de la population agricole à plus de 55 ans en 2000, contre plus 30% en 1988.

Au niveau des productions agricoles, l'élevage occupe une place prépondérante :

- 70 % du cheptel ovin départemental et 3% de la production ovine nationale
- 1 exploitation sur 4 détient un cheptel ovin, mais des disparités importantes en fonction des cantons : plus de 70% des exploitations de Ménigoute et Parthenay exploitent cette filière
- 28% (céréales) et 23% (oléagineux) des surfaces départementales, près de 40 % de la SAU du Pays sont occupées par ces grandes cultures, les cultures fourragères restant majoritaires
- région importante de production de pommes (environ 30 000 T), près du 1/3 de la production est exportée

L'agriculture est en net recul – baisse de plus d'un quart de la main d'œuvre agricole entre 2000 et 2010-, mais son poids reste deux fois supérieur à la moyenne régionale avec plus de 16 % d'actifs dans ce secteur. Elle suit les mêmes tendances que dans les autres territoires. Les chefs d'exploitations vieillissent (71 % des exploitants ont plus de 40 ans), les jeunes sont peu nombreux et ont des difficultés à s'installer (perte de 167 exploitations par an en 12 ans). Enfin, les exploitations se concentrent, les surfaces passent d'une moyenne de 43 à 69 hectares en 12 ans. (*Décimal INSEE 2004*)

- **Exploitations agricoles**

En 2010, à l'instar du département des Deux-Sèvres, le nombre d'exploitations agricoles est en fort retrait de -28% depuis 2000 (après une baisse de -38% entre 1988 et 2000).

Pays de Gâtine (périmètre 1er janvier 2013)				
	2000	2010	2010 / 2000	
Nombre d'exploitations				
<b>Total</b>	<b>3143</b>	<b>2270</b>	<b>-873</b>	<b>-28%</b>
dont moyennes ou grandes	2052	1585	-467	-23%
dont petites*	1091	685	-406	-37%

(\*) production brute standard (PBS) < 25.000 €

Les diminutions sont réparties sur l'ensemble du territoire. Pour toutes les exploitations, la plus forte diminution concerne la CC de l'Airvaudais. Les territoires qui résistent le mieux sont le Pays Thénézéen et le Val de Thouet.

Les petites exploitations sont surreprésentées : celles de moins de 75 ha par actif familial représentent 66% du total, contre 60% dans le département et 55% dans la Région.

La part des grandes exploitations (plus de 100 ha par actif familial) est à l'inverse inférieure (18%) à la proportion observée au niveau départemental (25%) et régional (30%)

La réduction du nombre d'exploitations agricoles perdue dans le temps comme l'illustre le tableau ci-contre sur le nombre d'exploitations ayant leur siège dans les cantons du Pays de Gâtine. La diminution sur 1988 – 2010 est de 55% dans la lignée de celle observée au niveau du département des Deux-Sèvres (-56%).

La contraction la plus importante est sur le Canton d'Airvault avec une réduction de 66% du nombre d'exploitations. Dans l'ensemble, les différents cantons ont perdu au moins la moitié de leurs exploitations agricoles entre 1988 et 2010.

En parallèle, la modernisation des exploitations agricoles (évolution de la PBS moyenne par exploitation entre 2000 et 2010 : +41,9%) engendre une réduction importante du travail dans les exploitations agricoles. L'UTA est passée de 7875 en 1988 à 3433 en 2010, soit une réduction de 56%.

Libellé du canton	Exploitations agricoles ayant leur siège dans le canton			
	% (2010-1988)	2010	2000	1988
Airvault	-66%	116	183	338
Champdeniers-Saint-Denis	-54%	154	204	338
Coulonges-sur-l'Autize	-56%	290	412	663
Mazières-en-Gâtine	-56%	275	375	631
Ménigoute	-52%	228	283	476
Moncoutant	-51%	355	478	719
Parthenay	-57%	213	333	497
Saint-Loup-Lamairé	-55%	188	250	414
Secondigny	-55%	284	390	627
Thénézey	-51%	190	263	384
<b>Moyenne Canton</b>	<b>-55%</b>	<b>2 293</b>	<b>3 171</b>	<b>5 087</b>
<b>Deux-Sèvres</b>	<b>-56%</b>	<b>6 439</b>	<b>9 097</b>	<b>14 778</b>

Libellé du canton	Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel			
	% (2010-1988)	2010	2000	1988
Airvault	-59%	159	208	390
Champdeniers(Saint)Denis	-56%	216	263	490
Coulonges(sur)l'Autize	-60%	418	547	1047
Mazières(en)Gâtine	-51%	496	645	1017
Ménigoute	-60%	294	394	743
Moncoutant	-53%	537	772	1145
Parthenay	-62%	266	379	702
Saint(Loup)Lamairé	-52%	266	317	558
Secondigny	-55%	548	834	1222
Thénézey	-58%	235	336	561
<b>Moyenne Canton</b>	<b>-56%</b>	<b>3 433</b>	<b>4 595</b>	<b>7 875</b>
<b>Deux-Sèvres</b>	<b>-55%</b>	<b>9 886</b>	<b>13 038</b>	<b>21 521</b>

Il en va de même au niveau du département avec une réduction de 55%.

Cette augmentation était pour partie liée à la réduction du nombre d'exploitations, il est logique de retrouver cette tendance entre 2000 et 2010.

- **Superficie agricole utilisée**

Malgré une réduction de la **SAU** entre 1988 et 2010 sur l'ensemble des cantons de -5% <sup>4</sup>(à l'image de celle du département), la SAU moyenne par exploitation augmente (entre 2000 – 2010 : +36%) ainsi que la taille moyenne des exploitations agricoles (entre 2000 et 2010 : + 17,9%) principalement en raison de la diminution du nombre d'exploitations.

En effet, sur le canton d'Airvault où le taux de disparition des exploitations est le plus élevé (-37%), l'augmentation de la SAU moyenne par exploitation est la plus élevée avec +55%. A l'inverse, le canton de Ménigoute qui a le plus faible taux de diminution du nombre d'exploitation : 37%, l'évolution de la SAU moyenne par exploitation est la plus faible avec +14%.

L'évolution de la SAU sur une grande majorité des cantons est négative. La plus forte réduction a lieu sur le canton de Mazières-en-Gâtine avec -11% de SAU entre 1988 et 2010. A l'inverse, le canton de Saint-Loup-Lamairé voit sa SAU augmenter de 4% (seul canton positif avec celui de Thénézay +1%) et celle du canton de Moncoutant restée stable.

La SAU moyenne par exploitation en 2010 est légèrement inférieure à celle du département (68,3ha vs 70ha) mais nettement supérieure à celle de la France (68,3ha vs 53ha). L'évolution de cette dernière, sur la période 2000-2010, est dans une suite logique par rapport à ces résultats : moins de croissance que le département (36ha vs 38ha) mais plus que le national (36ha vs 31ha).

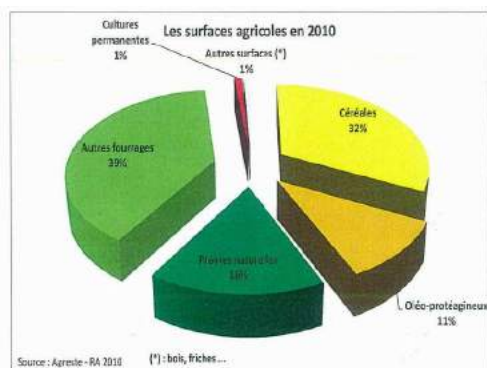
	France	Deux-Sèvres	Moyenne	Champdeniers-Saint-Denis	Coulonges-sur-l'Autize	Mazières-en-Gâtine	Parthenay	Saint-Loup-Lamairé	Secondigny	Thénézay	Airvault	Ménigoute	Moncoutant
SAU moyenne par exploitation en 2010 (ha)	53	70	68,3	67	71	54	61	80	55	76	91	75	53
Evolution de la SAU moyenne par exploitation entre 2000 et 2010 (%)	31	38	36,0	33	37	27	45	37	33	39	55	14	40
Variation absolue de la taille moyenne des exploitations agricoles entre 2000 et 2010 en nombre d'ha de SAU (ha)	13	19	17,9	17	19	11	19	22	14	21	32	9	15
Evolution de la superficie agricole utilisée (SAU) entre 2000 et 2010 (%)	-3	-3	-2,2	0	-3	-7	-8	3	-3	-1	-1	-8	4

Source Agreste - Consolidation Synopter

<sup>4</sup> -4 414 ha sur la période 1988-2000 (-2,83%) «et -3.913 ha (-2,58%) sur 2000-2010



- Répartition des superficies



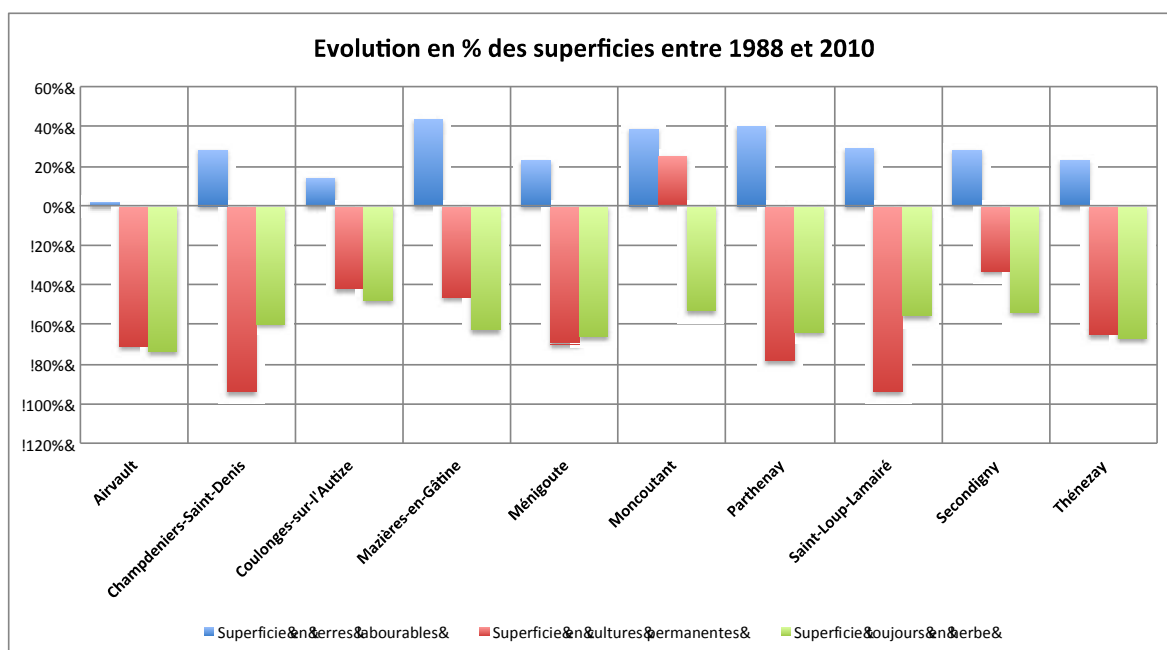
Les surfaces fourragères restent majoritaires en Gâtine avec plus de 81.000 ha; les grandes cultures représentent moins de la moitié, avec environ 64.000 ha sur les presque 147.000 ha de la SAU.

Cultures	2000		Evolution 2000-2010		2010
Cereales et oleo protéagineux	43%	63210	14%	8 533	71 743
Prairies naturelles	16%	23520	-16%	- 3 763	19 757
Autres fourrages	39%	57330	-6%	- 3 513	53 817
cultures permanentes	1%	1470	-49%	- 715	755
Autres	1%	1470	-37%	- 542	928
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>147000</b>			<b>147 000</b>

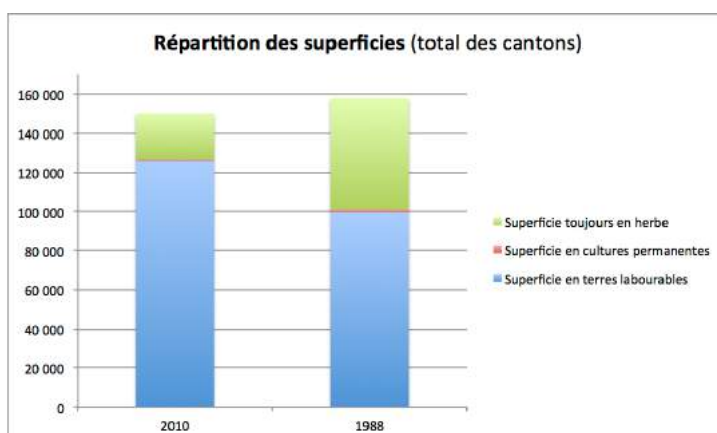
source Agreste RA 2000 et 2010

L'évolution de la SAU se traduit aussi par une évolution des pratiques au niveau des exploitations.

Les surfaces fourragères se réduisent nettement (-9% soit -4200 ha) tandis que les surfaces de grandes cultures progressent de 14% (+8.000 ha). En effet, la superficie en terres labourables a augmenté de 26 % sur l'ensemble des cantons alors que la superficie des cultures permanentes diminuait de 41 %. La superficie en terres labourables augmente plus vite au niveau des cantons (+9 %) par rapport au département des Deux-Sèvres.



De même, la superficie toujours en herbe se réduit plus vite (-6%) qu'au niveau départemental. Il apparaît donc pour les superficies, que celles relatives aux grandes cultures rognent près de 10% des surfaces fourragères totales et de 16% les prairies naturelles.



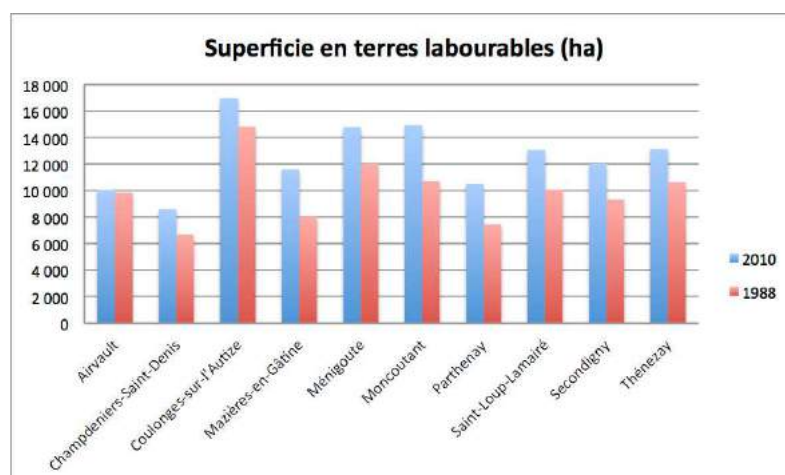
	Superficie en terres labourables en hectare				Superficie en cultures permanentes en hectare				Superficie toujours en herbe en hectare			
	% (2010-1988)	2010	2000	1988	% (2010-1988)	2010	2000	1988	% (2010-1988)	2010	2000	1988
Airvaut	3%	10 094	9951	9846	-71%	15	26	53	-74%	437	712	1650
Champdeniers-Saint-Denis	28%	8 607	8201	6699	-94%	1	4	16	-60%	1 773	2154	4394
Coulonges-sur-l'Autize	14%	17 012	16664	14858	-42%	41	49	70	-48%	3 635	4683	6937
Mazières-en-Gâtine	44%	11 635	11947	8072	-46%	157	197	292	-63%	3 165	3936	8450
Ménigoute	23%	14 828	15509	12024	-70%	3	4	11	-66%	2 186	2990	6384
Moncoutant	39%	14 964	13383	10750	26%	70	113	56	-53%	3 640	4379	7722
Parthenay	41%	10 513	10833	7478	-78%	5	10	23	-64%	2 455	3169	6785
Saint-Loup-Lamairé	29%	13 090	12523	10114	-94%	3	11	43	-55%	1 880	1974	4220
Secondigny	28%	12 009	10755	9363	-33%	434	769	649	-54%	3 159	4616	6834
Thénezay	23%	13 169	12825	10671	-65%	25	37	72	-67%	1 160	1382	3508
<b>Total Canton</b>	<b>26%</b>	<b>125 920</b>	<b>122 591</b>	<b>99 875</b>	<b>-41%</b>	<b>755</b>	<b>1 220</b>	<b>1 285</b>	<b>-59%</b>	<b>23 490</b>	<b>29 995</b>	<b>56 884</b>
<b>Deux-Sèvres</b>	<b>17%</b>	<b>382 693</b>	<b>381268</b>	<b>327743</b>	<b>-41%</b>	<b>1 931</b>	<b>2651</b>	<b>3272</b>	<b>-53%</b>	<b>65 354</b>	<b>77658</b>	<b>139237</b>

Source Agreste - Consolidation Synopter

### Détail par canton de l'évolution des superficies

- Terres labourables

L'augmentation des superficies des terres labourables entre 1988 et 2010 est répartie sur l'ensemble des cantons, hormis le canton d'Airvaut qui reste stable (+3%).



Les plus fortes augmentations ont lieu sur les cantons suivants : Mazières-en-Gâtine (+44%), Parthenay (+41%) et Moncoutant (+39%). La répartition des terres labourables est quasiment uniforme sur l'ensemble

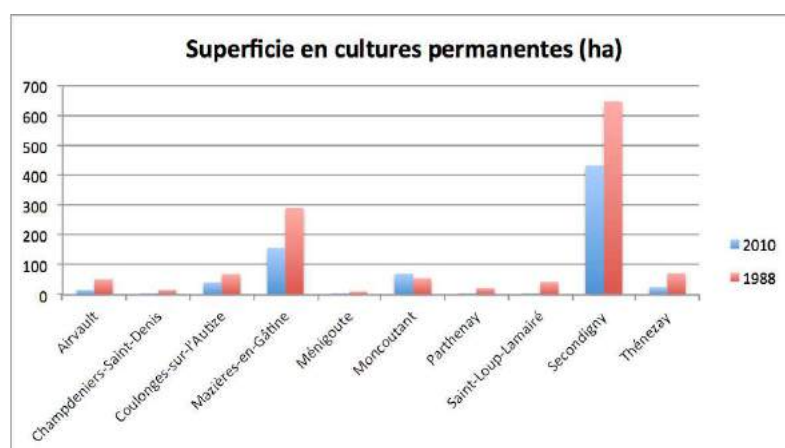
des cantons avec une plus forte présence sur les cantons de Coulonges-sur-Autize (14% de la superficie totale des terres labourables), Ménigoute (12%) et Moncoutant (12%).

- **Cultures permanentes**

La réduction des superficies en cultures permanentes est très disparate au niveau des différents cantons. En effet, la réduction a été très forte pour certains cantons comme ceux de Champdeniers-Saint-Denis et de Saint-Loup-Lamairé avec -94%. A l'inverse, on observe une augmentation de 26% de la superficie entre 1988 et 2010 pour le canton de Moncoutant. Cette situation résulte d'une forte augmentation de la superficie sur la période 1988 – 2000. La tendance depuis cette date étant à la baisse.

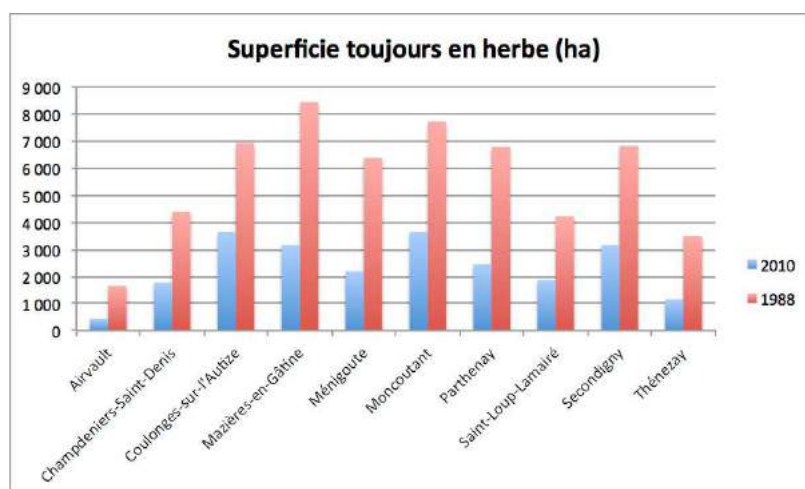
Cette forte réduction sur certains cantons entraîne une quasi disparition des superficies dédiées aux cultures permanentes. En effet, cette superficie est inférieure à 5 ha pour les cantons suivants : Champdeniers-Saint-Denis, Ménigoute, Parthenay et Saint-Loup-Lamairé.

La majorité des superficies affectées aux cultures permanentes est concentrée sur Secondigny (434 ha soit 58% du total) et Mazières-en-Gâtine (157 ha soit 21% du total).



- **Superficie toujours en herbe**

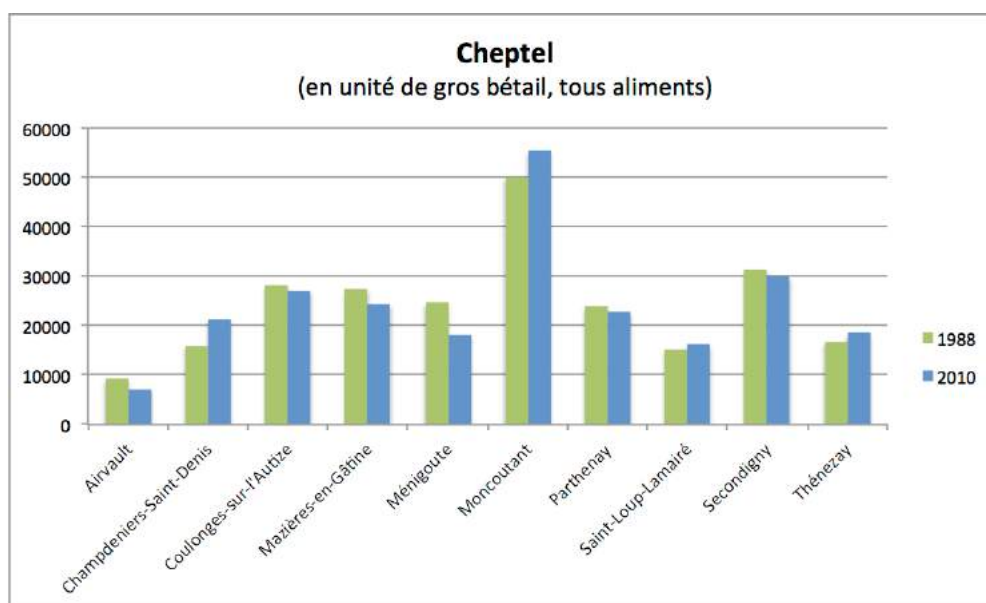
La superficie toujours en herbe est celle qui a le plus diminué sur la période 1988-2010, avec une baisse de 59 % à l'échelle de l'ensemble des cantons. Cette réduction s'est réalisée sur l'ensemble des cantons comme le montre le graphique ci-dessous.



- **Le Cheptel**

Le cheptel reste quasiment stable en unité (-1%) entre 1988 et 2010 (avec une hausse pour atteindre un pic en 2000), alors qu'en même temps celui du département diminue de 6%. Cette apparente stabilité recouvre de grandes disparités au niveau des différents cantons. Ainsi le cheptel du canton de Champdeniers-Saint-Denis augmente de 35% alors que celui de Ménigoute diminue de 25% sur la même période.

Au niveau de la répartition du cheptel, le poids de chaque canton évolue uniquement à la marge maintenant ainsi la prédominance du canton de Moncoutant avec 23% des unités.



- **Production brut standard (PBS)**

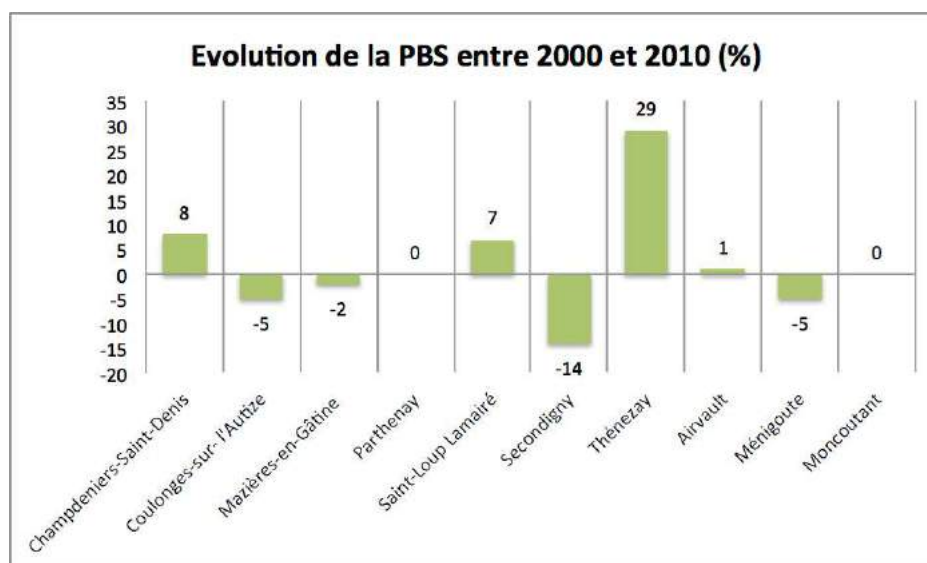
La PBS moyenne par exploitation se situe à 122,1 k€ pour la totalité des cantons, légèrement inférieure au niveau départemental 127 k€ mais largement supérieure à l'échelon national : 101 k€. Elle est répartie sur l'ensemble des cantons de manière uniforme avec un maximum sur le canton de Moncoutant à 164 k€ et un minimum sur le canton de Ménigoute à 85 k€.

Elle reflète le développement des grandes exploitations, à l'instar des tendances au niveau régional<sup>5</sup>. Cela se retrouve dans les taux de croissance de la PBS moyenne par exploitation entre 2000 et 2010. Au niveau de l'ensemble des cantons, le taux est supérieur (+41,9 %) à celui du département (+38 %) et celui de la France (+29%). La croissance est particulièrement forte pour trois cantons : Thénezay (+79%), Parthenay (+56%) et Airvault (+59%). A l'inverse, elle est limitée pour deux cantons : Secondigny (+18%) et Ménigoute (+18 %).

Ces développements ne compensent que légèrement les disparitions d'exploitations. En effet, l'évolution de la PBS entre 2000 et 2010 est de +1,9 %. Ce résultat est néanmoins positif au regard des tendances au niveau du département (-3%) et de la France (-5%).

<sup>5</sup> Agreste données – Poitou-Charentes septembre 2011, n° 20

En revanche, cette tendance positive reflète des grandes disparités au niveau de chaque canton.



En raison des éléments cités ci-dessus, il ressort de grandes disparités au niveau de la PBS entre les cantons avec un maximum de 58.148 k€ pour le canton de Moncoutant et un minimum de 15.820 k€ pour le canton d'Airvault. La moyenne de la PBS pour l'ensemble des cantons se situe à 28.051 k€.

	France	Deux-Sèvres	Moyenne	Champdeniers-Saint-Denis	Coulonges-sur-l'Autize	Mazières-en-Gâtine	Parthenay	Saint-Loup Lamairé	Secondigny	Thénézay	Airvault	Ménigoute	Moncoutant
PBS moyenne par exploitation en 2010 (milliers d'euros standard)	101	127	122,1	149	115	98	106	122	121	125	136	85	164
Evolution de la PBS moyenne par exploitation entre 2000 et 2010 (%)	29	38	41,9	44	34	34	56	42	18	79	59	18	35
Evolution de la PBS entre 2000 et 2010 (%)	-5	-3	1,9	8	-5	-2	0	7	-14	29	1	-5	0
Nombre total d'exploitations agricoles en 2010	514 694	6 439	229,3	154	290	275	213	188	284	190	116	228	355
PBS en 2010 (milliers d'euros standard)	52 084 426	819 991	28051,6	22982	33459	26987	22589	22908	34449	23694	15820	19480	58148

Source Agreste - Consolidation Synopter

- **Fonctionnement des exploitations**

#### Agriculture, sylviculture et pêche : postes salariés au 31 décembre 2010

	total	%	salariés										
			1 à 9	%	10 à 19	%	20 à 49	%	50 à 99	%	100 ou +	%	
Gâtine-Autize	58	9%	58	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Espace Gâtine	123	18%	55	45%	42	34%	26	21%	0	0%	0	0%	0%
Val d'Egray	37	6%	37	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Pays Sud Gâtine	180	27%	34	19%	16	9%	0	0%	0	0%	130	72%	0%
Pays Ménigoutais	26	4%	26	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Parthenay	23	3%	23	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Pays Thénézéen	35	5%	24	69%	11	31%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Val de Thouet	40	6%	40	100%	0	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Airvaudais	21	3%	21	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
Terre de Sèvre	126	19%	92	73%	34	27%	0	0%	0	0%	0	0%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>669</b>		<b>410</b>	<b>61%</b>	<b>103</b>	<b>15%</b>	<b>26</b>	<b>4%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>130</b>	<b>19%</b>	<b>1%</b>
Deux-Sèvres	14200		8819	62%	4451	31%	489	3%	287	2%	154	1%	

Source INSEE - Compilation Synopter

	France	Deux-Sèvres	Moyenne	Champdeniers-Saint-Denis	Coulonges-sur-l'Autize	Mazières-en-Gâtine	Parthenay	Saint-Loup Lamairé	Secondigny	Thénezay	Airvault	Ménigoute	Moncoutant
Evolution du nombre de chefs d'exploitation et coexploitants entre 2000 et 2010 (%)	-21	-23	-23	-20	-25	-22	-34	-17	-20	-20	-34	-17	-19
Part des chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs dans l'ensemble des chefs d'exploitation et coexploitants en 2010 (%)	18	13	12	11	15	17	10	8	11	9	12	14	11
Nombre de chefs d'exploitation et coexploitants en 2010	629 039	8 618	306	214	405	359	260	256	388	247	155	285	491
Nombre de chefs d'exploitation et coexploitants pluriactifs en 2010	113 026	1 119	37	24	61	60	25	21	41	21	18	41	54
Part des exploitations embauchant un salarié permanent hors cadre familial en 2010 (%)	13	13	12	20	12	13	11	7	13	8	11	8	12
Evolution de la part des exploitations embauchant un salarié permanent hors cadre familial entre 2000 et 2010 (% différence en nombre de points)	3	6	5	12	6	5	7	-2	6	2	10	-2	6

Source Agreste - Consolidation Synopter

La population des chefs d'exploitation et co-exploitants est une population vieillissante, avec seulement une part moyenne de 20% de moins de 40 ans (à l'image du département et de la France). L'écart au niveau des cantons est limité. Le canton ayant la part la plus faible est celui de Parthenay et deux cantons ont la part la plus élevée (23%) : Saint-Loup-Lamairé et Thénezay.

De plus, cette part tend à diminuer, avec une réduction en moyenne de 9% pour l'ensemble du canton (-7% pour le département et la France). Les cantons les plus impactés sont ceux de Parthenay et ceux d'Airvault.

Le vieillissement des chefs d'exploitation et co-exploitants soulève la question de la transmission des exploitations. En effet, le quart des moyens de production devrait changer de propriétaire ces prochaines années, particulièrement les exploitations « Grandes Cultures » et « Lait de vache ».

Au sein de cette population, les femmes représentent environ ¼ des effectifs, une situation quasi-stable sur les 10 dernières années.

La part de cette population ayant une formation initiale supérieure est en moyenne de 13 % pour l'ensemble des cantons. Un chiffre identique au département des Deux Sèvres mais inférieur à la moyenne nationale qui est de 17 %. Le maximum est sur le canton de Ménigoute avec 20% et le plus faible 7% sur celui de Parthenay.

	France	Deux-Sèvres	Moyenne	Champdeniers-Saint-Denis	Coulonges-sur-l'Autize	Mazières-en-Gâtine	Parthenay	Saint-Loup Lamairé	Secondigny	Thénezay	Airvault	Ménigoute	Moncoutant
Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans en 2010 (%)	19	21	20	21	20	20	14	23	18	23	17	22	22
Evolution du nombre de chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans entre 2000 et 2010 (% différence en nombre de points)	-7	-7	-9	-8	-8	-9	-17	-3	-12	-2	-13	-7	-10
Part des femmes parmi les chefs d'exploitation et coexploitants en 2010 (%)	27	23	24	22	23	26	23	25	25	21	26	23	25
Evolution de la part des femmes parmi les chefs d'exploitation entre 2000 et 2010 (% différence en nombre de points)	3	4	3	2	0	2	3	-1	5	2	4	7	3
Part des chefs d'exploitation et coexploitants ayant une formation initiale supérieure dans l'ensemble des chefs d'exploitation et coexploitants en 2010 (%)	17	13	13	11	14	13	7	17	12	11	11	20	10

Source Agreste - Consolidation Synopter

- **Près d'une exploitation sous 3 sous signe (s) officiel (s) de qualité**

Les productions sous signes de qualité concernent une exploitation sur 3 et les circuits courts sont développés dans les mêmes proportions qu'aux niveaux départemental et régional.

Ces productions sous signes de qualité se trouvent essentiellement dans les filières bovines (lait et viande) et ovine.

A noter le faible nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique.

- **Les problématiques agricoles exposées par les EPCI et les acteurs du monde agricole**

La plupart des Présidents et élus rencontrés ont indiqué en premier lieu qu'ils avaient, selon eux, peu de prises sur les problématiques agricoles.

Au niveau des tendances observées, le territoire connaît une croissance des activités céréalières au détriment de l'élevage. L'agrandissement des exploitations céréalières génère à la fois un impact négatif sur les paysages avec l'arrachage des haies mais également un affaiblissement de l'emploi agricole car ces activités sont moins consommatrices de main d'œuvre.

On note également sur certains territoires le développement d'activités maraîchères, dont certaines en agriculture biologique. Cette évolution est particulièrement marquée au Sud du territoire du Pays de Gâtine.

Concernant l'élevage, si certains craignent une perte de vitesse et un affaiblissement sur le Pays de Gâtine, les démarches engagées sur le territoire pour soutenir la filière « viande » à travers le label « Parthenaise » notamment, le développement de l'abattoir de Parthenay, l'atelier de découpe ou encore les projets européens témoignent du potentiel de développement lié à ces activités et à la capacité à contribuer au développement de l'ensemble du territoire.

Pour autant, certains acteurs estiment que ces démarches de valorisation des produits locaux sont encore trop peu nombreuses et pas suffisamment ambitieuses pour garantir une reconnaissance et un rayonnement à une échelle plus large.

Il semble au final que la mutation ou l'évolution des productions locales et de la typologie des exploitations implique au tissu lui-même et aux collectivités de se réinterroger sur le rôle et la vocation de l'agriculture sur le territoire.

Ainsi, plusieurs pistes de réflexion ont été émises et mériteront d'être étudiées plus finement dans la suite de la démarche.

Tout d'abord, au niveau de l'emploi, la démarche de GPECT qui a été engagée par la maison de l'emploi pourrait intégrer un volet spécifique sur les métiers agricoles. Parallèlement, il pourrait être mis en place des dispositifs de soutien à l'implantation de jeunes exploitants en leur facilitant l'accès tant au foncier qu'aux installations et équipements.

Ensuite, au niveau des activités présentes sur le territoire, plusieurs exploitations cherchent à jouer la carte de la multifonctionnalité en développant des activités connexes : vente à la ferme, agrotourisme, production d'énergie (méthanisation et solaire), développement du bio dans les zones de captage, etc...

### ► **L'exploitation des ressources du sous-sol : l'extraction de matériaux**

« La diversité géologique du sol du département est une richesse du territoire qu'il est important de préserver »<sup>6</sup>.

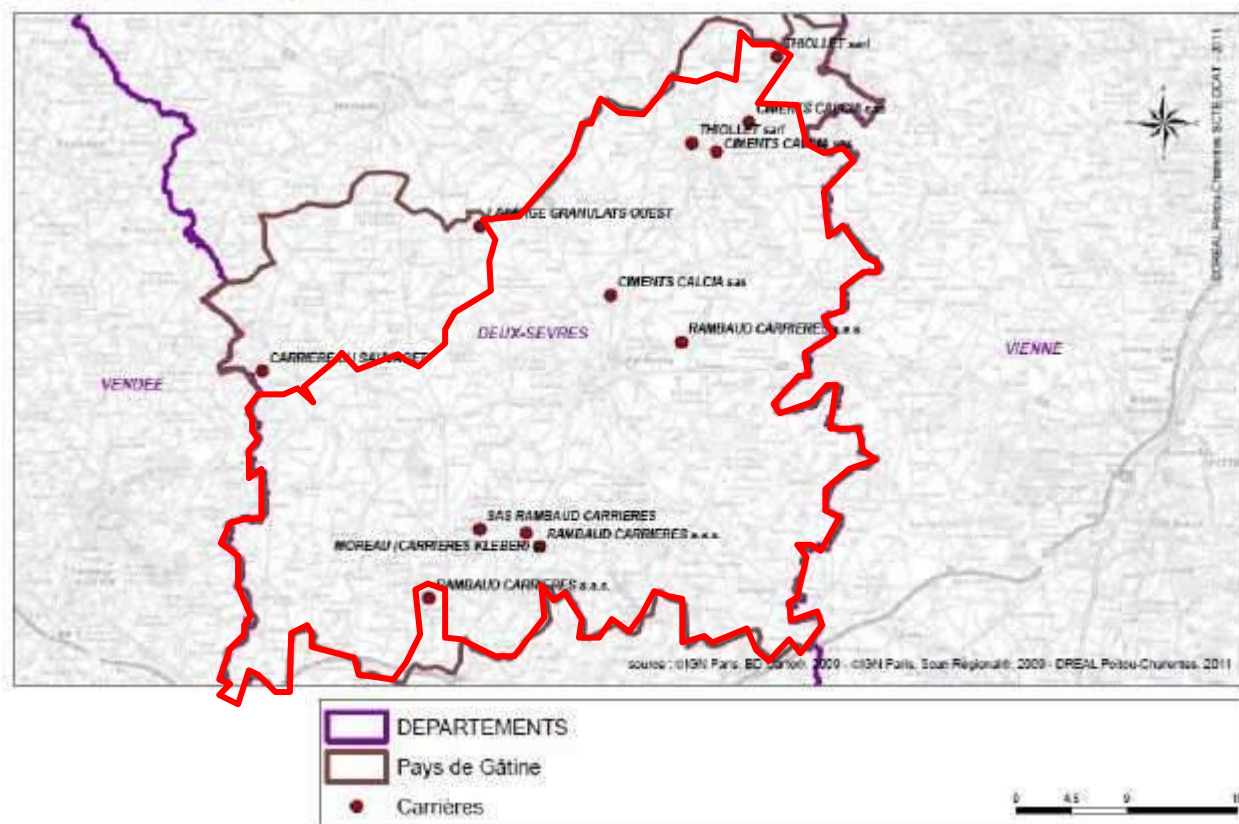
L'enjeu des ressources minérales est donc relevé par le SCoT.

En Pays de Gâtine, les matériaux les plus extraits sont l'argile, le calcaire, et la diorite.

---

<sup>6</sup> *P.A.C. des services de l'Etat-2012*

### Les carrières concernant le pays de Gâtine



Les carrières représentent une surface actuelle d'extraction de plus de 210 hectares compte tenu des remises en état récentes de carrières en fin d'autorisation, et de 350 à 400 ha de projets ou perspectives de développement.

Le SCoT tiendra compte des dispositions du Schéma Départemental des Carrières des Deux-Sèvres définissant des orientations en la matière, approuvé par un arrêté préfectoral du 4 novembre 2003.



- **Synthèse / Tissus économiques**

Cette analyse de l'état des lieux des tissus économiques permet de faire ressortir les conclusions suivantes :

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La présence de sites industriels historiques importants</li> <li>▪ Un tissu important de petits établissements dans la construction</li> <li>▪ Un tissu artisanal en croissance</li> <li>▪ Un tissu important d'entreprises industrielles sous traitantes, moins exposé à certaines crises</li> <li>▪ Un poids important de l'économie sociale et solidaire</li> <li>▪ Quelques secteurs d'activités et filières ancrés sur le territoire (métallurgie, carrières et transports, élevage et industrie des viandes, autres productions agricoles,...)</li> <li>▪ Une diversité d'emplois productifs et résidentiels à préserver</li> </ul>	<p>Une fragilité du tissu et de l'emploi industriels, notamment du fait de la faible attractivité du territoire au niveau des grands établissements</p> <p>Un territoire qui reste malgré tout peu spécialisé</p> <p>Problématiques de transmission des exploitations agricoles</p> <p>Difficultés d'installation pour les jeunes agriculteurs</p> <p>Une concentration des exploitations au profit des activités céréalières</p> <p>Une diminution de la SAU ainsi que des surfaces dédiées à l'élevage</p> <p>Un manque d'animation et de structuration des filières industrielles et/ou agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un renouvellement des actifs agricoles non assuré</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La croissance de la population locale avec un impact sur les activités de la sphère présente</li> <li>▪ Des ressources disponibles à la transformation et à la valorisation (productions de l'agriculture, ressources du sous-sol,...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le départ de grands établissements industriels</li> <li>▪ La poursuite du développement des activités céréalières</li> <li>▪ Des impacts négatifs à attendre de la réforme de la PAC, notamment sur les élevages intensifs</li> <li>▪ Une grande variabilité des rentabilités (trésoreries) des exploitations bovines</li> </ul>

De manière générale, quelques grandes problématiques ressortent de l'analyse :

- Une **disparité** de la connaissance du tissu économique local selon les EPCI
- Une connaissance principalement **quantitative** (cf. études statistiques des EPCI ou des institutionnels) mais **peu d'analyses qualitatives** des dynamiques économiques locales (cf. GPECT) et **peu d'échanges** entre les acteurs
- Un tissu économique **insuffisamment structuré** et une **absence de gouvernance** économique locale : peu de structures ou d'acteurs représentatifs, peu de relais d'information et de lieux d'échanges

**Principaux enjeux :**

- La préservation/pérennisation des implantations industrielles de valorisation-transformation des productions agricoles
- L'ancrage et la valorisation des activités résidentielles, y compris le tourisme.
- La transmission et la reprise des activités économiques et des exploitations agricoles.
- Le soutien aux initiatives locales et à la création d'entreprise.
- La structuration des filières ancrées sur le territoire.
- ...

## II.3 L'accueil et les conditions de développement des activités économiques sur le territoire

### ► Les zones d'activités : l'inventaire de fin 2013

Les surfaces de zones d'activités recouvrent des réalités très diverses, qui comprennent

- des zones structurées et complètement aménagées,
- des sites d'activités « zonées » autour de la seule activité présente (il est alors difficile de parler d'une zone d'activités en tant que telle,
- des parcelles de terres agricoles, déjà repérées et zonées par les documents d'urbanisme (PLU voire POS ou carte communale, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'aménagements voire de travaux d'accès. On parlera par la suite de « réserves foncières ».

Le schéma des zones d'activités s'appuiera simultanément sur des zones et sur du « hors zone ».

Il convient donc de distinguer ce qui relève de la notion de zones d'activités et les autres sites qui n'ont pour la plupart pas vocation à s'étendre ou de manière modérée.

Ainsi distinguées, l'inventaire des espaces d'activités du Pays de Gâtine, réalisées à partir de l'inventaire réalisé par l'IAAT, et complété en 2013 par les services du Pays de la Gâtine, se décompose de la façon suivante :

637 ha de surfaces d'activités dont :

- . 101 ha de hors zones (cimenterie, sites industriel isolé, entreprise de transport...) et hors carrières)
- . 533 ha de zones d'activités, dont :
  - . 421 ha aménagés, dont 53 ha n'étaient pas occupés à fin 2008 et 39 ha sont aujourd'hui, c'est à dire fin 2013, non occupés
  - . 111 ha de réserves.

Parmi les 39 ha non encore occupés, 14 ha environ sont constitués d'espaces difficiles à commercialiser, soit **un potentiel net de 25 ha déjà aménagés et prêts à la commercialisation, auxquelles s'ajoutent les 111 ha de réserves non aménagés dont certains sont déjà inscrits dans les documents d'urbanisme.**

code Insee	nom commune	adresse	communauté de communes	nom de la zone	Nature	superficie totale ha	Superficie total actuelle (- réserve)	surface disponible	surface réserve foncière
79080	Châtillon-sur-Thouet	route de la Bressandière	de Parthenay	La Bressandière	za	60,00	54,00	7,50	6
79066	Champdeniers-Saint-Denis	Rue Rouillon	Val d'Egray	Montplaisir-La Doretière	za	22,00	22,00	7,00	
79325	Tessonnière	D725	Val de Thouet	Auralis	za	16,29	16,29	6,57	
79172	Mazières-en-Gâtine	chemin des chaussées	Pays Sud Gâtine	La Chabrandière	za	6,24	6,24	5,37	
79202	Parthenay	4 rue Gustave Eiffel	de Parthenay	La Chauvière	za	28,55	28,55	4,15	
79322	Le Tallud	11 rue de l'atlantique	de Parthenay	Le Poirier	za	3,60	3,60	3,60	0
79080	Châtillon-sur-Thouet	47-55 boulevard du Parnas	de Parthenay	Le Patis Bouillon	za	3,10	3,10	2,50	0
79008	Amilloux	D46	de Parthenay	Titanobel	za	64,00	10,00	2,00	54
79208	La Peyratte	route du Préau	Pays Thenezéen	Zone d'Activités	za	6,28	6,28	1,80	
79108	Doux		Pays Thenezéen	Zone d'Activités	za	5,20	5,20	1,56	
79172	Mazières-en-Gâtine	D3743	Pays Sud Gâtine	La Gerberie	za	6,20	6,20	1,50	
79311	Secondigny	D949bis	Espace Gâtine	Bellevue	za	10,89	8,12	1,50	2,77
79268	Saint-Loup-Lamairé	D46	Val de Thouet	Le Grand Tillais	za	5,43	5,43	1,19	
79285	Saint-Pardoux	rue des Chaumes	Pays Sud Gâtine	Le Poirier	za	3,60	3,60	1,10	
79012	ardin	D744	Gâtine Autize	Zone de l'Avenir	za	19,00	12,30	1,00	6,7
79101	Coulonges-sur-L'autize	les grues ouest	Gâtine Autize	Zone de l'Avenir	za	19,00	3,00	1,00	16
79156	Louin	Rue du Moulin à Vent	Val de Thouet	Zone Artisanale	za	5,27	5,27	1,00	
79290	Saint-Pompain	11 rue de la Gare	Gâtine Autize	Le Fief Reneau -La Gare	za	2,50	2,50	0,70	
79213	Pompaire	rue raoul Fallereau	de Parthenay	Village Tertiaire	za	1,10	1,10	0,60	
79239	Saint Aubin le Cloud	rue d'Azay	Espace Gâtine	Nouvelle zone artisanale	za	1,00	1,00	0,60	
79135	Gourgé	D137	Val de Thouet	Zone d'Activités	za	1,64	1,64	0,30	
79005	Airvault		l'Airvaudais	Coquine	za	19,00	19,00	0,29	
79005	Airvault	Rue Ernest Perochon	l'Airvaudais	Zone industrielle de Dissé	za	20,73	20,73	0,18	
79002	Adilly	Le treil	de Parthenay	le Teil	za	1,60	0,00	0,00	1,6
79005	Airvault	route de Poitiers	l'Airvaudais	La Sivardière	za	24,30	16,22	0,00	8,08
79005	Airvault	Allée de Dissé	l'Airvaudais	Le Dessus de Dissé	za	7,38	7,38	0,00	
79025	Azay-sur-Thouet	20 rue du Pontreau	Espace Gâtine	Ecorchard	za	0,80	0,00	0,00	
79029	Beaulieu sous partenay	Za en projet	Parthenay	la peite meilleray	za	1,00	1,00	0,00	
79032	Béceleuf	20-22 rue du Chaigneron	Gâtine Autize	Zone d'Activités	za	1,24	0,00	0,00	1,24
79066	Champdeniers-Saint-Denis	6 chemin de la roche Marie	Val d'Egray	Laiterie	za	4,76	4,76	0,00	
79080	Châtillon-sur-Thouet	10 avenue Suzanne Lengle	de Parthenay	Sainte-Anne	za	16,00	16,00	0,00	
79080	Châtillon-sur-Thouet	59 route de Thouars	de Parthenay	La Boulaie	za	35,00	35,00	0,00	
79077	La Chapelle thirieu				za	4,70	4,70	0,00	0
79071	La Chapelle-Bertrand	La pillaudière	de Parthenay	La Pillaudière	za	1,09	0,66	0,00	0,43
79120	La Ferrière-en-Parthenay	N149 (au niveau du rond p	Pays Thenezéen	Les Usages (Partie intercommu	za	1,87	0,00	0,00	1,87
79322	Le Tallud	rue des entrepreneurs	de Parthenay	Le Couvent	za	8,61	3,71	0,00	4,9
79172	Mazières-en-Gâtine	19 rue du pré Martinet	Pays Sud Gâtine	Le Petit Niorteau	za	1,90	1,90	0,00	
79176	Ménigoute	27 rue de Parthenay	Pays Ménigoutai	projet de za	za	2,90	0,00	0,00	2,9
79202	Parthenay	1-25 rue Sœur Catherine	de Parthenay	Lavoisier	za	2,00	2,00	0,00	
79202	Parthenay	17-25 rue Lavoisier	de Parthenay	Bernard Palissy	za	6,86	6,86	0,00	
79202	Parthenay	2-6 rue du président Salva	de Parthenay	Edgar Quinet	za	32,00	32,00	0,00	
79202	Parthenay	10-16 rue louis Braille	de Parthenay	Louis Braille	za	17,10	17,10	0,00	
79213	Pompaire	rue de Grandes Moulière	de Parthenay	Les Grandes Noulières	za	5,20	1,10	0,00	4,1
79213	Pompaire	rue hilaire Trouvé	de Parthenay	Espace économique de La Mala	za	0,00	0,00	0,00	
79267	Saint-Lin	9-13 route de la ZA	Pays Sud Gâtine	Croix du Cerf	za	4,10	4,10	0,00	
79309	Scillé	21 rue de la Brouse	Gâtine Autize	Route de la Bourse à la Foye	za	1,85	1,85	0,00	
79311	Secondigny	L'Aumondière	Espace Gâtine	Activités autour des pommes	za	1,10	1,10	0,00	
79326	Thénezay	D1738	Pays Thenezéen	Les Goupilières	za	1,28	1,28	0,00	
79326	Thénezay	9 rue de la Moinie	Pays Thenezéen	Zone d'Activités	za	5,00	5,00	0,00	
79339	Vasles	14 Grand Rue	Pays Ménigoutai	Grand Rue	za	3,60	3,60	0,00	
79342	Vernoux-en-Gâtine	D949bis	Espace Gâtine	La Boubrie	za	1,43	1,43	0,00	
79342	Vernoux-en-Gâtine	les roses blanches	Espace Gâtine	Les Roses Blanches	za	2,17	2,17	0,00	
79347	Viennay	za	Parthenay	za	za	5,12	5,12	0,00	0
79347	Viennay	Za en projet	Parthenay	za	za	1,45	0,00	0,00	1,45
79322	Le Tallud	11 rue des ajoncs	de Parthenay	Le Grand Champ	za	7,90	7,90	0,00	0

code Insee	nom commune	adresse	communauté de communes	nom de la zone	Nature	superficie totale ha	Superficie totale actuelle (- réserve)	surface disponible	surface réserve foncière
79200	Pamplie	La migerie	Val d'Egray	Scierie	s	1,90	1,90	0,90	
79006	Airvault			Cimenterie	s	29,84	29,84	0,00	
79008	Amailloux	Rue des Ecoles	de Parthenay	La Touche Sud	s	1,30	1,30	0,00	
79012	ardin		Gâtine Autize	Zone artisanale Est	s	1,20	0,00	0,00	1,2
79012	ardin	Champs de Gâtebourse	Gâtine Autize	Zone Artisanale Nord	s	0,46	0,00	0,00	0,46
79012	ardin	champ Grolleau	Gâtine Autize	Zone artisanale Ouest	s	0,60	0,60	0,00	
79108	Doux				s	4,29	4,29	0,00	
79119	Fenioux	D128	Gâtine Autize	Gaillard	s	1,00	1,00	0,00	
79119	Fenioux	Les Pepines	Gâtine Autize	Les Pepines	s	4,63	4,63	0,00	
79120	Fenioux				s	4,60	4,60	0,00	
79136	Gourgé				s	1,81	1,81	0,00	
79120	La Ferrière-en-Parthenay	Avenue de Nantes	Pays Thenezéen	Les Usages (Partie communale)	s	0,87	0,87	0,00	
79208	La Peyratte	D165	Pays Thenezéen	Zone d'Activités	s	0,87	0,87	0,00	
79208	La Peyratte	56 Grand Rue	Pays Thenezéen	Zone d'Activités: Transports	s	0,20	0,20	0,00	
79059	Le Busseau	1-6 rue de la Vendée	Gâtine Autize	Le Moulin du Roy	s	3,02	3,02	0,00	
79172	Mazières-en-Gâtine	D22	Pays Sud Gâtine	La Naide	s	2,67	2,67	0,00	
79172	Mazières-en-Gâtine	D743	Pays Sud Gâtine	Les Ripaudières	s	3,20	3,20	0,00	
79200	Pamplie	Route du Chêne casse tête	Val d'Egray	Laiterie	s	3,40	3,40	0,00	
79200	Pamplie		Val d'Egray	Zone d'Activités	s	0,00	0,00	0,00	
79213	Pompaire	19-21 Avenue de Lauzon	de Parthenay	Espace Economique des Chaum	s	0,00	0,00	0,00	
79215	Pougne-Hérisson	la Boissonnière	Espace Gâtine	Zone Artisanale	s	0,38	0,38	0,00	
79225	Reffannes	rue de la grande Aubergé	Communauté de Com	Zone Artisanale Les Brénières	s	0,97	0,97	0,00	
79239	Saint Aubin le Cloud	Les Grandes Mottes	Espace Gâtine	Zone d'activités: Transports	s	0,87	0,87	0,00	
79239	Saint Aubin le Cloud				s	0,72	0,72	0,00	
79239	Saint Aubin le Cloud				s	6,27	6,27	0,00	
79268	Saint-Loup-Lamairé				s	2,72	2,72	0,00	
79290	Saint-Pompain				s	3,14	3,14	0,00	
79267	Saint-Lin	1 Rue du Lavoir	Pays Sud Gâtine	Activités industrielles	s	3,28	2,73	0,00	0,55
79267	saint-Lin	D743	Pays Sud Gâtine	za	s	2,72	2,72	0,00	
79268	Saint-Loup-Lamairé	D29	Val de Thouet	Laiterie	s	3,78	3,78	0,00	
79311	Secondigny	la croix Crechaud	Espace Gâtine	La Bironnière les Essards	s	0,80	0,80	0,00	
79311	Secondigny	la prévoisière	Espace Gâtine	La Prévoisière	s	2,73	2,73	0,00	
79311	Secondigny	27 rue du Poitou	Espace Gâtine	Scierie	s	0,84	0,84	0,00	
79326	Thénezay	Forêt D'autun	Pays Thenezéen	Zone industrielle de Dissé	s	0,00	0,00	0,00	

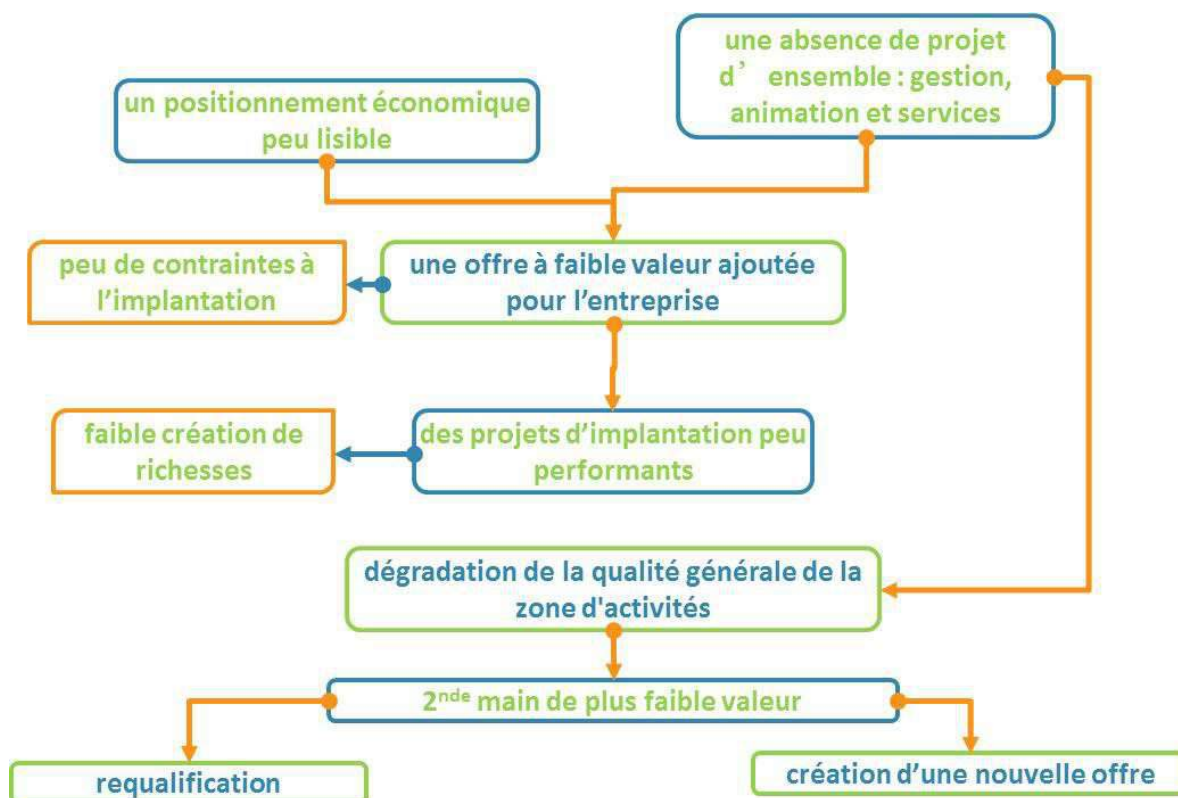
TOTAL ZONES D'ACTIVITES	za	533	421	53	111
TOTAL HORS ZONES	s	104	101	1	4
TOTAL GENERAL		637	522	54	114

Le taux d'occupation est à fin 2013 de 91%, voire même de 94% en ne comptant pas les 14 ha de zones difficilement mobilisables.

(Selon le porter à connaissance transmis par l'Etat dans la cadre du SCOT, le taux d'occupation de ces espaces était de 86%, soit très proche des 91% de l'inventaire actuel réalisé à fin 2013).

En premier lieu, il convient de bien repositionner la problématique des zones d'activités dans l'accueil des entreprises sur un territoire.

Comme l'illustre le schéma ci-dessous, les ZAE ont souvent été considérées comme l'outil principal du développement économique local sans pour autant s'interroger sur leur vocation et sur les conditions de leur performance.



Pour bien analyser les zones d'activités du territoire du Pays de Gâtine, il est nécessaire de s'interroger sur les points suivants :

- L'armature territoriale et la diversité des espaces d'accueil économiques
- La qualité de l'offre foncière
- La nature et la qualité des autres espaces d'accueil économique et notamment de l'offre immobilière

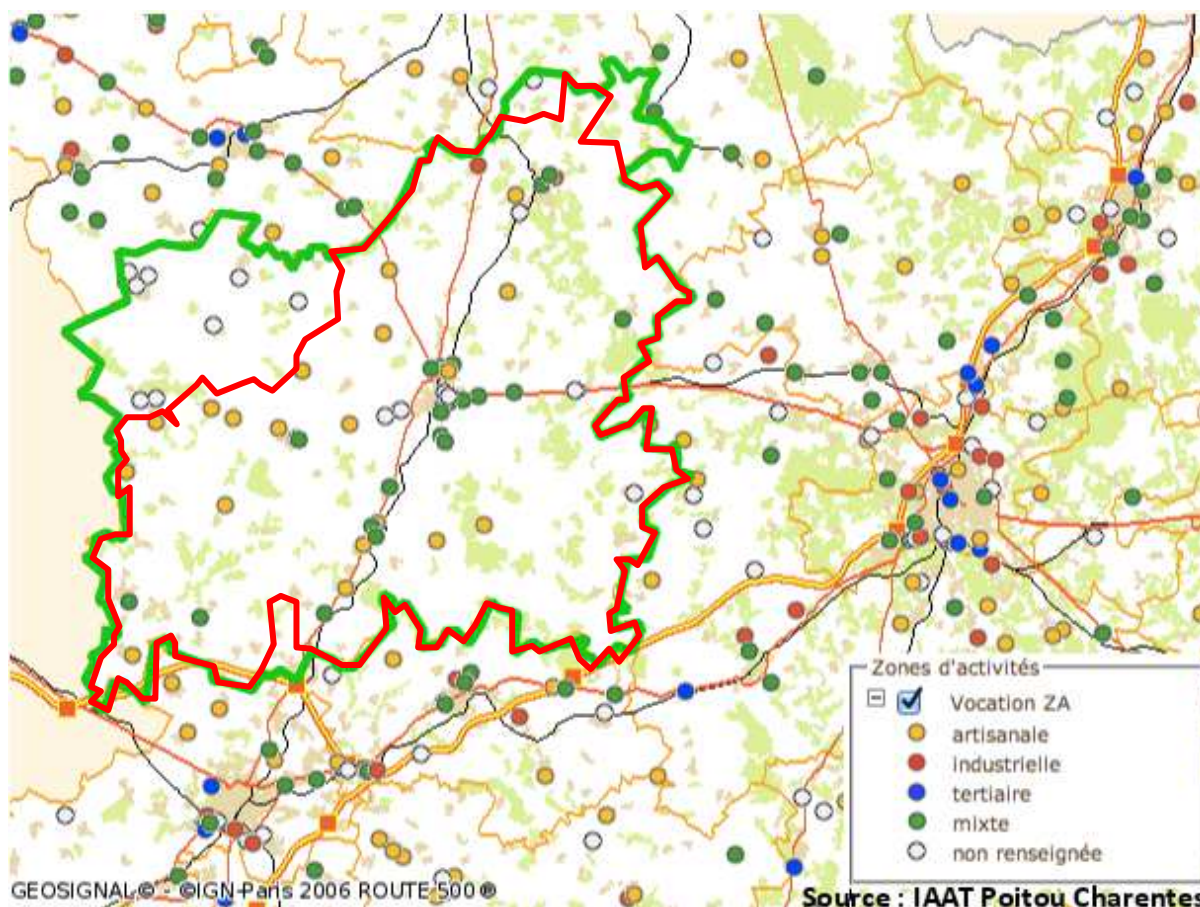
## ► L'armature et l'état de l'offre d'accueil économique

### • L'armature à plusieurs niveaux

Les zones d'activités économiques du territoire se localisent principalement le long des axes de communication et à proximité des pôles urbains. 20% environ de ces espaces économiques se situent ainsi au sein de la CC de Parthenay.

En terme de positionnement économique, on note que les zones d'activités du territoire sont globalement mixtes et à vocation artisanale. Cela permet de pointer dès à présent le risque de déqualification de ces zones d'activités et l'absence de stratégie d'accueil économique.

- Localisation des zones d'activités du Pays de Gâtine



Pour autant, on peut distinguer différents types de sites :

- **Des pôles économiques structurants :**

Généralement de plus de 20 ha, ces sites concentrent des activités industrielles et artisanales, voire parfois commerciales. Ils sont situés sur les grands axes de communication et couvrent globalement l'ensemble du territoire du Pays de Gâtine (sites de MontPlaisir, de la Bressandière, Auralis, etc...)

Si leur localisation et leur accessibilité sont relativement performantes, on note néanmoins une faible qualité de ces sites qui est notamment liée aux facteurs suivants :

- Absence de réelle vocation et de lisibilité économique des sites
- Faible qualité visuelle des sites, tant dans le domaine public que dans les espaces privés ; cette faible qualité est renforcée par la faible densité des sites
- Une absence de gestion organisée et performante de ces espaces

- **Des zones d'activités de proximité**

Au sein des différents EPCI, on recense de nombreuses zones artisanales ou de proximité, le plus souvent à proximité ou en continuité des espaces urbains.

Plusieurs de ces sites ont tendance à accueillir des petites et moyennes surfaces commerciales, y compris alimentaires, ce qui peut venir concurrencer les centres bourgs.

Ces zones d'activités sont en général plutôt de compétence communale ce qui ne permet pas aux EPCI d'avoir une vision et une connaissance fines de ces sites.

- **Des sites urbains**

Au sein de chaque EPCI, on note enfin que de nombreuses entreprises sont localisées au sein des espaces urbains.

C'est le cas de nombreuses activités artisanales et commerciales de proximité qui parviennent à se maintenir dans les centres bourgs.

La commune de Parthenay accueille également au sein ou en périphérie de son cœur urbain un grand nombre d'activités économiques, notamment de services.

- **Des sites diffus**

Enfin, le Pays de Gâtine est marqué par la présence sur l'ensemble de son territoire d'implantations diffuses, généralement industrielles (établissement de production, carrières, etc...) qui s'expliquent généralement par des logiques historiques.

Si la présence ancienne de ces sites est globalement acceptée par les populations riveraines, cela contribue néanmoins dans certains cas à générer des conflits d'usage voire à remettre en question la pérennité même de l'implantation à moyen/long terme.

- **Etat des lieux de l'offre foncière**

Globalement, l'offre foncière du territoire du Pays de Gâtine reste « banale » et offre de nombreux vecteurs d'amélioration en termes :

- De lisibilité économique et cohérence des implantations afin de mieux répondre aux différents types de besoins des entreprises ciblées
- De qualité des espaces publics ET privés
- D'optimisation foncière
- D'offre de services

Du fait des faibles moyens mobilisables au sein des EPCI ou des communes, cette offre ne semble cependant pas pouvoir s'inscrire pour l'instant dans une logique d'amélioration continue

Comme cela a été exposé précédemment, la relative cohérence de l'armature territoriale constitue un point d'appui pour engager des processus de revalorisation de ces sites d'accueil économiques et pour réorganiser l'offre foncière.

Par ailleurs, on ne recense que quelques projets d'extension ou de création de nouveaux sites, principalement autour des pôles structurants du territoire ce qui limite le risque pointé dans le porter à connaissance de l'Etat d'étalement urbain et de consommation foncière excessive à vocation économique.

Pour autant, on ne relève aujourd'hui que très peu de démarches ou d'intentions de requalification/revalorisation des sites existants.



- **Etat des lieux de l'offre immobilière**

Au niveau de l'offre immobilière (cf. chapitre 1 sur les actions menées par les EPCI sur ce domaine), on recense une offre très ciblée et relativement limitée :

- Une offre d'ateliers relais sur l'ensemble du Pays
- Une offre dédiée et orientée sur la filière viande : abattoirs, atelier de découpe,...
- Une offre immobilière à destination des artisans/commerçants en centre bourg
- Une offre de bureaux qui reste relativement limitée en milieux urbains

Cependant, aucun recensement précis n'existe sur ce volet ce qui limite la valorisation des produits et les éventuels développements futurs.

- **Synthèse et pistes d'enjeux liés à l'accueil des activités**

Au final, on peut évaluer l'offre d'accueil de la manière suivante :

Atouts	Faiblesses
Des ZAE relativement bien positionnées sur le territoire Des sites existants disposant de fortes marges d'amélioration Des projets de développement d'une nouvelle offre foncière mesurés Une offre immobilière ciblée existante	Une offre d'accueil très peu différenciée au niveau foncier et immobilier Des disponibilités faibles en quantité et qualité, très dispersées sur le territoire Une offre peu qualitative : image, fonctionnement, gestion Peu de moyens mobilisables pour la gestion des sites Une offre immobilière peu valorisée et animée qui nuit à son développement
Opportunités	Menaces
Une offre foncière disponible sur ou à proximité des sites existants	Une déqualification des sites existants et une perte d'attractivité Une dépréciation du Pays de Gâtine du fait de la concurrence très soutenue des territoires voisins tant en termes quantitatifs que qualitatifs

**Premières pistes d'enjeux :**

- La valorisation et l'optimisation des sites d'accueil existants
- Le maintien de la qualité des sites d'accueil
- La différenciation de l'offre d'accueil, tant au niveau foncier qu'immobilier
- La préservation des espaces agricoles (destinés notamment à l'élevage)
- Le renforcement du maillage territorial

## II.4 L'enjeu de renforcement du développement économique local pour la pérennité du développement économique

Les actions et démarches mises en œuvre en terme de pérennisation du tissu économique et agricole sont à priori très faibles.

### ► Sur l'animation économique

De manière générale, même si de nombreux élus sont régulièrement au contact des entreprises du territoire, on constate une faible connaissance du tissu économique et des zones d'activités au sein des EPCI. En dehors de la CC de Parthenay, l'absence ou la faiblesse de moyens humains dédiés au développement économique ne permet pas aux EPCI de bien appréhender les besoins et attentes des entreprises et d'engager des actions spécifiques en matière d'animation économique du territoire.

Il faut également noter l'absence de connaissance des entreprises entre elles sur le territoire, des savoir-faire et des compétences présentes ce qui nuit à l'émergence de synergies locales. Au niveau agricole également, on observe un affaiblissement des liens au sein du tissu ce qui a tendance à accélérer la mutation des exploitations au détriment de l'élevage notamment.

L'animation économique a justement pour principal objectif de favoriser l'émergence de logiques collectives et collaboratives entre l'ensemble des acteurs et partenaires du développement économique local. Or, la faible gouvernance économique citée précédemment ne facilite pas ce type de démarches.

Même si certaines filières semblent émerger sur le territoire, peu de dispositifs permettent d'accompagner leur structuration. Les démarches de GPECT territoriale portées par la maison de l'emploi ou les logiques de « marques de produits locaux » montrent néanmoins une volonté de s'engager dans ces logiques.

### ► Sur la promotion du territoire

Beaucoup d'EPCI indiquent qu'ils n'ont pas les moyens d'engager des actions de promotion de leur territoire, notamment dans une logique de prospection de nouvelles entreprises. Si cette absence d'actions est présentée comme une contrainte, ce positionnement est cohérent avec les ambitions et les objectifs affichés par les élus du territoire.

### ► Les enjeux de la pérennité du développement économique

On peut ainsi pointer quelques grands enjeux en matière de pérennisation du développement économique local :

- L'ancrage des entreprises nécessitant des emplois fortement qualifiés
- La valorisation de l'image et de(s) l'identité(s) du territoire
- La réussite économique des entreprises du territoire
- Le renforcement de la notoriété du territoire

## II.5 Conclusions du diagnostic économique

### ► La place du développement économique dans le projet de développement territorial

Beaucoup de territoires souffrent globalement d'une absence de projet de développement territorial. Les incertitudes liées à la réforme territoriale mais aussi la faiblesse des réflexions prospectives sur le territoire ne permettent pas aux différents EPCI de construire des véritables modèles de développement territoriaux dans lesquels ils pourraient organiser les modalités de développement économique de leur territoire. Les EPCI n'ont pas forcément aujourd'hui une vision suffisamment claire et précise des objectifs qu'ils pourraient se fixer en matière d'accueil et d'accompagnement des entreprises, ni même de ce qu'ils pourraient en retirer en matière d'externalités positives pour leur territoire.

Au-delà des objectifs qui pourraient être fixés en matière d'accueil et d'accompagnement des entreprises, on note également qu'en dehors de la communauté de communes de Parthenay, la plupart des EPCI n'ont pas une connaissance suffisamment fine de leur territoire et des dynamiques locales pour identifier les activités qui pourraient se développer sur leur territoire, et donc les besoins et attentes auxquels ils devront pouvoir répondre.

### ► L'offre d'accueil aux entreprises

Le diagnostic montre que les sites d'accueil économiques du territoire ne sont ni suffisamment qualitatifs ni suffisamment diversifiés pour répondre au mieux aux différents besoins et attentes des entreprises déjà implantés sur le territoire. Il sera donc nécessaire d'étudier les modalités de renforcement de la qualité et de la performance de ces sites en agissant à la fois sur la revalorisation des sites existants mais aussi et surtout sur la typologie des sites dans une logique de diversification, de hiérarchisation et de maillage territorial.

Il semble également que pour soutenir l'ancrage des activités en milieu rural et pour accompagner le parcours d'entreprises, le soutien au développement d'une offre immobilière bâtie pourra constituer une piste d'actions intéressante.

### ► L'animation économique du territoire

Le renforcement de l'animation économique locale constitue un enjeu majeur pour le territoire. Cela passera bien entendu par un renforcement des moyens humains qui pourra être pensé à une échelle territoriale plus large que les seuls EPCI.

L'animation économique permet de mieux connaître un tissu économique mais aussi de faciliter le développement de logiques collectives ou de projets collaboratifs qui peuvent justement permettre aux EPCI de mieux profiter de la présence d'entreprises sur leur territoire à travers notamment des actions sur l'emploi ou sur le développement de nouveaux services à destination des usagers du territoire.

Par ailleurs, l'animation permet également d'agir sur la promotion et le renforcement de la notoriété du territoire.

## ► **Le renforcement de la filière agricole comme vecteur de préservation et de développement du territoire**

Enfin, au niveau agricole, plusieurs enjeux émergent : la défense des paysages, la valorisation des produits et ressources locales, le soutien aux activités offrant une plus grande densité d'emplois, le développement des circuits courts, l'appui aux activités connexes, etc... seront autant de pistes à travailler dans le cadre du soutien à l'agriculture sur le territoire.

Dans ce cadre, la structuration de la filière « viande » pourra apporter un certain nombre de pistes d'actions aux enjeux exposés précédemment.

Enfin, pour beaucoup d'EPCI, il est nécessaire de soutenir globalement l'ensemble des démarches de qualité (label rouge, race parthenaise, bio, etc.) qui permettront à la fois de renforcer la viabilité économique des exploitations mais aussi la mise en valeur du territoire et le renforcement de sa notoriété. Les élus mettent ainsi en avant la nécessité de faire le lien avec le développement du tourisme et de l'animation vis-à-vis des populations locales.

## ► **Synthèse : les principaux enjeux issus du diagnostic**

Pour conclure, le diagnostic met en avant une première liste d'enjeux qu'il s'agira d'évaluer, de pondérer puis de hiérarchiser dans le cadre de l'élaboration du futur schéma de développement économique et agricole du territoire :

- Le maintien voire le développement des implantations industrielles
- La valorisation des activités agricoles et des activités connexes
- Le maintien de la trame des services et commerces de proximité
- La valorisation des ressources du sous-sol
- L'ancrage et la valorisation des activités résidentielles, y compris le tourisme
- La transmission et la reprise des activités
- Le soutien aux initiatives locales et à la création d'entreprise
- La valorisation de la ressource foncière
- L'optimisation et la lisibilité des sites d'accueil économiques
- La diversification de l'offre d'accueil
- Le renforcement du maillage territorial
- Le soutien à l'animation économique locale
- Le renforcement de la notoriété et de l'attractivité du territoire

### III – L'ETAT DE L'AMÉNAGEMENT

#### III.1 L'armature urbaine et la structuration de l'espace

##### ► Etat des lieux : l'organisation territoriale

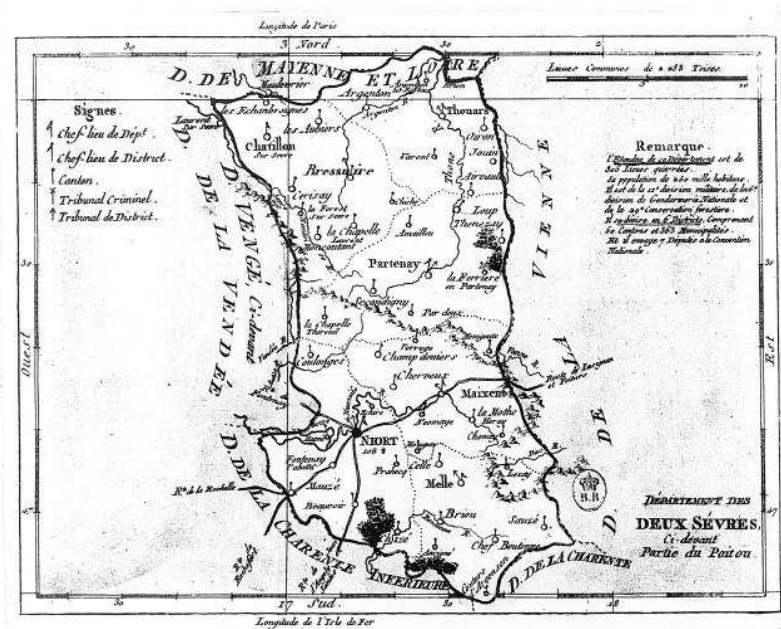
Le Schéma de Cohérence Territoriale a pour objet d'encadrer les politiques publiques en matières d'infrastructures (voirie, réseaux, Zones d'Activités Economiques (ZAE)), et de grands équipements, en matière de commerces et de services, ...

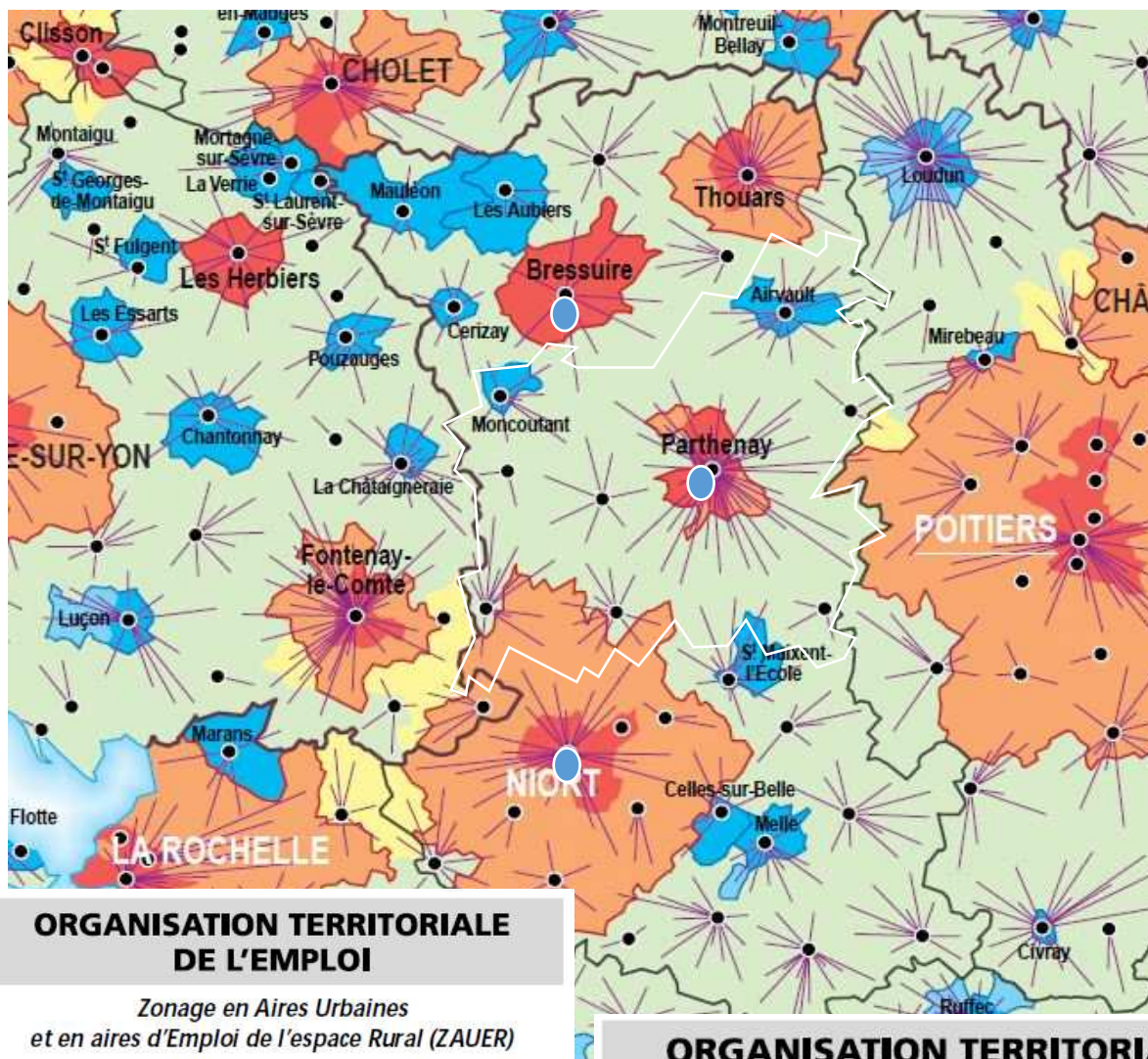
Pour cela, il s'intéresse d'une part à ce que l'on peut qualifier d'armature urbaine (les polarités des différents niveaux) puis il considère les interrelations entre ces polarités, c'est-à-dire les réseaux d'une part et les échanges (les trafics) d'autre part.

S'agissant de l'armature urbaine du Pays de Gâtine, le territoire considéré est un territoire rural, ancré dans une longue tradition.

En effet, l'organisation territoriale du Pays de Gâtine est historique avec Parthenay au « niveau 1 », Airvault, Champdeniers-St-Denis, Coulonges, La Chapelle-St Laurent, Moncoutant, St Loup, Thénézay ..., comme le montre la carte des Deux-Sèvres, établi par Cassini au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

D'une façon relativement cohérente, la structure urbaine identifiée par l'INSEE en 2002, sur la base de la présence des emplois et des services, met en évidence une structure qui n'a que très légèrement évolué :





## ORGANISATION TERRITORIALE DE L'EMPLOI

Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER)

### Espace à dominante urbaine

Aires urbaines (définition simplifiée)

- Pôles urbains** (354 pôles représentant 3 100 communes)  
Unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.
- Couronnes périurbaines** (10 808 communes)  
Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Communes multipolarisées (4 122 communes)

- Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

### Espace à dominante rurale

Aires d'emploi de l'espace rural (définition simplifiée)

- Pôles d'emploi de l'espace rural** (525 pôles représentant 973 communes)  
Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.
- Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural** (832 communes)  
Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Autres communes de l'espace à dominante rurale

- Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural.  
(16 730 communes)

Source : INSEE, Recensement de la population 1999

## ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES

On définit quatre gammes d'équipements qui se retrouvent très largement dans les mêmes communes :

- une **gamme de base** (tabac, garage, maçon, alimentation, plombier, menuisier, école) ;
- une **gamme de proximité** (poste, coiffeur, carburant, plâtrier, électricien, médecin, infirmier, pharmacie, boulangerie, boucherie) ;
- une **gamme supérieure** (hôpital, laboratoire d'analyse médicales, cinéma) ;
- et une **gamme intermédiaire**.\*

Chaque équipement de la gamme intermédiaire qui recouvre des commerces et des services (publics et privés)\* d'usage relativement fréquent mais ne relevant pas néanmoins de la proximité immédiate exerce le même type d'attraction sur les communes non équipées alentour. Leur implantation et leur attraction définissent ainsi des pôles de services intermédiaires et une aire d'influence autour de chacun d'eux. Les pôles de services intermédiaires correspondent aux communes les plus fréquentées pour des motifs non professionnels.

### • Pôle de services intermédiaires ou commune bien équipée

**Pôle de services intermédiaires** (commune exerçant par les équipements de sa gamme intermédiaire une attraction sur les habitants d'au moins une autre commune) ou **commune bien équipée** (possédant 9 équipements ou plus parmi les 16 caractérisant cette gamme\*). Soit 4 054 communes

### • Aire d'influence des pôles de services intermédiaires

Chaque commune est reliée par un trait au pôle de services intermédiaires fréquenté habituellement.

Source : Inventaire communal de 1998 - INSEE-SCEES

\* Les équipements caractéristiques de la gamme des services intermédiaires sont :

- des commerces (hypermarché ou supermarché, librairie, droguerie, magasins d'électroménager, de vêtements, de meubles et de chaussures) ;
- des services financiers (banque ou caisse d'épargne, étude de notaire) ;
- des services locaux de l'Etat (commissariat ou gendarmerie, perception, collège privé ou public) ;
- certaines professions de santé (dentiste, masseur-kinésithérapeute, vétérinaire, ambulancier).

L'identification de l'armature urbaine est intéressante à plus d'un titre :

- ✓ Pour structurer les transports collectifs
- ✓ Pour appuyer un maillage des services et commerces de proximité
- ✓ Pour recherche des économies d'échelle dans le fonctionnement des services publics,
- ✓ ...

### ► L'identification de la structure urbaine

Le Pays de Gâtine présente une structure multipolaire qui mérite d'être réaffirmée, d'autant que la plupart de ses espaces sont impactés par l'attraction des grands pôles extérieurs de Poitiers et Niort, voire Bressuire, Saint-Maixent et Thouars.

Au plan pratique, l'armature urbaine constitue la résultante de nombreux indicateurs :

- ✓ Population et densités.
- ✓ Présence de services et de commerces
- ✓ Offre d'Emplois
- ✓ Formes urbaines
- ✓ ...

Si l'identification des différents critères paraît assez immédiate, la question de leur combinaison est plus délicate et il est toujours difficile d'identifier la prééminence de tel ou tel critère sur les autres en matière de polarité. Pour cette raison, le parti sera pris de considérer chacun des critères d'influence égale.

Ainsi, chaque critère sera pondéré pour une valeur correspondante comprise entre 0 (mini) et 10 (Maxi).

La matrice des polarités sera donc définie de la façon suivante (exemple)

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	....	Critère n	Critère « n+1 »	...
Pole A	10	10	2	1	5	1	...
Pole B	5	3	...	...	...	...	...
Pole C	3	2	...	...	...	...	...
Pole D	3	3	...	...	...	...	...
Pole E	2	3	...	...	...	...	...
Pole F	1	1	...	...	...	...	...

On s'intéresse en 1<sup>er</sup> lieu aux critères démographiques et emplois puisque la concentration de population et celle des emplois pourraient justifier à elle seule un 1<sup>er</sup> niveau de la structuration de l'espace.

Les chiffres du recensement INSEE 2009 sont alors utilisés :

Tableau 1-- Population et emplois 2009.

Libellé géographique	POPULATION 2009	Emplois au LT en 2009 (princ)	Surfaces	Densités	Libellé géographique	POPULATION 2009	Emplois au LT en 2009 (princ)	Surfaces	Densités
Adilly	320	33	13	25	Neuvy-Bouin	489	95	25	19
Airvault	3 096	2 064	49	63	Oroux	100	16	7	15
Allonne	629	179	23	27	Pamplie	270	77	12	22
Amailloux	842	204	37	23	Parthenay	10 406	6 511	11	914
Ardin	1 209	150	30	41	La Peyratte	1 153	505	47	25
Assais-les-Jumeaux	758	198	52	15	Pompaire	1 937	585	13	151
Aubigny	176	22	12	15	Pougne-Hérisson	360	77	12	30
Availles-Thouarsais	214	40	11	20	Pressigny	196	30	12	16
Azay-sur-Thouet	1 073	141	20	53	Puihardy	48	0	1	41
Beaulieu-sous-Parthenay	650	68	27	24	Reffannes	371	80	9	43
Béceleuf	675	135	19	35	Le Retail	260	26	14	18
Le Beugnon	326	47	16	20	Saint-Aubin-le-Cloud	1 764	386	42	42
La Boissière-en-Gâtine	239	160	11	22	Saint-Christophe-sur-Roc	558	70	11	51
Boussais	400	49	20	20	Saint-Généroux	347	70	20	17
Le Busseau	695	197	28	25	Saint-Georges-de-Noisé	697	121	25	28
Champdeniers-Saint-Denis	1 632	826	22	75	Saint-Germain-de-Longue-Chau	389	71	15	27
Chantecorps	339	44	19	18	Saint-Germier	483	22	12	16
La Chapelle-Bâton	345	49	17	20	Saint-Jouin-de-Marnes	600	80	23	26
La Chapelle-Bertrand	501	111	19	26	Saint-Laurs	494	54	8	61
La Chapelle-Thireuil	430	195	17	25	Saint-Lin	372	197	11	33
Châtillon-sur-Thouet	2 831	1 322	16	172	Saint-Loup-Lamairé	959	394	22	44
Le Chillou	187	16	5	37	Saint-Maixent-de-Beugné	338	63	11	31
Clavé	329	82	20	17	Saint-Marc-la-Lande	365	79	10	36
Coulonges-sur-l'Autize	2 370	1 014	19	126	Saint-Martin-du-Fouilloux	215	30	24	9
Cours	530	81	15	36	Sainte-Ouenne	738	101	12	64
Coutières	150	41	7	20	Saint-Pardoux	1 502	351	34	44
Doux	241	43	10	24	Saint-Pompain	893	151	24	37
Faye-sur-Ardin	587	100	15	39	Saurais	182	22	11	16
Fénerly	312	71	13	25	Scillé	377	35	11	33
Fenioux	727	199	34	22	Secondigny	1 744	876	37	47
La Ferrière-en-Parthenay	786	179	29	27	Soutiers	241	23	5	44
Fomperron	401	58	17	23	Surin	599	58	14	44
Les Forges	124	57	11	12	Le Tallud	1 950	582	19	101
Germond-Rouvre	1 099	102	18	61	Tessonnière	298	59	15	20
Gourgé	907	154	50	18	Thénezay	1 463	579	48	30
Les Groseillers	70	15	4	16	Vasles	1 680	449	89	19
Irais	209	80	14	15	Vausseroux	351	88	19	18
Lageon	365	62	14	26	Vautebis	115	18	7	16
Lhoumois	140	30	10	14	Vernoux-en-Gâtine	611	273	31	20
Louin	746	134	21	36	Verruyes	905	208	26	34
Maisontiers	181	31	18	10	Viennay	1 113	206	16	71
Marnes	231	16	17	13	Vouhé	367	55	14	26
Mazières-en-Gâtine	970	513	19	51	Xaintray	233	30	11	21
Ménigoute	876	289	19	46					



Polarités	Indicateur Population	Indicateur emplois
Parthenay	10	10
Airvault	3	3
Châtillon-sur-Thouet	3	2
Coulonges-sur-l'Autize	2,5	1,5
Le Tallud	2	1
Pompaire	2	1
Saint-Aubin-le-Cloud	2	0,5
Secondigny	1,5	1,5
Vasles	1,5	0,5
Champdeniers-Saint-Denis	1,5	1,5
Saint-Pardoux	1,5	0,5
Thénezay	1,5	1
Ardin	1	0
La Peyratte	1	1
Viennay	1	0,5
Germond-Rouvre	1	0
Azay-sur-Thouet	1	0
Mazières-en-Gâtine	1	1
Saint-Loup-Lamairé	1	0,5
Gourgé	1	0
Verruyes	1	0,5
Saint-Pompain	1	0
Ménigoute	1	0,5
Amailloux	1	0,5
La Ferrière-en-Parthenay	1	0,5
Assais-les-Jumeaux	1	0,5
Louin	0,5	0
Sainte-Ouenne	0,5	0
Fenioux	0,5	0,5
Saint-Georges-de-Noisé	0,5	0
Le Busseau	0,5	0,5
Béceleuf	0,5	0
Beaulieu-sous-Parthenay	0,5	0
Allonne	0,5	0,5
Vernoux-en-Gâtine	0,5	0,5
Saint-Jouin-de-Marnes	0,5	0
Surin	0,5	0
Faye-sur-Ardin	0,5	0
Saint-Christophe-sur-Roc	0,5	0
Cours	0,5	0
La Chapelle-Bertrand	0,5	0
Saint-Laurs	0,5	0
Neuvy-Bouin	0,5	0
La Chapelle-Thireuil	0,5	0,5

Polarités	Indicateur Population	Indicateur emplois
Fomperron	0,5	0
Boussais	0,5	0
Saint-Germain-de-Longue-Chau	0,5	0
Scillé	0,5	0
Saint-Lin	0,5	0,5
Reffannes	0,5	0
Vouhé	0,5	0
Lageon	0,5	0
Saint-Marc-la-Lande	0,5	0
Pougue-Hérisson	0,5	0
Vausseroux	0,5	0
Saint-Généroux	0,5	0
La Chapelle-Bâton	0,5	0
Chantecorps	0,5	0
Saint-Maixent-de-Beugné	0,5	0
Clavé	0,5	0
Le Beugnon	0,5	0
Adilly	0,5	0
Fénerly	0,5	0
Tessonnière	0,5	0
Pamplie	0,5	0
Le Retail	0,5	0
Doux	0	0
Soutiers	0	0
La Boissière-en-Gâtine	0	0
Xaintray	0	0
Marnes	0	0
Saint-Martin-du-Fouilloux	0	0
Availles-Thouarsais	0	0
Irais	0	0
Pressigny	0	0
Le Chillou	0	0
Saint-Germier	0	0
Saurais	0	0
Maisontiers	0	0
Aubigny	0	0
Coutières	0	0
Lhoumois	0	0
Les Forges	0	0
Vautebis	0	0
Oroux	0	0
Les Groseillers	0	0
Puihardy	0	0

La présentation des résultats, selon l'indicateur de population ou celui de l'emploi, à l'aide de deux matrices de Bertin montre deux regards un peu différents sur l'armature urbaine du Pays de Gâtine :



- Secondigny n'apparaît qu'en 8<sup>e</sup> position dans cette perception « démographique » de l'armature urbaine,
- A l'inverse, les communes situées à proximité de Parthenay y sont bien représentées, comme par exemple Chatillon-sur-Thouet, Le Tallud, Pompaire, Saint Aubin-le-Cloud.
- L'emploi redonne son rang à Secondigny et à Champdeniers,

- Saint Pardoux voit son rang diminuer, en raison de sa nature vraisemblablement essentiellement résidentielle,
- La Peyratte et Saint Loup Lamairé apparaissent.

Pour compléter la précédente analyse, on s'intéresse ensuite aux services, commerces et transports collectifs.

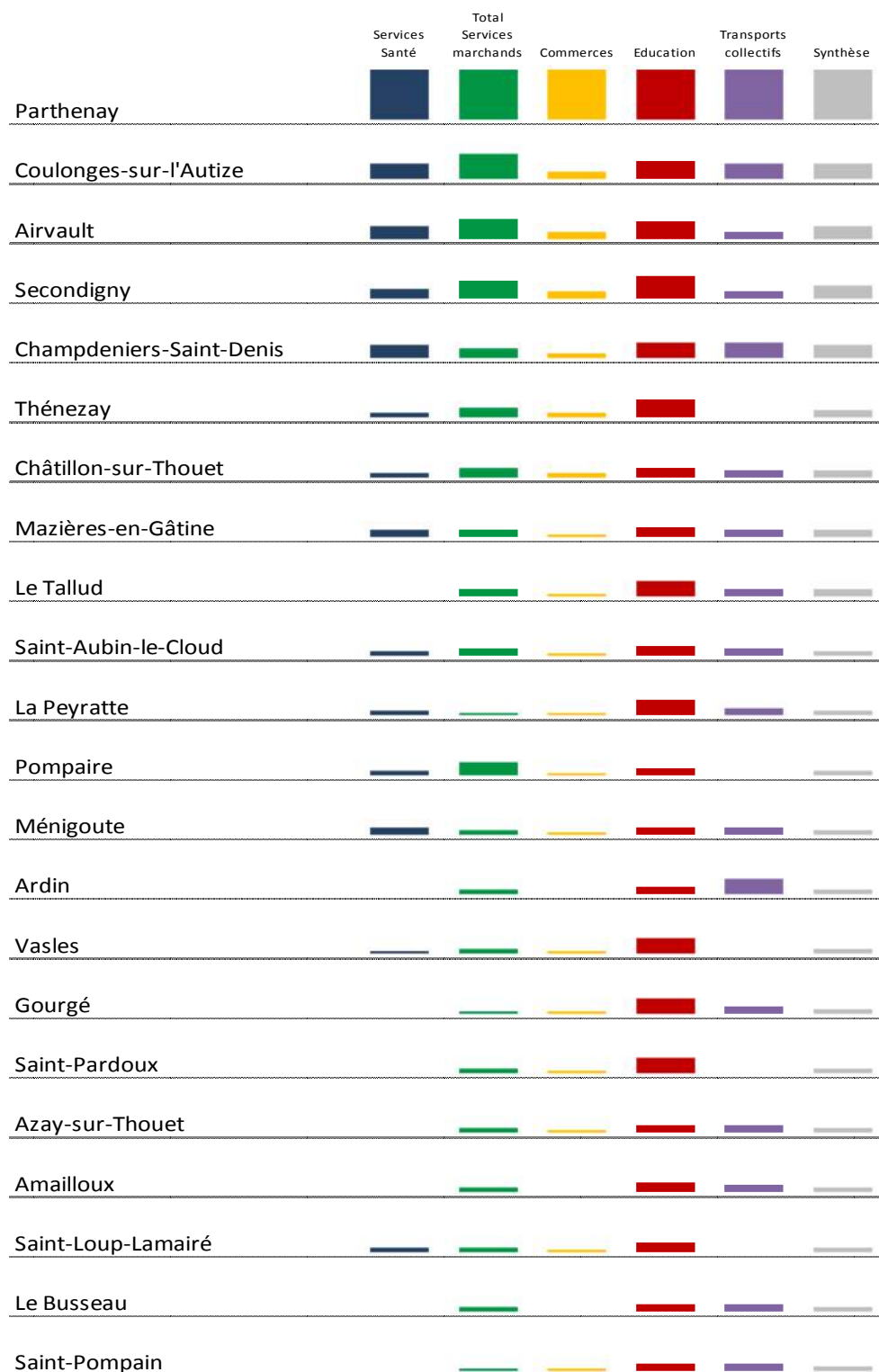
Comme pour les données de population et d'emplois, les chiffres du recensement INSEE BPE 2009, soumis et corrigés par les communes, et filtrés par le BE EGIS pour retenir ceux qui sont le plus représentatifs des motifs de déplacements des habitants, sont inscrits dans une matrice :

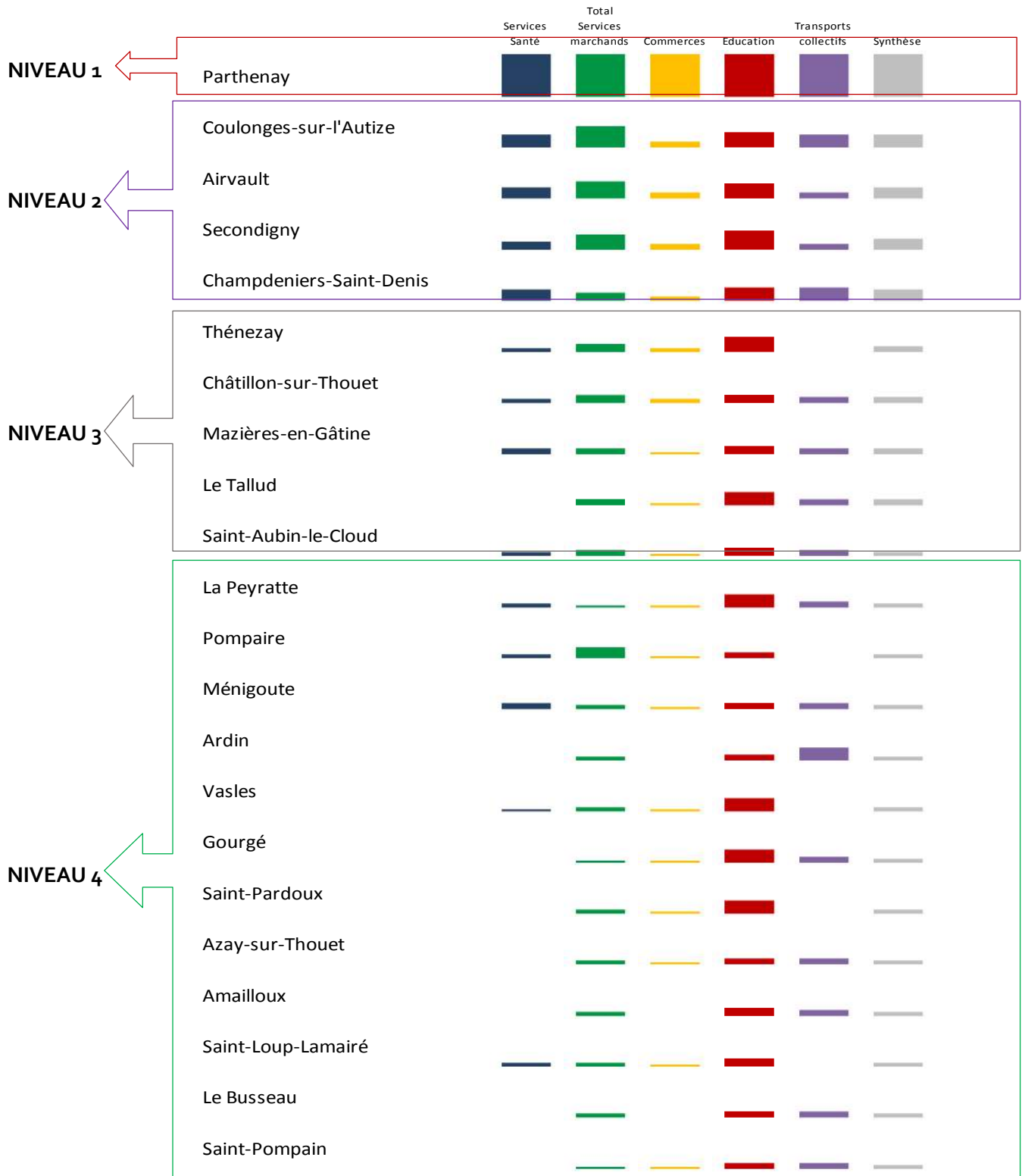
Communes	Total Services Santé	Total Services Sociaux	Total Services publics	Total Services marchands	Total Commerces	Total artisanat bâtiment	Total Sports Culture Loisirs	Total éducation	
Parthenay	89	281	4	37	180	36	2080	21	
Coulonges-sur-l'Autize	25	153	2	18	23	22	32	7	
Moncoutant	15	127	2	12	35	16	931	7	
Airvault	23	199	2	15	31	11	591	7	
Châtillon-sur-Thouet	7	219	0	7	14	22	70	4	
Champdeniers-Saint-Denis	22	178	1	8	21	10	122	6	
Le Tallud	2	301	0	6	8	11	149	6	
Secondigny	19	89	2	13	26	9	182	9	
Saint-Varent	14	101	1	13	16	20	503	4	
La Chapelle-Saint-Laurent	8	94	0	5	16	17	345	6	
L'Absie	13	68	0	8	16	13	244	4	
Thénezay	9	63	1	7	14	13	99	7	
Vasles	6	82	0	3	9	11	216	6	
La Peyratte	7	96	0	2	5	5	19	6	
Pompaire	7	68	0	10	11	9	65	3	
Saint-Aubin-le-Cloud	10	1	0	5	6	15	223	4	
Saint-Pardoux	1	80	0	4	5	8	22	6	
Ménigoute	12	75	2	3	6	4	19	3	
Mazières-en-Gâtine	13	3	2	5	8	7	24	4	
Saint-Loup-Lamairé	10	51	0	3	6	5	21	4	
Ardin	0	0	0	3	3	7	144	3	
Azay-sur-Thouet	0	0	0	4	7	9	83	3	
Amailoux	0	8	0	3	3	8	69	4	
La Chapelle-Saint-Étienne	0	0	0	0	0	4	4	2	
Gourgé	0	0	0	2	5	6	11	5	
Béceleuf	0	132	0	1	0	1	5	2	
Le Busseau	0	0	0	3	1	7	12	3	
Assais-les-Jumeaux	0	0	0	2	4	11	3	3	
Verruyes	1	0	0	1	5	6	113	3	
Moutiers-sous-Chantemerle	0	1	0	1	4	8	36	2	
Clessé	1	1	0	5	4	7	73	3	
Saint-Pompain	0	0	0	2	5	5	5	3	
Germond-Rouvre	0	0	0	1	2	8	21	2	
Saint-Christophe-sur-Roc	0	0	0	1	3	5	16	3	
La Ferrière-en-Parthenay	0	0	0	3	7	7	16	3	
Saint-Marc-la-Lande	0	87	0	0	0	1	0	2	
Saint-Georges-de-Noisné	0	0	0	2	3	6	15	4	
Sainte-Ouenne	0	0	0	0	1	10	15	3	
Chanteloup	0	0	0	0	2	8	95	4	
Vernoux-en-Gâtine	0	0	0	4	2	6	15	2	
Reffannes	0	25	0	2	3	4	7	2	
Neuvy-Bouin	0	0	0	1	3	3	6	2	
Fenioux	2	0	0	1	6	5	19	3	
Saint-Généroux	0	0	0	0	2	2	9	0	
Viennay	0	0	0	1	2	6	113	3	
Soutiers	0	0	0	0	0	2	4	0	
Allonne	0	0	0	1	0	5	15	3	
Le Breuil-Bernard	0	0	0	0	1	0	11	3	
Clavé	1	0	0	1	1	2	9	4	
Louin	0	0	0	0	0	7	6	2	
Saint-Paul-en-Gâtine	0	0	0	0	1	5	0	0	
Fénerly	0	0	0	1	0	4	9	3	
Largeasse	1	0	0	2	3	2	215	3	
Irais	0	0	0	1	1	3	2	3	
Pugny	0	0	0	0	0	4	0	0	
Cours	2	0	0	1	1	2	4	3	
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	0	0	0	3	1	6	7	0	
Saint-Jouin-de-Marnes	0	0	0	3	3	5	7	0	
Vouhé	0	0	0	1	2	2	8	0	
Pougne-Hérisson	0	0	0	0	1	3	9	0	
Lageon	0	0	0	1	1	2	0	0	
Vausseroux	0	0	0	1	4	3	3	2	
Adilly	0	0	0	0	0	3	2	0	
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	0	0	0	3	3	0	
Surin	0	0	0	0	3	4	8	2	
La Ferrière-en-Parthenay	0	0	0	0	3	7	7	16	3
Saint-Marc-la-Lande	0	87	0	0	0	1	0	2	
Saint-Georges-de-Noisné	0	0	0	2	3	6	15	4	
Sainte-Ouenne	0	0	0	0	1	10	15	3	
Chanteloup	0	0	0	0	2	8	95	4	
Vernoux-en-Gâtine	0	0	0	4	2	6	15	2	
Reffannes	0	25	0	2	3	4	7	2	
Neuvy-Bouin	0	0	0	1	3	3	6	2	
Fenioux	2	0	0	1	6	5	19	3	
Saint-Généroux	0	0	0	0	2	2	9	0	
Viennay	0	0	0	1	2	6	113	3	
Soutiers	0	0	0	0	0	2	4	0	
Allonne	0	0	0	1	0	5	15	3	
Le Breuil-Bernard	0	0	0	0	1	0	11	3	
Clavé	1	0	0	1	1	2	9	4	
Louin	0	0	0	0	0	7	6	2	
Saint-Paul-en-Gâtine	0	0	0	0	1	5	0	0	
Fénerly	0	0	0	1	0	4	9	3	
Largeasse	1	0	0	2	3	2	215	3	
Irais	0	0	0	1	1	3	2	3	
Pugny	0	0	0	0	0	4	0	0	
Cours	2	0	0	1	1	2	4	3	
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	0	0	0	3	1	6	7	0	
Saint-Jouin-de-Marnes	0	0	0	3	3	5	7	0	
Vouhé	0	0	0	1	2	2	8	0	
Pougne-Hérisson	0	0	0	0	1	3	9	0	
Lageon	0	0	0	1	1	2	0	0	
Vausseroux	0	0	0	1	4	3	3	2	
Adilly	0	0	0	0	0	3	2	0	
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	0	0	0	3	3	0	
Surin	0	0	0	0	3	4	8	2	
La Ferrière-en-Parthenay	0	0	0	0	3	7	7	16	3
Saint-Marc-la-Lande	0	87	0	0	0	1	0	2	
Saint-Georges-de-Noisné	0	0	0	2	3	6	15	4	
Sainte-Ouenne	0	0	0	0	1	10	15	3	
Chanteloup	0	0	0	0	2	8	95	4	
Vernoux-en-Gâtine	0	0	0	4	2	6	15	2	
Reffannes	0	25	0	2	3	4	7	2	
Neuvy-Bouin	0	0	0	1	3	3	6	2	
Fenioux	2	0	0	1	6	5	19	3	
Saint-Généroux	0	0	0	0	2	2	9	0	
Viennay	0	0	0	1	2	6	113	3	
Soutiers	0	0	0	0	0	2	4	0	
Allonne	0	0	0	1	0	5	15	3	
Le Breuil-Bernard	0	0	0	0	1	0	11	3	
Clavé	1	0	0	1	1	2	9	4	
Louin	0	0	0	0	0	7	6	2	
Saint-Paul-en-Gâtine	0	0	0	0	1	5	0	0	
Fénerly	0	0	0	1	0	4	9	3	
Largeasse	1	0	0	2	3	2	215	3	
Irais	0	0	0	1	1	3	2	3	
Pugny	0	0	0	0	0	4	0	0	
Cours	2	0	0	1	1	2	4	3	
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	0	0	0	3	1	6	7	0	
Saint-Jouin-de-Marnes	0	0	0	3	3	5	7	0	
Vouhé	0	0	0	1	2	2	8	0	
Pougne-Hérisson	0	0	0	0	1	3	9	0	
Lageon	0	0	0	1	1	2	0	0	
Vausseroux	0	0	0	1	4	3	3	2	
Adilly	0	0	0	0	0	3	2	0	
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	0	0	0	3	3	0	
Surin	0	0	0	0	3	4	8	2	
La Ferrière-en-Parthenay	0	0	0	0	3	7	7	16	3
Saint-Marc-la-Lande	0	87	0	0	0	1	0	2	
Saint-Georges-de-Noisné	0	0	0	2	3	6	15	4	
Sainte-Ouenne	0	0	0	0	1	10	15	3	
Chanteloup	0	0	0	0	2	8	95	4	
Vernoux-en-Gâtine	0	0	0	4	2	6	15	2	
Reffannes	0	25	0	2	3	4	7	2	
Neuvy-Bouin	0	0	0	1	3	3	6	2	
Fenioux	2	0	0	1	6	5	19	3	
Saint-Généroux	0	0	0	0	2	2	9	0	
Viennay	0	0	0	1	2	6	113	3	
Soutiers	0	0	0	0	0	2	4	0	
Allonne	0	0	0	1	0	5	15	3	
Le Breuil-Bernard	0	0	0	0	1	0	11	3	
Clavé	1	0	0	1	1	2	9	4	
Louin	0	0	0	0	0	7	6	2	
Saint-Paul-en-Gâtine	0	0	0	0	1	5	0	0	
Fénerly	0	0	0	1	0	4	9	3	
Largeasse	1	0	0	2	3	2	215	3	
Irais	0	0	0	1	1	3	2	3	
Pugny	0	0	0	0	0	4	0	0	
Cours	2	0	0	1	1	2	4	3	
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	0	0	0	3	1	6	7	0	
Saint-Jouin-de-Marnes	0	0	0	3	3	5	7	0	
Vouhé	0	0	0	1	2	2	8	0	
Pougne-Hérisson	0	0	0	0	1	3	9	0	
Lageon	0	0	0	1	1	2	0	0	
Vausseroux	0	0	0	1	4	3	3	2	
Adilly	0	0	0	0	0	3	2	0	
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	0	0	0	3	3	0	
Surin	0	0	0	0	3	4	8	2	
La Ferrière-en-Parthenay	0	0	0	0	3	7	7	16	3
Saint-Marc-la-Lande	0	87	0	0	0	1	0	2	
Saint-Georges-de-Noisné	0	0	0	2	3	6	15	4	
Sainte-Ouenne	0	0	0	0	1	10	15	3	
Chanteloup	0	0	0	0	2	8	95	4	
Vernoux-en-Gâtine	0	0	0	4	2	6	15	2	
Reffannes	0	25	0	2	3	4	7	2	
Neuvy-Bouin	0	0	0	1	3	3	6	2	
Fenioux	2	0	0	1	6	5	19	3	
Saint-Généroux	0	0	0	0	2	2	9	0	
Viennay	0	0	0	1	2	6	113	3	
Soutiers	0	0	0	0	0	2	4	0	
Allonne	0	0	0	1	0	5	15	3	
Le Breuil-Bernard	0	0	0	0	1	0	11	3	
Clavé	1	0	0	1	1	2	9	4	
Louin	0	0	0	0	0	7	6	2	
Saint-Paul-en-Gâtine	0	0	0	0	1	5	0	0	
Fénerly	0	0	0	1	0	4	9	3	
Largeasse	1	0	0	2	3	2	215	3	
Irais	0	0	0	1	1	3	2	3	
Pugny	0	0	0	0	0	4	0	0	
Cours	2	0	0	1	1	2	4	3	
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	0	0	0	3	1	6	7	0	
Saint-Jouin-de-Marnes	0	0	0	3	3	5	7	0	
Vouhé	0	0	0	1	2	2	8	0	
Pougne-Hérisson	0	0	0	0	1	3	9	0	
Lageon	0	0	0	1	1	2	0	0	
Vausseroux	0	0	0	1	4	3	3	2	
Adilly	0	0	0	0	0	3	2	0	
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	0	0	0	3	3	0	
Surin	0	0	0	0	3	4	8	2	
La Ferrière-en-Parthenay	0	0	0	0	3	7	7	16	3

	Total Services Santé	Total Services marchands	Total Commerces	Total éducation	Total TC	Synthèse Poids Relatifs
Parthenay	10	10	10	10	10	10
Coulonges-sur-l'Autize	3	5	1,5	3,5	3	3
Ainault	2,5	4	1,5	3,5	1,5	2,5
Secondigny	2	3,5	1,5	4,5	1,5	2,5
Champdeniers-Saint-Denis	2,5	2	1	3	3	2,5
Thénezay	1	2	1	3,5	0	1,5
Châtillon-sur-Thouet	1	2	1	2	1,5	1,5
Mazières-en-Gâtine	1,5	1,5	0,5	2	1,5	1,5
Le Tallud	0	1,5	0,5	3	1,5	1,5
Saint-Aubin-le-Clouf	1	1,5	0,5	2	1,5	1
La Peyratte	1	0,5	0,5	3	1,5	1
Pompaire	1	2,5	0,5	1,5	0	1
Ménigoute	1,5	1	0,5	1,5	1,5	1
Ardin	0	1	0	1,5	3	1
Vasles	0,5	1	0,5	3	0	1
Gourgé	0	0,5	0,5	3	1,5	1
Saint-Pardoux	0	1	0,5	3	0	1
Azay-sur-Thouet	0	1	0,5	1,5	1,5	1
Armailoux	0	1	0	2	1,5	1
Saint-Loup-Lamairé	1	1	0,5	2	0	1
Le Busseau	0	1	0	1,5	1,5	1
Saint-Pompain	0	0,5	0,5	1,5	1,5	1
Vernuyes	0	0,5	0,5	1,5	1,5	0,5
Saint-Christophe-sur-Roc	0	0,5	1,5	1,5	1,5	0,5
Saint-Généroux	0	0	0	0	3	0,5
Soutiers	0	0	0	0	3	0,5
Newy-Bouin	0	0,5	1,5	1	1,5	0,5
Germond-Rouvre	0	0,5	0	1	1,5	0,5
La Ferrière-en-Parthenay	0	1	0,5	1,5	0	0,5
Saint-Georges-de-Neisné	0	0,5	1,5	2	0	0,5
Clavé	0	0,5	0	2	0	0,5
Fenioux	0	0,5	0,5	1,5	0	0,5
Assais-les-Jumeaux	0	0,5	0	1,5	0	0,5
Vernoux-en-Gâtine	0	1	0	1	0	0,5
Cours	0	0,5	0	1,5	0	0,5
Vennay	0	0,5	0	1,5	0	0,5
Vouhé	0	0,5	0	0	1,5	0,5
Irais	0	0,5	0	1,5	0	0,5
Lageon	0	0,5	0	0	1,5	0,5
Allonne	0	0,5	0	1,5	0	0,5
Féniery	0	0,5	0	1,5	0	0,5
Reffannes	0	0,5	0	1	0	0,5

	Total Services Santé	Total Services marchands	Total Commerces	Total éducation	Total TC	Synthèse Poids Relatifs
Vautebis	0	0	0	0	1,5	0,5
Beaulieu-sous-Parthenay	0	0	0	1,5	0	0,5
Sainte-Quenne	0	0	0	1,5	0	0,5
Pougre-Hérisson	0	0	0,5	0	1,5	0,5
Oroux	0	0	0,5	0	1,5	0,5
Vausseroux	0	0,5	0	1	0	0,5
Adilly	0	0	0	0	1,5	0,5
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	0	0	1,5	0,5
Chantecorps	0	0	0	1,5	0	0,5
Aubigny	0	0	0	0	1,5	0,5
Saint-Laurs	0	0,5	0	1	0	0,5
Faye-sur-Ardin	0	0,5	0	1	0	0,5
Béceleuf	0	0,5	0	1	0	0
Surin	0	0	0	1	0	0
Fonperron	0	0	0	1	0	0
La Chapelle-Thireuil	0	0	0	1	0	0
Saint-Martin-du-Fouilloux	0	0	0	1	0	0
Saint-Jouin-de-Mèges	0	1	0	0	0	0
Saint-Març-la-Lande	0	0	0	1	0	0
Louin	0	0	0	1	0	0
Pressigny	0	0	0	1	0	0
Xaintray	0	0	0	1	0	0
Saint-Germain-de-Longue-Chauffe	0	1	0	0	0	0
Boussais	0	0,5	0	0,5	0	0
Saurais	0	0,5	0	0	0	0
Saint-Lin	0	0,5	0	0	0	0
Pampile	0	0,5	0	0	0	0
Coutières	0	0,5	0	0	0	0
Tessonnière	0	0,5	0	0	0	0
Le Beugnon	0	0	0	0	0	0
Les Forges	0	0	0	0	0	0
Saint-Gemier	0	0	0	0	0	0
La Chapelle-Bâton	0	0	0	0	0	0
La Chapelle-Bertrand	0	0	0	0	0	0
Les Groselliers	0	0	0	0	0	0
Lhoumois	0	0	0	0	0	0
La Boissière-en-Gâtine	0	0	0	0	0	0
Mèges	0	0	0	0	0	0
Le Retail	0	0	0	0	0	0
Availles-Thoursais	0	0	0	0	0	0
Scillé	0	0	0	0	0	0
Maisonnières	0	0	0	0	0	0
Le Chillou	0	0	0	0	0	0
Doux	0	0	0	0	0	0
Puihardy	0	0	0	0	0	0

4 niveaux se dégagent ainsi, avec des réalités diverses et donc des potentiels de polarisation très variés. Sur le thème des services et commerces, seuls les trois premiers niveaux possèdent un réel niveau d'attractivité:





► Synthèse de l'armature urbaine identifiée

En cumulant les approches démographie-emplois et commerces-services, on obtient la matrice suivante

Polarités	Indicateur Population	Indicateur emplois	Total Services Santé	Total Services marchands	Total Commerces	Total éducation	Total TC	TOTAL GENERAL
Parthenay	10	10	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Coulonges-sur-l'Autize	2,5	1,5	2,8	4,9	1,3	3,3	2,9	2,7
Airvault	3	3	2,6	4,1	1,7	3,3	1,4	2,7
Secondigny	1,5	1,5	2,1	3,5	1,4	4,3	1,4	2,3
Champdeniers-Saint-Denis	1,5	1,5	2,5	2,2	1,2	2,9	2,9	2,1
Châtillon-sur-Thouet	3	2	0,8	1,9	0,8	1,9	1,4	1,7
Le Tallud	2	1	0,2	1,6	0,4	2,9	1,4	1,4
Thénézay	1,5	1	1,0	1,9	0,8	3,3	0	1,4
Saint-Aubin-le-Cloud	2	0,5	1,1	1,4	0,3	1,9	1,4	1,2
Mazières-en-Gâtine	1	1	1,5	1,4	0,4	1,9	1,4	1,2
Pompaire	2	1	0,8	2,7	0,6	1,4	0	1,2
La Peyratte	1	1	0,8	0,5	0,3	2,9	1,4	1,1
Ménigoute	1	0,5	1,3	0,8	0,3	1,4	1,4	1,0
Vasles	1,5	0,5	0,7	0,8	0,5	2,9	0	1,0
Saint-Pardoux	1,5	0,5	0,1	1,1	0,3	2,9	0	0,9
Ardin	1	0	0	0,8	0,2	1,4	2,9	0,9
Amailloux	1	0,5	0	0,8	0,2	1,9	1,4	0,8
Saint-Loup-Lamairé	1	0,5	1,1	0,8	0,3	1,9	0	0,8
Gourgé	1	0	0	0,5	0,3	2,4	1,4	0,8
Azay-sur-Thouet	1	0	0	1,1	0,4	1,4	1,4	0,8
Verruyes	1	0,5	0,1	0,3	0,3	1,4	1,4	0,7
Le Busseau	0,5	0,5	0	0,8	0,1	1,4	1,4	0,7
Saint-Pompain	1	0	0	0,5	0,3	1,4	1,4	0,7
La Ferrière-en-Parthenay	1	0,5	0	0,8	0,4	1,4	0	0,6
Saint-Christophe-sur-Roc	0,5	0	0	0,3	0,2	1,4	1,4	0,5
Germond-Rouvre	1	0	0	0,3	0,1	1,0	1,4	0,5
Assais-les-Jumeaux	1	0,5	0	0,5	0,2	1,4	0	0,5
Saint-Généroux	0,5	0	0	0,0	0,1	0,0	2,9	0,5
Neuvy-Bouin	0,5	0	0	0,3	0,2	1,0	1,4	0,5
Viennay	1	0,5	0	0,3	0,1	1,4	0	0,5
Fenioux	0,5	0,5	0,2	0,3	0,3	1,4	0	0,5
Vernoux-en-Gâtine	0,5	0,5	0	1,1	0,1	1,0	0	0,4
Saint-Georges-de-Noisé	0,5	0	0	0,5	0,2	1,9	0	0,4
Soutiers	0	0	0	0	0	0	2,9	0,4
Clavé	0,5	0	0,1	0,3	0,1	1,9	0,0	0,4
Allonne	0,5	0,5	0	0,3	0	1,4	0	0,4
Cours	0,5	0	0,2	0,3	0,1	1,4	0	0,4
Vouhé	0,5	0	0	0,3	0,1	0	1,4	0,3
Lageon	0,5	0	0	0,3	0,1	0	1,4	0,3
Fénerly	0,5	0	0	0,3	0	1,4	0	0,3
Reffannes	0,5	0	0	0,5	0,2	1,0	0	0,3
Beaulieu-sous-Parthenay	0,5	0	0	0	0,1	1,4	0	0,3
La Chapelle-Thireuil	0,5	0,5	0	0	0,1	1,0	0	0,3

Polarités	Indicateur Population	Indicateur emplois	Total Services Santé	Total Services marchands	Total Commerces	Total éducation	Total TC	TOTAL GENERAL
Sainte-Ouenne	0,5	0	0	0	0,1	1,4	0	0,3
Pougne-Hérisson	0,5	0	0	0	0,1	0	1,4	0,3
Vausseroux	0,5	0	0	0,3	0,2	1,0	0	0,3
Adilly	0,5	0	0	0	0	0	1,4	0,3
Chantecorps	0,5	0	0	0	0	1,4	0	0,3
Saint-Maixent-de-Beugné	0,5	0	0	0	0	0,0	1,4	0,3
Faye-sur-Ardin	0,5	0	0	0,3	0,1	1,0	0	0,3
Saint-Laurs	0,5	0	0	0,3	0,1	1,0	0	0,3
Irais	0	0	0	0,3	0,1	1,4	0	0,3
Béceleuf	0,5	0	0	0,3	0	1,0	0	0,2
Fomperron	0,5	0	0	0	0,2	1,0	0	0,2
Surin	0,5	0	0	0	0,2	1,0	0	0,2
Vautebis	0	0	0,1	0	0	0	1,4	0,2
Oroux	0	0	0	0	0,1	0	1,4	0,2
Saint-Jouin-de-Marnes	0,5	0	0	0,8	0,2	0	0	0,2
Louin	0,5	0	0	0	0	1,0	0	0,2
Saint-Marc-la-Lande	0,5	0	0	0	0	1,0	0	0,2
Aubigny	0	0	0	0	0	0	1,4	0,2
Saint-Germain-de-Longue-Chauffe	0,5	0	0	0,8	0,1	0	0	0,2
Saint-Lin	0,5	0,5	0	0,3	0,1	0	0	0,2
Boussais	0,5	0	0	0,3	0,1	0,5	0	0,2
Saint-Martin-du-Fouilloux	0	0	0	0	0,1	1,0	0	0,1
Pressigny	0	0	0	0	0	1,0	0	0,1
Xaintray	0	0	0	0	0	1,0	0	0,1
Pamplie	0,5	0	0	0,3	0	0	0	0,1
Tessonnière	0,5	0	0	0,3	0	0	0	0,1
Le Beugnon	0,5	0	0	0	0,1	0	0	0,1
La Chapelle-Bâton	0,5	0	0	0	0,1	0	0	0,1
La Chapelle-Bertrand	0,5	0	0	0	0,1	0	0	0,1
Le Retail	0,5	0	0	0	0	0	0	0,1
Scillé	0,5	0	0	0	0	0	0	0,1
Saurais	0	0	0,1	0,3	0,1	0	0	0,1
Coutières	0	0	0	0,3	0	0	0	0
Les Forges	0	0	0	0	0,1	0	0	0
La Boissière-en-Gâtine	0	0	0	0	0,1	0	0	0
Les Groseillers	0	0	0	0	0,1	0	0	0
Lhoumois	0	0	0	0	0,1	0	0	0
Marnes	0	0	0	0	0,1	0	0	0
Saint-Germier	0	0	0	0	0,1	0	0	0
Availles-Thouarsais	0	0	0	0	0	0	0	0
Doux	0	0	0	0	0	0	0	0
Le Chillou	0	0	0	0	0	0	0	0
Maisonnières	0	0	0	0	0	0	0	0

La matrice de Bertin correspondante montre que la structure de l'armature urbaine demeure inchangée, avec quatre niveaux ;

		Indicateur Population	Indicateur emplois	Indicateur Services Santé	Indicateur Services marchands	Indicateur Commerce	Indicateur éducation	Indicateur transports collectifs	SYNTHESE DES INDICATEURS
1	Parthenay	■	■	■	■	■	■	■	■
	Coulonges-sur-l'Autize	■	■	■	■	■	■	■	■
2	Airvault	■	■	■	■	■	■	■	■
	Secondigny	■	■	■	■	■	■	■	■
	Champdeniers-Saint-Denis	■	■	■	■	■	■	■	■
	Châtillon-sur-Thouet	■	■	■	■	■	■	■	■
3	Le Tallud	■	■	■	■	■	■	■	■
	Thénezay	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Aubin-le-Cloud	■	■	■	■	■	■	■	■
	Mazières-en-Gâtine	■	■	■	■	■	■	■	■
	Pompaire	■	■	■	■	■	■	■	■
	La Peyratte	■	■	■	■	■	■	■	■
	Ménigoute	■	■	■	■	■	■	■	■
	Vasles	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Pardoux	■	■	■	■	■	■	■	■
	Ardin	■	■	■	■	■	■	■	■
	Amailloux	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Loup-Lamairé	■	■	■	■	■	■	■	■
4	Gourgé	■	■	■	■	■	■	■	■
	Azay-sur-Thouet	■	■	■	■	■	■	■	■
	Verruyes	■	■	■	■	■	■	■	■
	Le Busseau	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Pompain	■	■	■	■	■	■	■	■
	La Ferrière-en-Parthenay	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Christophe-sur-Roc	■	■	■	■	■	■	■	■
	Germond-Rouvre	■	■	■	■	■	■	■	■
	Assais-les-Jumeaux	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Généroux	■	■	■	■	■	■	■	■
	Neuvy-Bouin	■	■	■	■	■	■	■	■
	Viennay	■	■	■	■	■	■	■	■
	Fenioux	■	■	■	■	■	■	■	■
	Vernoux-en-Gâtine	■	■	■	■	■	■	■	■
	Saint-Georges-de-Noisé	■	■	■	■	■	■	■	■
	Soutiers	■	■	■	■	■	■	■	■
Clavé	■	■	■	■	■	■	■	■	
Allonne	■	■	■	■	■	■	■	■	



S'agissant des trois premiers niveaux, auxquels on peut rajouter Saint Pardoux, un zoom sur la matrice de Bertin permet de mieux identifier la vocation de chacune des communes:

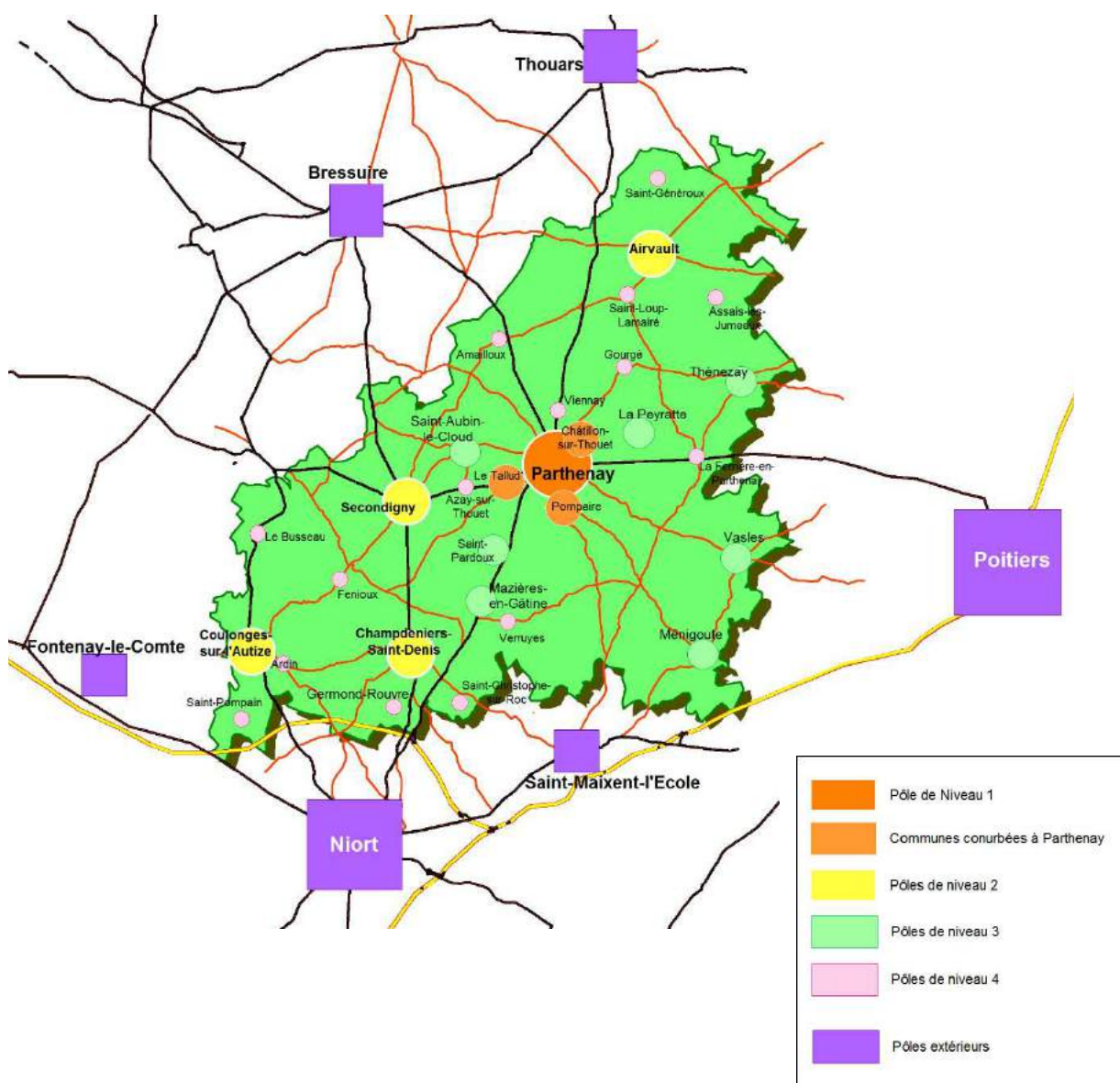
	Indicateur Population	Indicateur emplois	Indicateur Services Santé	Indicateur Services marchands	Indicateur Commerce	Indicateur éducation	Indicateur transports collectifs	SYNTHESE DES INDICATEURS
Parthenay	■	■	■	■	■	■	■	■
Coulonges-sur-l'Autize	■	■	■	■	■	■	■	■
Airvault	■	■	■	■	■	■	■	■
Secondigny	■	■	■	■	■	■	■	■
Champdeniers-Saint-Denis	■	■	■	■	■	■	■	■
Châtillon-sur-Thouet	■	■	■	■	■	■	■	■
Le Tallud	■	■	■	■	■	■	■	■
Thénezay	■	■	■	■	■	■	■	■
Saint-Aubin-le-Cloud	■	■	■	■	■	■	■	■
Mazières-en-Gâtine	■	■	■	■	■	■	■	■
Pompaire	■	■	■	■	■	■	■	■
La Peyratte	■	■	■	■	■	■	■	■
Ménigoute	■	■	■	■	■	■	■	■
Vasles	■	■	■	■	■	■	■	■

Ainsi, en matière de commerces et de services de santé, seules les communes du second niveau - Coulonges, Airvault, Secondigny et Champdeniers-Saint-Denis - apportent une complémentarité forte à Parthenay et maillent relativement bien le territoire.

En matière de services marchands, les deux premiers tiers du niveau 3 structurent également un peu l'offre territoriale.

Les services d'éducation sont mieux répartis sur le territoire permettant d'induire la trame fine de l'armature urbaine.

L'armature ainsi définie se décline alors cartographiquement de la façon suivante, en distinguant pour le niveau 3 les communes de Chatillon-sur-Thouet, Le Tallud et Pompaire « conurbées » avec Parthenay et les autres pôles :



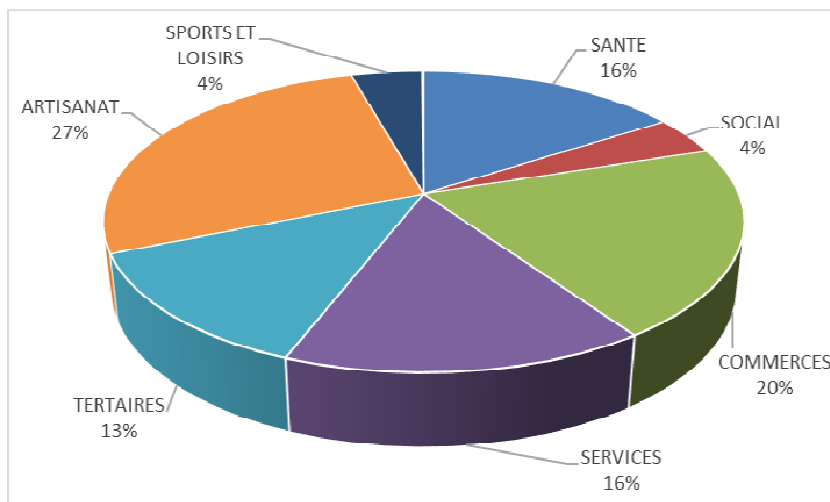
### III.2 L'organisation territoriale des commerces et services de proximité

La présence et la densité des commerces et services de proximité constituent l'une des composantes essentielles du bien vivre en Gâtine. Ils constituent, par l'attractivité qu'ils exercent, une raison essentielle des implantations des ménages sur les territoires.

Leur observation est donc révélatrice à la fois du fonctionnement territorial quotidien mais aussi de la structuration du territoire telle qu'elle est issue de l'histoire récente ou moins récente (voir ci-dessus).

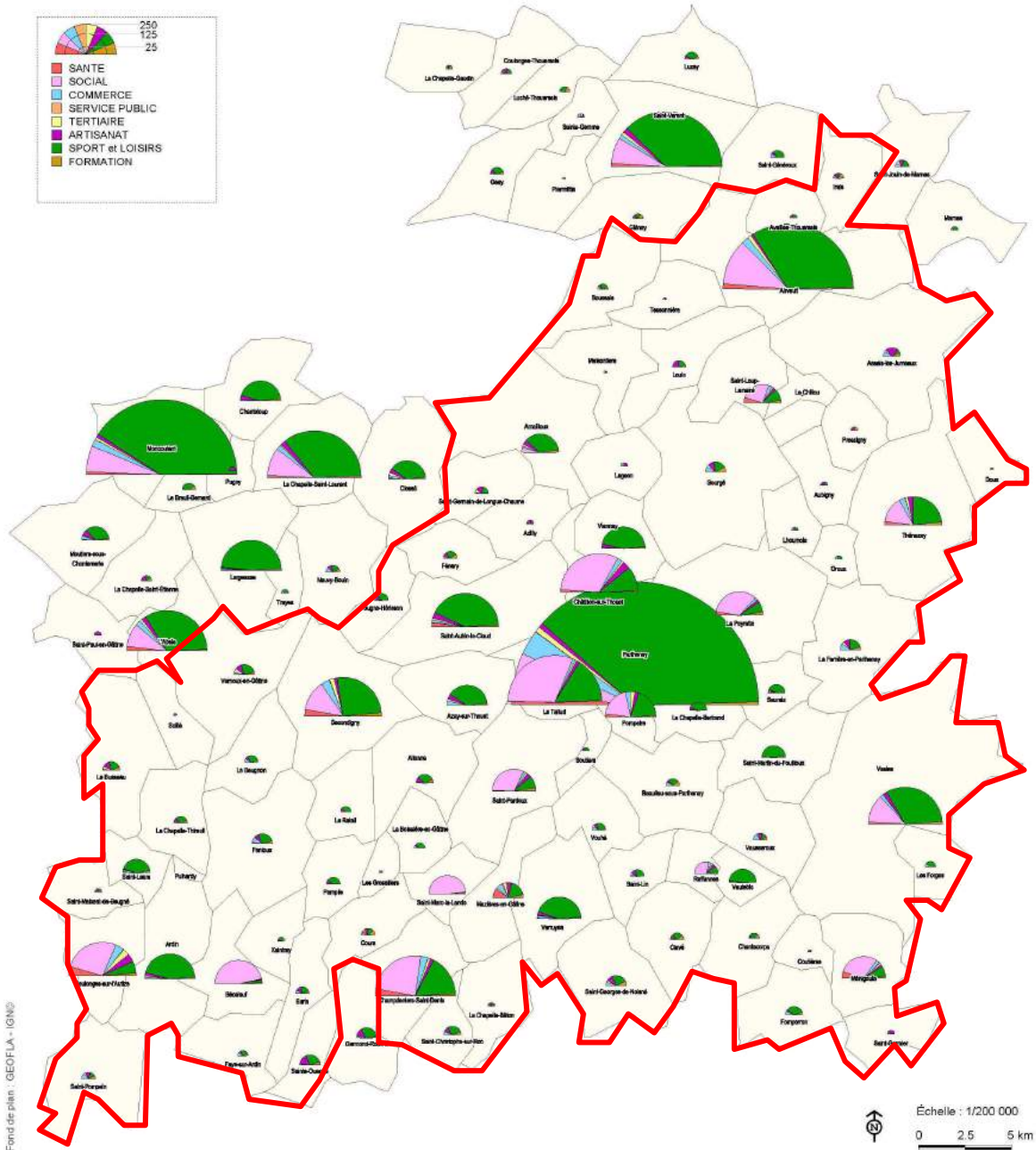
La Base permanente des équipements, corrigée par une enquête auprès des communes, fait état de 2000 entités réparties assez équitablement entre Santé et Social (20%), Commerces (20%), Services (16%), tertiaires (13%) et artisanat (27%).

Source BPE 2012 corrigée	
Santé	322
Social	84
Commerces	416
Services	315
Tertiaires	261
Artisanat	547
Sports et loisirs	87
Formation	2
<b>Total</b>	<b>2034</b>



La répartition géographique de ces équipements et prestataires commerciaux et de services confirme la « hiérarchie urbaine » identifiée :

Equipements des communes par secteur d'activité



Un classement, selon la trame en 3 catégories opérée habituellement par les services de l'INSEE, fait apparaître une concentration des services sur quelques pôles seulement (Parthenay, Airvault, Coulonges sur Autize, Secondigny,). Moncoutant et La-Chapelle-Saint-Laurent, se trouvent aujourd'hui en dehors du SCoT.

Au Sens de l'INSEE, la Gâtine ne possède pas de pôle de niveau 1. Ce sont Niort et Poitiers qui jouent ce rôle à distance.

Communes	Gamme supérieure (36 équipements)	Gamme intermédiaire (30 équipements)	Gamme de proximité (29 équipements)
Adilly	0	0	0
Airvault	1	10	47
Allonne	0	0	7
Amailloux	0	1	13
Ardin	0	0	13
Assais-les-Jumeaux	0	0	17
Aubigny	0	0	2
Availles-Thouarsais	0	0	2
Azay-sur-Thouet	0	0	18
Beaulieu-sous-Parthenay	0	0	5
Béceleuf	0	2	2
Boussais	0	0	3
Champdeniers-Saint-Denis	0	4	46
Chantecorps	0	0	2
Chanteloup	0	0	13
Châtillon-sur-Thouet	0	4	39
Clavé	0	0	5
Clessé	0	0	13
Coulonges-sur-l'Autize	1	8	60
Coulonges-Thouarsais	0	0	8
Cours	0	0	3
Coutières	0	0	1
Doux	0	0	0
Faye-sur-Ardin	0	0	4
Fénery	0	0	6
Fenioux	0	0	14
Fomperron	0	0	6
Geay	0	0	3
Germond-Rouvre	0	1	11
Glénay	0	0	3
Gourgé	0	0	12
Irais	0	0	5
La Boissière-en-Gâtine	0	0	2
La Chapelle-Bâton	0	0	5
La Chapelle-Bertrand	0	0	5
La Chapelle-Gaudin	0	0	2
La Chapelle-Saint-Étienne	0	0	5
La Chapelle-Saint-Laurent	1	4	39
La Chapelle-Thireuil	0	0	7
La Ferrière-en-Parthenay	0	1	13
La Peyratte	0	1	21
L'Absie	0	7	39
Lageon	0	0	3
Largeasse	0	1	7
Le Beugnon	0	0	5
Le Breuil-Bernard	0	0	3
Le Busseau	0	0	9
Le Chillou	0	0	1
Le Retail	0	0	3
Le Tallud	0	2	20
Les Forges	0	0	2
Les Groseillers	0	1	1
Lhoumois	0	0	2
Louin	0	0	8

Communes	Gamme supérieure (36 équipements)	Gamme intermédiaire (30 équipements)	Gamme de proximité (29 équipements)
Louin	0	0	8
Luché-Thouarsais	0	0	1
Luzay	0	0	5
Maisontiers	0	0	1
Marnes	0	0	1
Mazières-en-Gâtine	0	0	30
Ménigoute	0	1	21
Moncoutant	1	10	49
Moutiers-sous-Chantemerle	0	0	12
Neuvy-Bouin	0	0	8
Oroux	0	0	1
Pamplie	0	0	4
Parthenay	7	16	183
Pierrefitte	0	0	1
Pompaire	1	2	24
Pougne-Hérisson	0	0	4
Pressigny	0	0	2
Pugny	0	0	4
Puihardy	0	0	0
Reffannes	0	0	6
Saint-Aubin-le-Cloud	0	0	28
Saint-Christophe-sur-Roc	0	0	9
Sainte-Gemme	0	0	3
Sainte-Ouenne	0	0	13
Saint-Généroux	0	0	4
Saint-Georges-de-Noisné	0	0	10
Saint-Germain-de-Longue-Cha	0	0	7
Saint-Germier	0	0	5
Saint-Jouin-de-Marnes	0	0	8
Saint-Laurs	0	0	4
Saint-Lin	0	0	5
Saint-Loup-Lamairé	0	2	19
Saint-Maixent-de-Beugné	0	0	4
Saint-Marc-la-Lande	0	1	2
Saint-Martin-du-Fouilloux	0	0	1
Saint-Pardoux	1	1	17
Saint-Paul-en-Gâtine	0	0	6
Saint-Pompain	0	0	10
Saint-Varent	1	3	50
Saurais	0	0	2
Scillé	0	0	2
Secodigny	0	7	43
Soutiers	0	0	2
Surin	0	0	7
Tessonnière	0	0	1
Thénezay	1	4	35
Trayes	0	0	1
Vasles	0	3	25
Vausseroux	0	0	6
Vautebis	0	0	2
Vernoux-en-Gâtine	0	0	10
Verruyes	0	1	12
Viennay	0	0	9
Vouhé	0	0	5
Xaintray	0	0	1

► La question de l'aménagement commercial

Près de 326.000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales de la moyenne et grande distribution ont été réalisés dans le département des Deux-Sèvres sur la période 2003-2013, soit près de 30.000 m<sup>2</sup> par an.

	Hypermarchés	Supermarchés	Alimentation	Equipements de la personne	Equipements pour la maison	bricolage jardinerie	Sports, loisirs culture	Autres services	Automobile	TOTAL	
<i>Territoires</i>											
Bressuirais		3 628	2 398	17 294	6 414	9 493	1 460	-	213	40 900	13%
Gatine	8 072	3 347	710	6 790	3 562	25 569		632	460	49 142	15%
Mellois		974	-		1 899	3 080			127	6 080	2%
Niortais	3 893	14 965	11 666	26 652	21 991	73 334		4 815	12 880	170 196	52%
St Maixentais	2 175	1 620	900	8 333	2 400	5 980	2 100			23 508	7%
Thoursais	4 176	1 113	2 734	5 660	4 811	14 519	800		430	34 243	11%
Autres		1 790							80	1 870	1%
	<b>18 316</b>	<b>27 437</b>	<b>18 408</b>	<b>64 729</b>	<b>41 077</b>	<b>131 975</b>	<b>4 360</b>	<b>5 447</b>	<b>14 190</b>	<b>325 939</b>	<b>100%</b>

Avec un peu plus de 49.000 m<sup>2</sup> réalisés sur la même période, le territoire du SCoT de la Gâtine vient loin derrière le Niortais qui a concentré plus de 52% des surfaces construites.

La Pays de Gâtine a représenté 15% de l'effort commercial départemental, un peu en deçà de son importance en terme de population puisque ses 64.387 habitants représentaient 17% de la population départementale en 2010.

Aujourd'hui, l'offre commerciale est organisée de façon cohérente avec les 4 premiers niveaux de l'armature urbaine et les enjeux sont mesurés :

L'offre paraît mature et les enjeux sont essentiellement d'équilibre entre la grande et moyenne distribution et le commerce de centre-ville.



transport ferroviaire Thouet Sèvre Niortaise – a réalisé une étude d’opportunité de la réouverture de cette ligne.

► **L’offre de transports collectifs**

L’offre de transports collectifs se compose essentiellement de l’offre du Département des Deux-Sèvres qui, pour le Pays de Gâtine, irrigue le territoire par 10 lignes régulières en sus du ramassage scolaire :

- ✓ 3 lignes vers Niort (15-60-12)
- ✓ 3 lignes en étoile sur Parthenay (50-51-52)
- ✓ 2 lignes vers Thouars et Bressuire (10 et 11)
- ✓ 2 lignes entre Bressuire et Niort (13,15)

Au plan des tarifs et des cibles de clientèles, le Département propose une offre très attractive sur la base d’une Carte RDS Domicile-Travail à 25 Euros mensuels.





Cette offre est complétée, sur Parthenay par une offre de Transport à la demande sur la base d'un dispositif de lignes et d'arrêts prédéfinis :



Cette offre qui concerne la Communauté de Communes de Parthenay actuelle comprend ainsi 19 arrêts desservis par un minibus, a intéressé près de 2500 clients par an, avec une offre tarifaire performante de 1 Euro/voyage.



### ► Les mobilités et les échanges

Le recensement des flux routiers sur le réseau départemental met en évidence l'axe principal Niort-Parthenay-Thouars formé au sud par la D743 et au nord par la D738, seul axe dont la fréquentation journalière moyenne dépasse 5.000 véhicules/jour.

Viennent ensuite pour des flux journaliers moyens compris entre 2.000 et 5.000 véhicules/Jour les départementales D938 et D744-D748 qui permettent de relier respectivement Saint-Maixent et Niort, et la D949 qui prolonge la RN149 à l'ouest.

Les autres départementales connaissent des fréquentations journalières moyennes inférieures à 2000 véhicules/jour.

Trafic Moyen journalier tous véhicules	
	20 000 à 28 210
	10 000 à 20 000
	5 000 à 10 000
	2 000 à 5 000
	500 à 2000



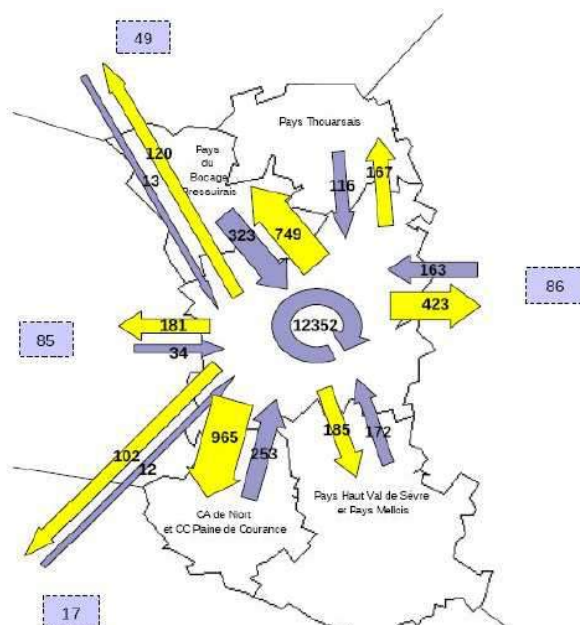
S'agissant de la qualité des flux (à savoir les motivations des déplacements constatés) :

#### **Pour les trajets Domicile-études**

L'Insee recense 15 142 déplacements quotidiens

- ✓ 81,5% en interne au Pays
- ✓ 18,5% à destination de pôles extérieurs :
  - Niort 6%,
  - Bressuire 5%,
  - Poitiers 3%

A l'inverse, 1974 jeunes viennent étudier sur le territoire du Pays depuis les territoires extérieurs



► Pour les trajets Domicile-travail

21.664 déplacements quotidiens sont recensés par l'INSEE dont :

- 11.483 trajets internes à la Gâtine, soit 53%, selon la répartition des polarités d'emplois ci-contre ⇒
- 8.012 trajets vers autres communes du 79, soit 30,3% et dont 25,3% sont dirigés vers les 3 grands pôles urbains limitrophes
  - ✓ Secteur<sup>7</sup> Niort : 3195 (14,7%)
  - ✓ Secteur de Bressuire : 1283 (5,9%)
  - ✓ Secteur Thouars : 1024 (4,7%)
- 900 trajets vers la Vienne
- 649 trajets vers la Vendée
- 123 trajets vers le Maine-et-Loire

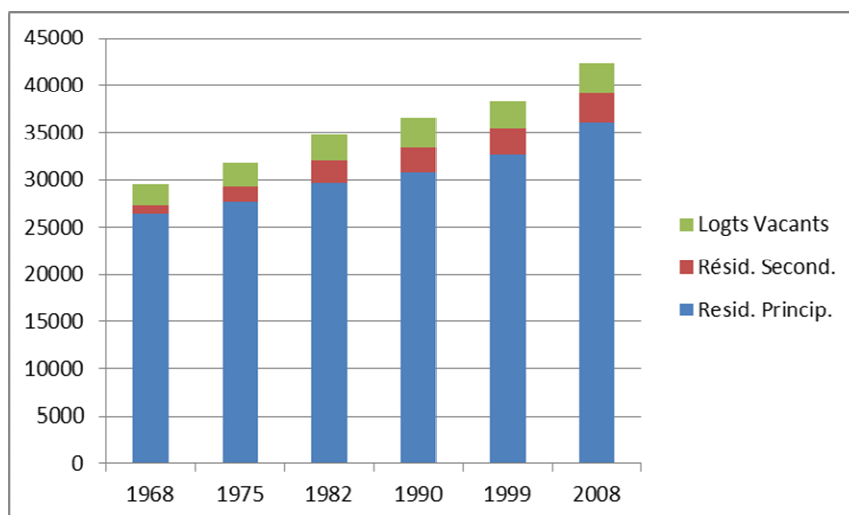
Destinations / lieux de travail	Nombre
Total Pays de Gâtine	11 483
Parthenay	3 071
Chatilloin	897
Airvault	807
Secondigny	456
Moncoutant	432
Pompaire	378
Champdeiers	353
Coulonges	335
Le Tallud	329
La Chapelle ST Laurent	257
St Varent	236
Mazières	236
La Peyratte	216
Thénezay	191
Largeasse	181
Saint Loup Lamaire	171
Saint Pardoux	165

<sup>7</sup> Le Secteur est assimilé ici à la Commune principale, élargie aux communes de la 1<sup>ère</sup> couronne où se concentre l'emploi, voire à la 2<sup>ème</sup> couronne dans le cas particulier de Niort.

### III.4. l'habitat et le logement

#### ► Le parc de logements et l'activité de construction

De manière homogène à la croissance du nombre de ménages, le parc de logements a progressé de façon significative sur les 40 dernières années :



Dans le détail, s'agissant des résidences principales qui ont logiquement suivi l'évolution du nombre de ménages (Un logement = Un ménage à peu de choses près, au sens de l'INSEE), le Pays de Gâtine a connu une croissance régulière de ses résidences principales, soit une progression de +43% entre 1968 et 2008.

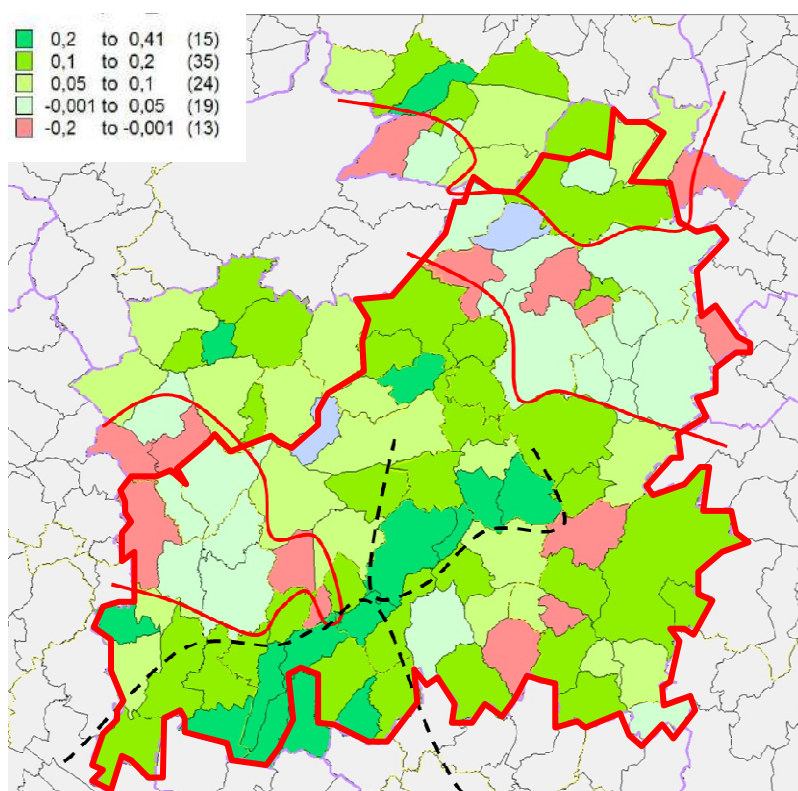
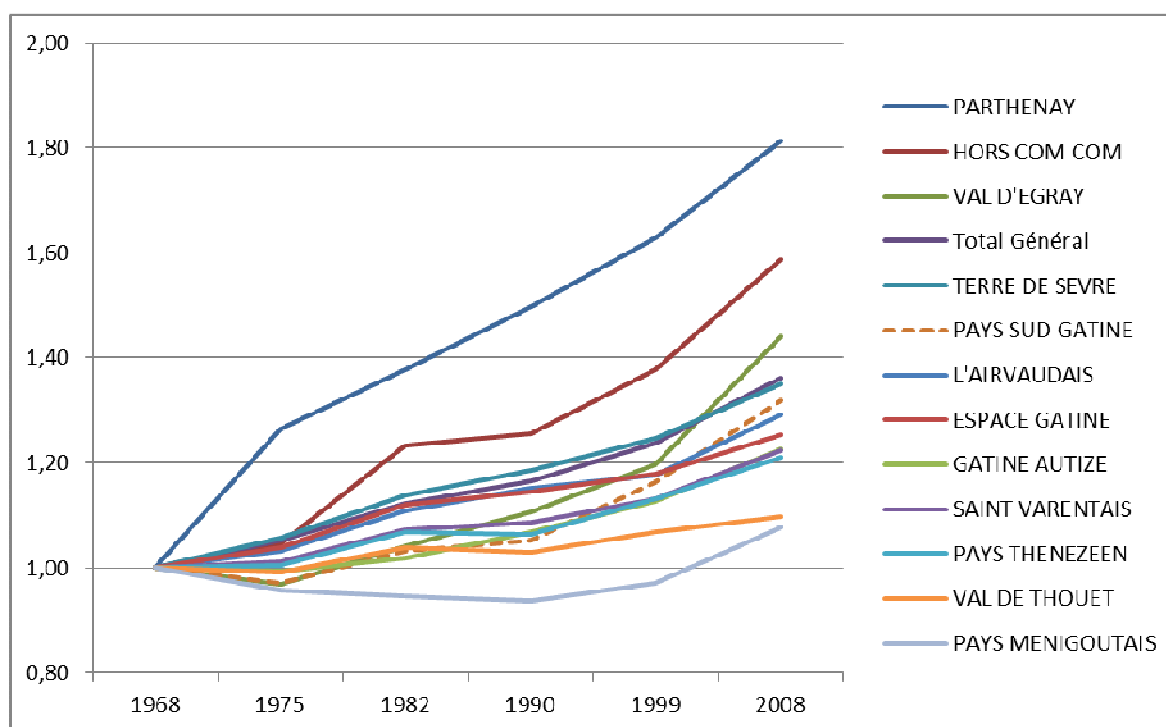
Dans le même temps, les résidences secondaires, en nombre très faible, ont vu leur nombre tripler, ce qui n'est pas très significatif en nombre brut.

Les logements vacants ont un peu progressé en nombre mais leur part est resté relativement stable à 7 - 8 %

Ainsi, la part relative des 3 « utilisations » du Parc de logements n'a pas trop évolué dans le temps :

	Resid. Princip.	Résid. Second.	Logts Vacants
1968	90%	3%	7%
1975	87%	5%	8%
1982	85%	7%	8%
1990	84%	7%	8%
1999	85%	7%	7%
2008	85%	8%	7%

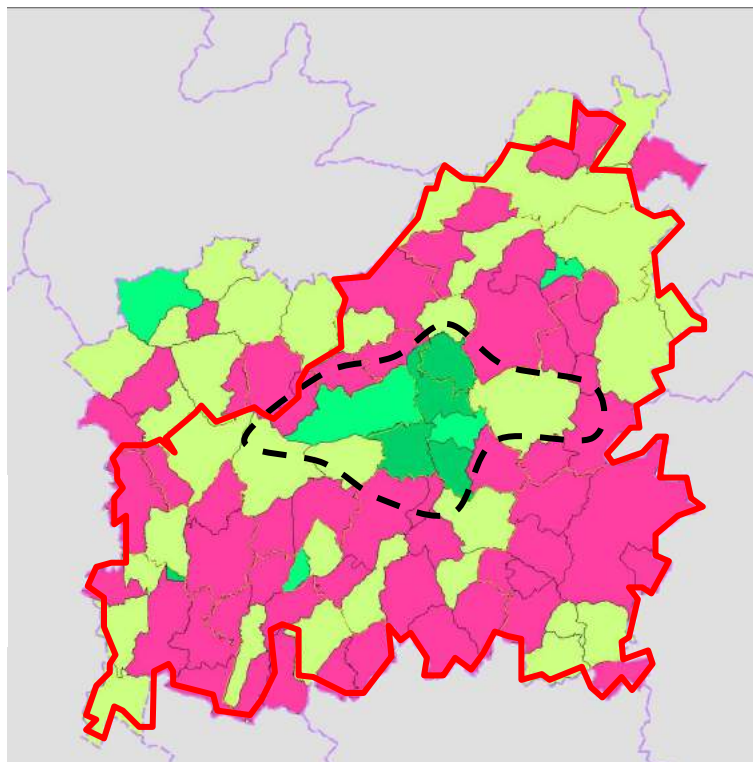
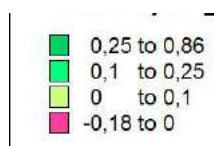
Au plan territorial, l'évolution des résidences principales a connu une croissance inégale ente 1968 et 1999 puis relativement homogène depuis 1999.



La carte de la croissance du nombre de logements (en %) entre 1968 et 2008, soit sur 40 ans montrent la même logique territoriale que pour l'évolution du nombre de ménages :

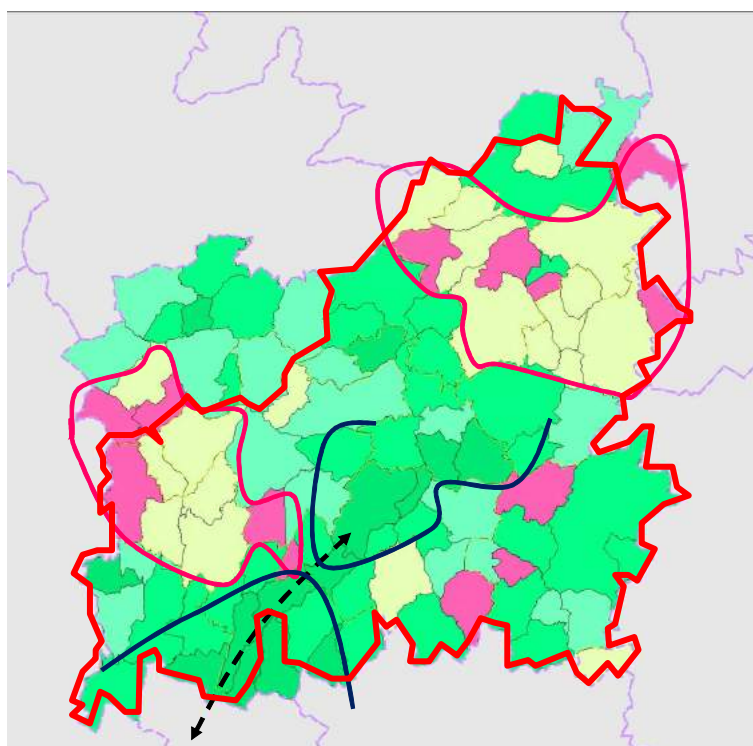
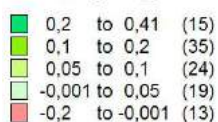
- ✓ Des logiques territoriales qui se devinent :
- ✓ Le secteur sud-ouest, sous influence de Niort,
- ✓ Le fuseau D743 et Parthenay-Niort,
- ✓ Dans une moindre mesure les territoires sous influence de Bressuire et Thouars.
- ✓ A l'inverse deux secteurs « moins bien servis » : l'ouest et l'hinterland entre Parthenay et Airvault.

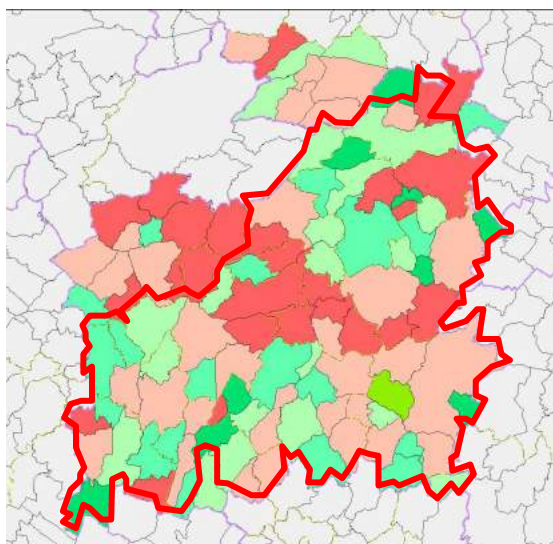
Avant 1999, le logement suit une tendance parallèle à celle de l'évolution démographique, à la baisse quasiment partout, sauf sur Parthenay.



Depuis 1999, retournement quasi uniforme :

- Augmentation quasiment partout (entraînée par la forte croissance démographique) ;
- On retrouve les 3 logiques territoriales D743, sud Parthenay et Nord de NIORT ;
- On voit apparaître les 2 espaces en faible progression voire en difficulté.



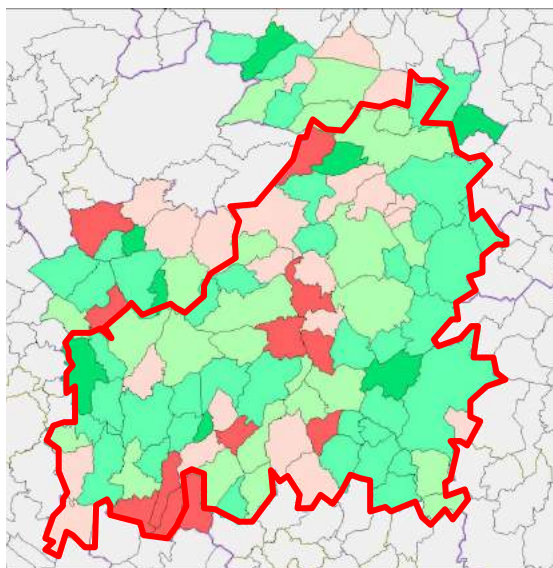


### Situation en 1968

Une logique territoriale apparemment « tranchée » mais les enseignements sont à prendre avec réserve car les différences sont assez faibles.

% des logements vacants en 1968

■	0,15 to 0,2	(9)
■	0,1 to 0,15	(19)
■	0,075 to 0,1	(21)
■	0,05 to 0,075	(33)
■	0,01 to 0,05	(25)

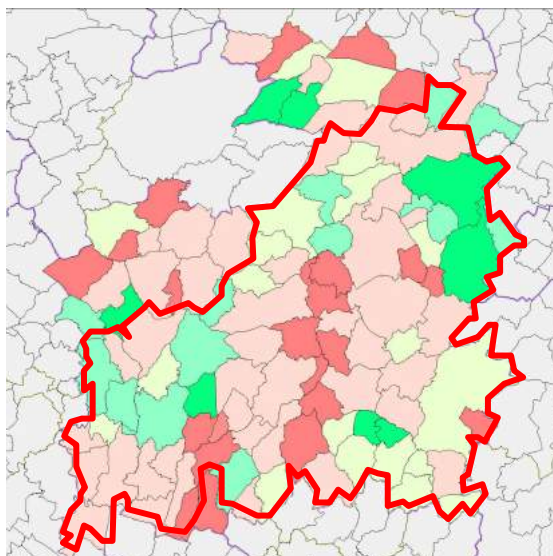


### Situation en 1990

Les suites de la déprise démographique se traduisent par une augmentation générale de la vacance, mais il ne s'agit toujours que de quelques logements.

% des logements vacants en 1990

■	0,15 to 0,23	(8)
■	0,1 to 0,15	(42)
■	0,075 to 0,1	(25)
■	0,05 to 0,075	(21)
■	0,01 to 0,05	(12)



### • Situation en 2008

Une augmentation très générale mais toujours sur des petits volumes. Une logique territoriale difficile à cerner (D743,...), en raison notamment de la part incompressible des logements vacants qui le sont par exemple en raison d'une rotation entre deux occupants (propriétaires ou locataires).

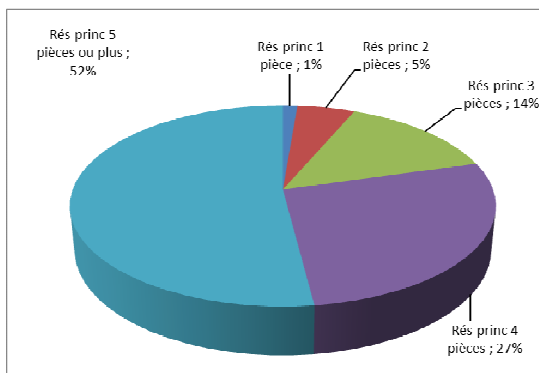
La réalité est donc trompeuse : une commune qui apparaît avoir un taux de vacance plus élevé qu'une autre mais bénéficiant d'un fort taux de rotation (dynamique) ne doit pas faire l'objet d'un constat d'alerte sur la vacance.

■	0,125 to 0,18	(8)	% des logements vacants en 2008
■	0,1 to 0,125	(15)	
■	0,075 to 0,1	(20)	
■	0,05 to 0,075	(43)	
■	0,01 to 0,05	(21)	

► **Typologie des logements**

La typologie des logements obéit aux règles et comportements locaux et la disponibilité de logements de taille moyenne induit une part très faible des logements de très petite taille (1 voire 2 pièces) :

Ainsi plus de 80 % des logements comportent 4 pièces ou plus et plus de 50% ont 5 pièces ou plus.



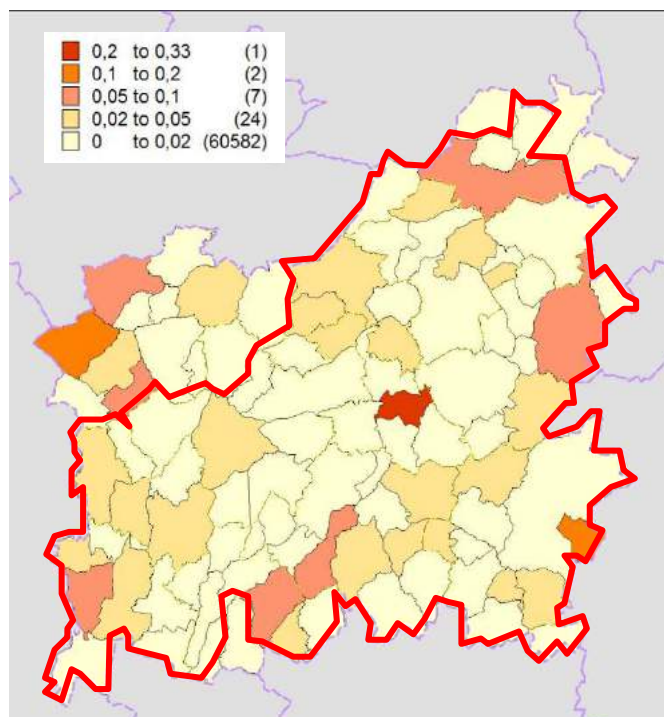
Cela s’explique aussi par la répartition maisons / appartements.

► **Une offre d’appartements apparemment faible et très concentrée**

Parthenay concentre 98% des appartements présents sur le territoire de sa Communauté de communes et 64,4% des appartements de l’ensemble du territoire

Viennent ensuite :

- Airvault : ..... 5 %
- Moncoutant : ..... 4%
- Coulonges s/ A. : ..... 3%
- Moutiers sous Chantemerle : ..... 2%
- Thénezay : ..... 2%
- L’Absie : ..... 2%
- Secondigny : ..... 1%
- Champdeniers St-D. : ..... 1%



La part des appartements s’est pourtant accrue partout, sauf pour le Val de Thouet. Pour autant, il reste faible à 7%.



	2008	% Log Tot	1999	% Log Tot	
PARTHENAY	1 983	22%	1 503	18%	+
TERRE DE SEVRE	292	6%	193	4%	+
GATINE AUTIZE	145	3%	54	1%	+
ESPACE GATINE	64	2%	25	1%	+
PAYS SUD GATINE	75	2%	25	1%	+
L'AIRVAUDAIS	158	6%	88	3%	+
PAYS MENIGOUTAIS	69	3%	51	2%	+
SAINT VARENTAIS	40	1%	30	1%	=
VAL D'EGRAY	62	2%	15	1%	+
VAL DE THOUET	26	1%	41	2%	-
PAYS THENEZEEN	77	3%	23	1%	+
HORS COM COM	27	2%	13	1%	+
<b>TOTAL SCOT GATINE</b>	<b>3 017</b>	<b>7%</b>	<b>2 061</b>	<b>5%</b>	<b>+</b>

### ► Habitat, démographie, géographie : desserrement des ménages et périurbanisation

Le desserrement des ménages a une influence directe sur la croissance de l'offre de logements dont quasi-directement –hors réhabilitation/remobilisation– sur la nécessité de production de logements.

Ce phénomène a déjà été illustré ci-avant par le découplage entre dynamique démographique individuelle et dynamique des ménages. Autrement dit, à population constante, il faut produire des logements mais c'est également vrai dans des périodes de baisse (jusqu'à environ -7 à -8% de baisse en 10 années).

Ainsi l'observation de l'augmentation du nombre de ménages montre que de 1968 à 1999, les 6.260 résidences principales ont uniquement répondu aux besoins issus du phénomène de desserrement :

	1968	1975	1982	1990	1999	2008
<b>Total Général des ménages (ou RP)</b>	<b>26 403</b>	<b>27 779</b>	<b>29 628</b>	<b>30 783</b>	<b>32 663</b>	<b>35 955</b>
<b>Nouveaux ménages et Résidences principales</b>	<b>1 375</b>	<b>1 849</b>	<b>1 155</b>	<b>1 880</b>	<b>3 292</b>	
<b>Résidences principales nécessaires si maintien de la population</b>	<b>1 687</b>	<b>2 120</b>	<b>2 074</b>	<b>2 791</b>	<b>1 826</b>	
<b>Logements produits pour accueil population supplémentaires</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 466</b>	
<b>Solde de l'Alimentation des résidences secondaires ou logements vacants</b>	<b>311</b>	<b>271</b>	<b>919</b>	<b>911</b>		

Ce n'est qu'à partir de 1999 qu'une part des logements (1.466 logements) participe du développement de la population (soit 44,5% de la mobilisation nouvelle totale) alors que 54,5% continuent de répondre aux besoins du desserrement.

Cette répartition va se prolonger dans l'avenir.

► Répartition des logements : Habitat et polarités

La densité de population et son volume participent à la structuration du territoire.

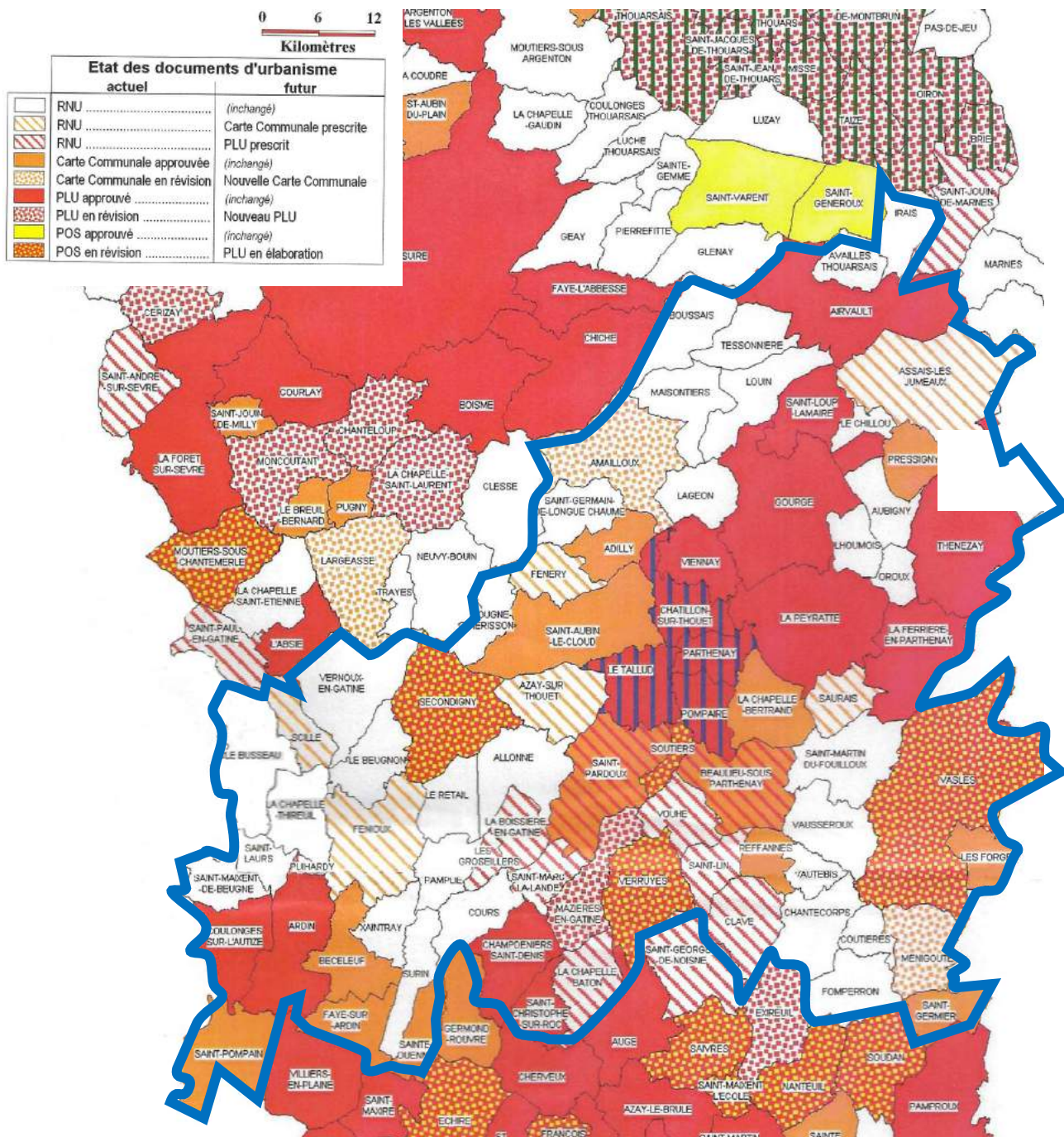
Pourtant sur le territoire de la Gâtine, la production de logements donc la croissance de la population ne renforce pas toujours cette structure urbaine.

	Poids démographique 1975	Poids démographique 1982	Poids démographique 1990	Poids démographique 1999	Poids démographique 2009
Parthenay	18,8%	17,1%	17,2%	16,5%	15,53%

Ainsi, Parthenay qui représente la polarité principale perd petit à petit de son importance ; ce ne sont que quelques % sur 40 ans mais les incidences sont forcément dommageables, à commencer par le financement des équipements et services vis-à-vis desquels Parthenay a le rôle de centre de ressources pour l'ensemble de la Gâtine.

### III.5 Les documents d'urbanisme

Le territoire du Pays de Gâtine est assez inégalement couvert par des documents d'urbanisme. Par ailleurs, le type et l'ancienneté des documents pénalisent la capacité d'intervention des Communes :



Cela ne représente que 44,6 % de la surface et 52,2% de la population 2008, ce qui n'est pas extraordinaire compte-tenu du fait que Parthenay et les pôles secondaires disposent en très grande majorité d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé.

	Nombre de Communes	% Population	% Surface	
<b>PLU approuvé</b>	13	35,6%	16,3%	27,7%
<b>PLU en révision</b>	4	7,1%	3,9%	
<b>PLU Prescrit</b>	10	5,1%	7,5%	
<b>POS en révision</b>	5	4,4%	6,9%	8,1%
<b>POS</b>	1	0,8%	1,2%	
<b>Carte Communale approuvée</b>	4	3,0%	5,0%	24,8%
<b>carte communale en révision</b>	16	13,1%	13,4%	
<b>Carte Communale Prescrite</b>	4	4,3%	6,4%	
<b>Communes sans Documents</b>	51	26,6%	39,5%	39,5%
	108	100%	100%	

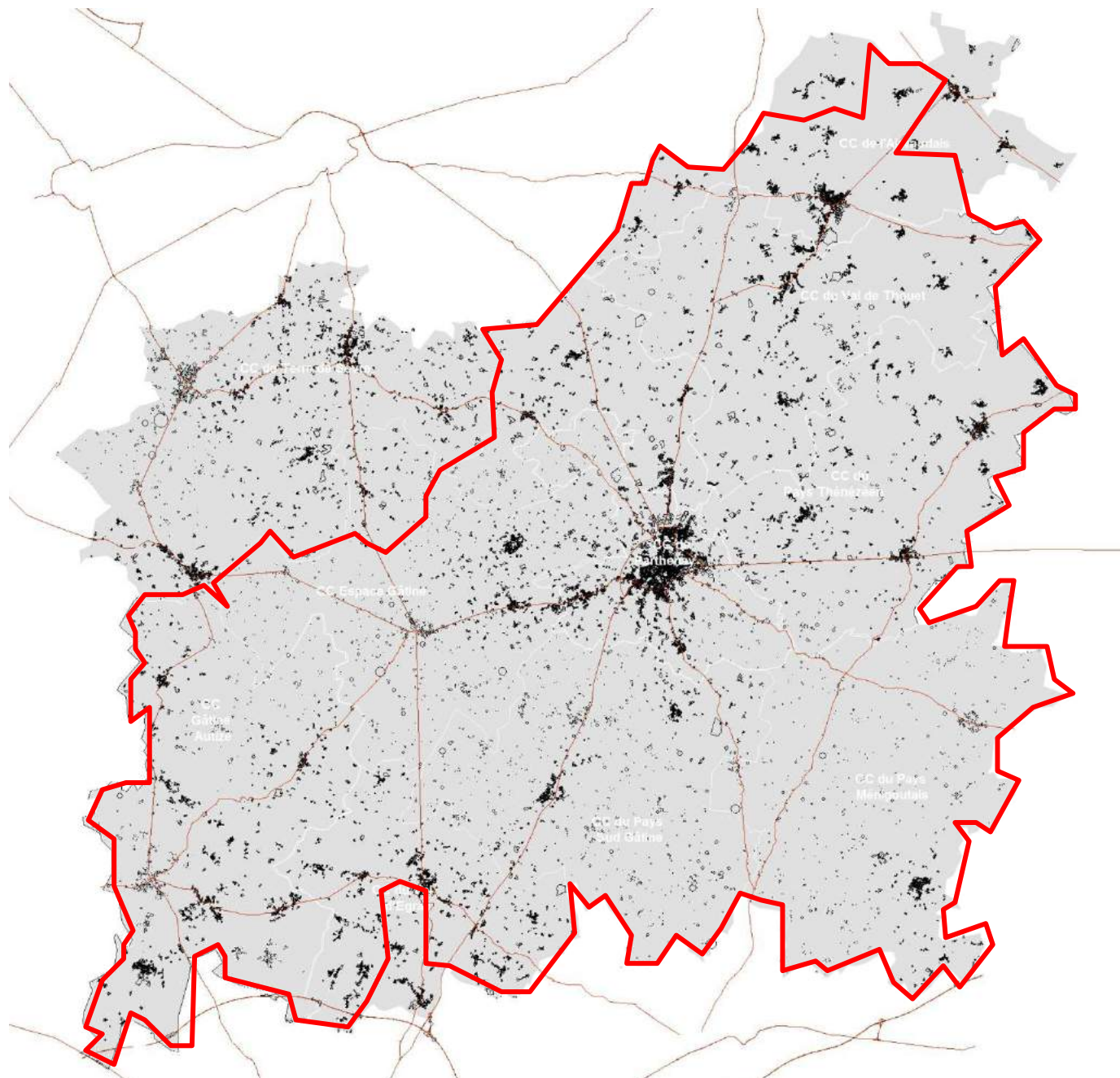
24 communes ne sont ou ne seront couvertes que par une carte communale, ce qui ne laisse que peu d'initiatives en matière de cadrage d'aménagement et 51 ne disposent d'aucun document et sont donc soumises au RNU (Règlement National d'Urbanisme).

A noter l'élaboration actuelle d'un PLU intercommunal sur la Communauté de Communes Sud Gâtine.

### III.6 La consommation d'espace

#### ► Mesures et caractéristiques de la consommation d'espace

En 2010, l'emprise urbaine (hors infrastructures routières) calculée d'après les fichiers MAJIC 3 du Ministère des Finances, s'établissait à 7 281 ha, soit 3,7% des 195.000 ha du Pays de Gâtine.



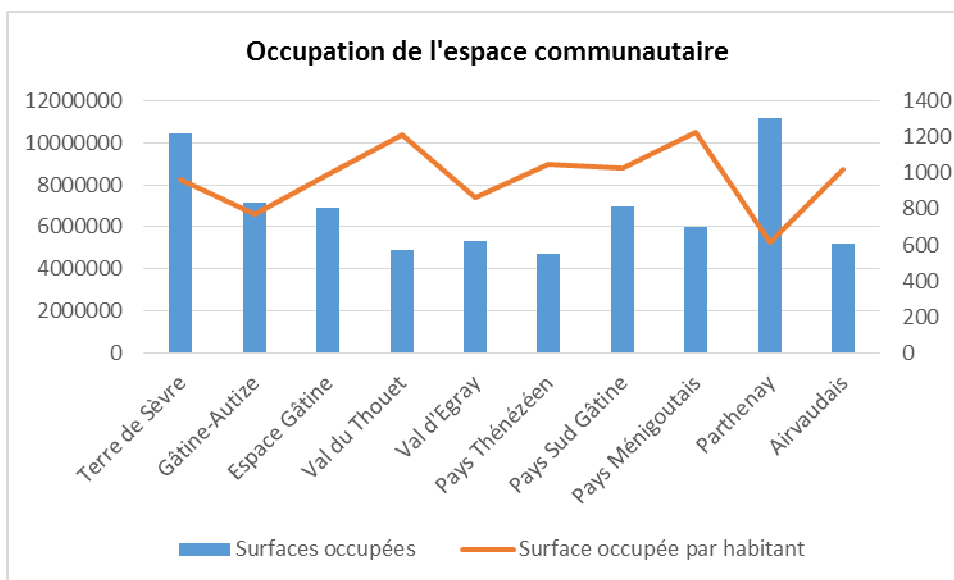
La tâche urbaine du Pays de Gâtine se compose :

- d'une zone centrale d'urbanisation continue qui s'est développée, à partir et autour de Parthenay, en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> couronnes, et le long des axes routiers.
- d'une myriade de zones urbaines discontinues, constituée des pôles secondaires puis des noyaux villageois et de hameaux agricoles qui ont gagné en épaisseur avec l'urbanisation récente (lotissements et développement le long des axes). Cette « dispersion » de l'urbain à vocation essentiellement résidentielle pose la question de l'armature urbaine, de l'accès aux grands services urbains autant qu'aux équipements de proximité.

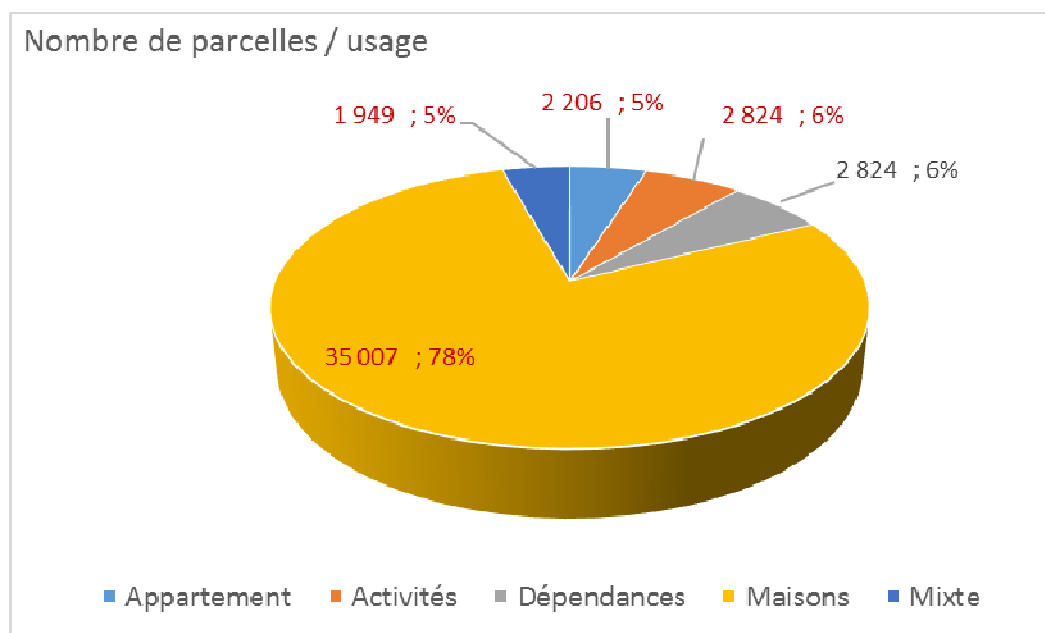
Cette occupation de l'espace s'entend toutes vocations confondues, soit par type d'usages :

Communautés de communes	Total APPARTEMENT		Total COMMERCIAL		Total DEPENDANCE		Total MAISON		Total MIXTE		TOTAL GENERAL		Surface moyenne	Surface moyenne pour maison
	Surfaces	Nombre Parcelles	Surfaces	Nombre Parcelles	Surfaces	Nombre Parcelles	Surfaces	Nombre Parcelles	Surfaces	Nombre Parcelles	Surfaces	Nombre Parcelles		
Parthenay	26	549	252	425	549	425	709	6 626	73	431	1 116	10 038	1 112	1 070
Terre de Sèvres	3	338	160	347	338	347	759	4 680	48	293	1 043	7 310	1 427	1 623
Gâtine Autize	6	207	67	280	207	280	597	4 284	22	188	714	6 132	1 164	1 394
Espace Gâtine	4	200	76	370	200	370	507	3 290	30	193	693	5 236		1 541
Sud Gâtine	2	172	95	226	172	226	543	3 053	25	141	696	4 653	1 496	1 778
Ménigoutais	1	160	116	252	160	252	430	2 558	16	123	597	4 067	1 468	1 681
Airvaudais	3	175	104	245	175	245	322	2 495	66	151	521	3 977	1 310	1 290
Val d'Egray	1	114	44	172	114	172	427	2 568	21	90	531	3 722	1 427	1 661
Val de Thouet	1	108	63	199	108	199	346	2 156	25	120	493	3 325	1 482	1 606
Thénézéen	1	128	55	213	128	213	340	2 031	30	160	469	3 298	1 423	1 673
Hors Communauté	1	55	54	95	55	95	304	1 266	13	59	407	1 996	2 042	2 399
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>2 206</b>	<b>1 086</b>	<b>2 824</b>	<b>2 206</b>	<b>2 824</b>	<b>5 283</b>	<b>35 007</b>	<b>369</b>	<b>1 949</b>	<b>7 281</b>	<b>53 755</b>	<b>1 354</b>	<b>1 509</b>

L'espace communautaire est occupée avec une pression diverse, de 612 m<sup>2</sup> / habitant pour la Communauté de Communes de Parthenay à 1.226 m<sup>2</sup> / habitant pour la Communauté de Communes du Pays Ménigoutais :



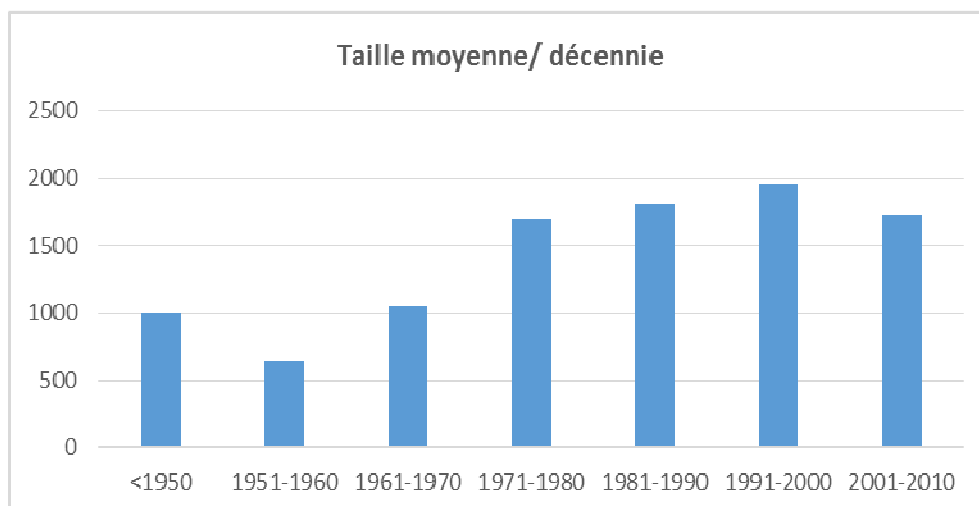
L'utilisation du foncier pour l'implantation des maisons constitue de loin, avec 78% des parcelles (84% des implantations si l'on considère également l'usage mixte) l'usage principal du foncier bâti :



La suite de l'analyse s'intéresse donc au foncier occupé par une ou plusieurs maisons à l'exclusion de toute autre occupation.

En 1<sup>ère</sup> étape, on évalue chronologiquement, par tranche de 10 années la consommation globale du Pays de Gâtine :

	Surfaces (ha)	Nombre parcelles	Taille moyenne parcelles (m²)	Nombre maisons	Surface moyenne par maison (m²)
2001-2010	743	4 017	1 850	4 311	1 724
1991-2000	477	2 136	2 232	2 439	1 955
1981-1990	547	2 826	1 936	3 015	1 815
1971-1980	828	4 603	1 798	4 886	1 694
1961-1970	252	2 246	1 121	2 395	1 051
1951-1960	83	861	959	883	935
<1950	2 354	18 318	1 285	19 593	1 202
	5 283	35 007	1 509	37 522	1 408



La consommation de foncier pour la production de maisons, après avoir atteint des sommets entre 1991 et 2000 revient à son niveau des années 70, aux environs de 1.700 m<sup>2</sup> par maison.

4.017 maisons ont été construites, soit près de 88% de croissance par rapport à la période précédente.

Fait intéressant, sans qu'il soit possible d'établir une corrélation certaine, il faut noter que le niveau moyen de 1.700 m<sup>2</sup> observé entre 2001 et 2010 correspond à un nombre élevé de constructions (>4000) comme cela était très exactement le cas entre 1971 et 1980. A l'inverse, entre 1981 et 2000, les surfaces moyennes beaucoup plus élevées de 1815 (1981-1990) et 1955 m<sup>2</sup> /unité (1991-2000) ont correspondu à un nombre beaucoup plus faible de maisons produites (respectivement 2.439 et 3015 maisons produites).

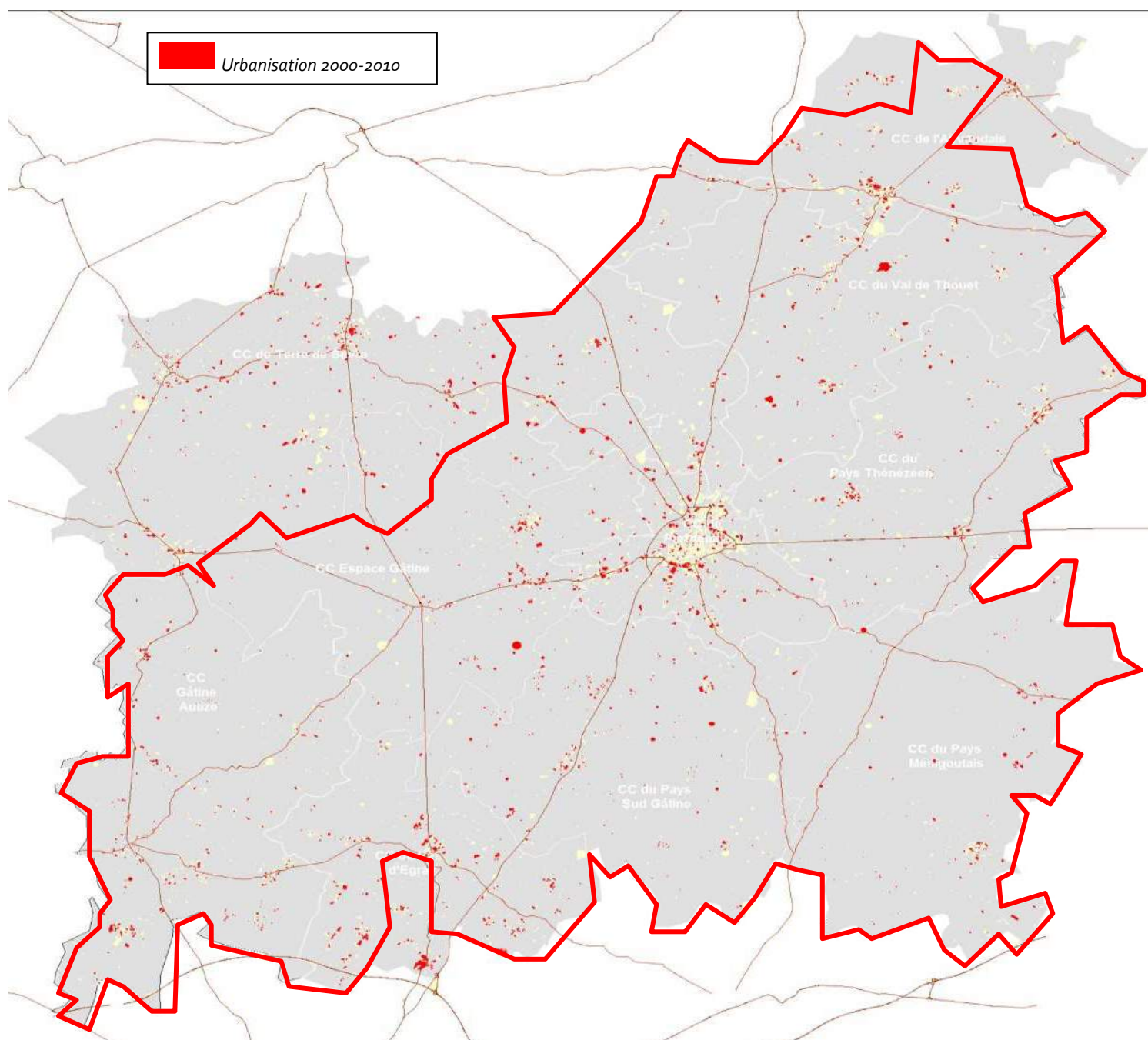
L'équation pourrait alors être :

**« Plus de maisons → Plus de pression → foncier plus demandé, donc plus rare, donc plus cher → parcelle plus petite »**

#### ***Cas particulier de la consommation d'espace entre 1999 et 2010 pour la production de maison***

Selon le fichier SITADEL, sur la période 2000 à 2010 (11 années), 4 331 parcelles ont été urbanisées, dont 11 pour la réalisation d'appartements et 4320 pour la réalisation de 4630 maisons sur environ 800 ha, soit une surface moyenne de 1.730 m<sup>2</sup>/parcelle urbanisée à vocation « maison », augmentant l'occupation du territoire pour le bâti de +0.38% et la tache urbaine de +15 %.





Cette artificialisation du territoire représente une consommation d'environ 72,5 ha / an.

► Les différentes catégories de taille de parcelles

Ainsi que le montre le fichier Sitadel, la consommation des 4 017 parcelles montre des écarts importants :

Source SITADEL 2010	1981-1990			1991-2000			2001-2010		
	Cumul surface / catégories	Nombre de parcelles / catégories	Parcelle moyenne / catégorie	Cumul surface / catégories	Nombre de parcelles / catégories	Parcelle moyenne / catégorie	Cumul surface / catégories	Nombre de parcelles / catégories	Parcelle moyenne / catégorie
>100.000				287 595	2	143 798	106 478	1	106 478
de 50 à 100.000	89 355	1	89 355	207 034	3	69 011	142 112	2	71 056
de 25.000 à 50.000	330 077	10	33 008	311 069	10	31 107	319 872	10	31 987
de 20.000 à 25.000	114 962	5	22 992	111 139	5	22 228	115 836	5	23 167
de 15.000 à 20.000	155 025	9	17 225	195 334	11	17 758	243 255	14	17 375
de 10.000 à 15.000	246 183	21	11 723	283 140	24	11 798	500 925	42	11 927
de 7.5000 à 10.000	252 932	29	8 722	257 081	30	8 569	374 434	43	8 708
de 5.000 à 7.500	498 151	81	6 150	338 492	57	5 938	568 716	93	6 115
de 2.500 à 5.000	1 048 257	317	3 307	732 931	222	3 301	1 307 029	388	3 369
de 2.000 à 2.500	501 000	230	2 178	360 366	165	2 184	593 688	269	2 207
de 1.500 à 2.000	573 328	334	1 717	364 325	211	1 727	706 977	411	1 720
de 1.000 à 1.500	790 665	662	1 194	586 349	498	1 177	1 102 579	930	1 186
< 1.000	735 419	1 127	653	556 627	897	621	1 167 772	1 809	646

Ainsi, le nombre des très grandes parcelles de plus de 10.000 m<sup>2</sup> a augmenté, passant de 46 entre 1981-1990 à 55 puis à 74 entre 2001 et 2010.

Mais ce sont les parcelles de taille comprise entre 2500 et 15.000m<sup>2</sup> qui font le résultat de cette évolution.

Bien sûr, les surfaces cumulées et le nombre de parcelles urbanisées sont directement liées à la production des logements et donc à la croissance démographique.

Avant 1999, le nombre de logements du Pays de Gâtine ne progressait que sous l'effet du desserrement.

Depuis 2000, la croissance, certes mesurée, produit presque autant de logements, ce qui explique une grande partie de la croissance en nombre total brut.

L'analyse de l'évolution des tailles de parcelles, grande (trop grande ?) stabilité de la taille moyen

Source SITADEL 2010	Evolution des surfaces cumulées	
	2001-2010 / 1991-2000	2001-2010 / 1991-2010
Catégories de taille		
>100.000	-63%	-26%
de 50 à 100.000	-31%	-4%
de 25.000 à 50.000	3%	0%
de 20.000 à 25.000	4%	2%
de 15.000 à 20.000	25%	39%
de 10.000 à 15.000	77%	89%
de 7.5000 à 10.000	46%	47%
de 5.000 à 7.500	68%	36%
de 2.500 à 5.000	78%	47%
de 2.000 à 2.500	65%	38%
de 1.500 à 2.000	94%	51%
de 1.000 à 1.500	88%	60%
< 1.000	110%	81%

Source SITADEL 2010	Evol. nbre de parcelles urbanisées/an	
	2001-2010 / 1991-2000	2001-2010 / 1991-2010
Catégories tailles		
>100.000	-50%	0%
de 50 à 100.000	-33%	0%
de 25.000 à 50.000	0%	0%
de 20.000 à 25.000	0%	0%
de 15.000 à 20.000	27%	40%
de 10.000 à 15.000	75%	87%
de 7.5000 à 10.000	43%	46%
de 5.000 à 7.500	63%	35%
de 2.500 à 5.000	75%	44%
de 2.000 à 2.500	63%	36%
de 1.500 à 2.000	95%	51%
de 1.000 à 1.500	87%	60%
< 1.000	102%	79%

Source SITADEL 2010 Catégories tailles de parcelles	Evolution de la taille moyenne des parcelles	
	2001-2010 / 1991-2000	2001-2010 / 1991-2010
>100.000	-26%	-26%
de 50 à 100.000	3%	-4%
de 25.000 à 50.000	3%	0%
de 20.000 à 25.000	4%	2%
de 15.000 à 20.000	-2%	-1%
de 10.000 à 15.000	1%	1%
de 7.5000 à 10.000	2%	1%
de 5.000 à 7.500	3%	1%
de 2.500 à 5.000	2%	2%
de 2.000 à 2.500	1%	1%
de 1.500 à 2.000	0%	0%
de 1.000 à 1.500	1%	0%
< 1.000	4%	1%

### ► Le phénomène particulier des grandes parcelles

Le Pays a réalisé une analyse des caractéristiques de ces grandes parcelles, dont il ressort les éléments suivants :



Les parcelles de plus de 100 000 m<sup>2</sup> ayant fait l'objet d'un permis de construire sont au nombre de **18**. Elles représentent **357.3782 ha** soit 12.7 % de la superficie totale des parcelles de plus de 5 000 m<sup>2</sup> (5,3 % sur l'ensemble des parcelles). Les destinations principales de ces parcelles se répartissent ainsi : maison (7) ; commercial (6) ; dépendance (4) ; mixte (1).

**Tableau 1. Parcelles de plus de 100 000 m<sup>2</sup> (renseignements Majic)**

Numéros_parcelles	Communes	Destinations	Années	Surfaces en m <sup>2</sup>
79005000AM0110	Airvault	Mixte	1968	439 361
790290000E0098	Beaulieu sous Parthenay	Maison	1973	367 210
791880000AC0264	Moutiers sous Chantemerle	Commercial	0	353 620
790080000A0993	Amailloux	Commercial	0	260 905
790800000A0110	Châtillon sur Thouet	Dépendance	1992	238 880
790700000B0252	La Chapelle Bâton	Dépendance	0	208 110
790161430E0896	Assais les Jumeaux	Commercial	2003	202 606
792530000C1184	Saint Georges de Noisé	Commercial	0	184 645
793110000E1259	Secondigny	Dépendance	0	169 800

792250000A0040	Reffannes	Maison	1991	159 820
792560000ZD0003	Saint Germier	Maison	1980	155 200
791330000ZM0030	Germond-Rouvre	Maison	1999	128 385
793320000B0522	Allonne	Commercial	2005	114 651
793320000B0522	Trayes	Maison	1870	114 651
791190000E0292	Fenioux	Maison	1969	112 595
790800000AM0004	Châtillon sur Thouet	Commercial	1991	100 561

S'agissant des parcelles ayant été utilisées pour la construction de maisons, l'analyse montre ce qui suit :

<p><i>BEAULIEU SOUS PARTHENAY (79029)</i></p> <p><b>Numéro de parcelle :</b> 790290000E0098</p> <p><b>Surface :</b> 367 210 m<sup>2</sup></p> <p><b>Destination :</b> Habitat +activités agricoles</p> <p>Maison d'habitation (63m<sup>2</sup>) + bâtiments agricoles</p> <p>(élevage de faisans et de sangliers immatriculés pour préserver le patrimoine génétique)</p>	
<p><i>REFFANNES (79225)</i></p> <p><b>Numéro de parcelle :</b> 792250000A0040</p> <p><b>Surface :</b> 159 820 m<sup>2</sup></p> <p><b>destination :</b> Maison, Résidence privée</p>	

<p><i>SAINT GERMIER (79256)</i> <b>Numéro de parcelle :</b> 79256000ZD0003 <b>Surface :</b> 155 200 m2 <b>Destination :</b> Maison</p>	
<p><i>GERMOND-ROUVRE (79133)</i> <b>Numéro de parcelle :</b> 79133000ZM0030 <b>Surface :</b> 128 385 m2 <b>Destination :</b> Maison d'habitation et terres</p>	
<p><i>TRAYES (79332)</i> <b>Numéro de parcelle :</b> 793320000B0522 <b>Surface :</b> 114 651 m2 <b>Destination :</b> Maison + Exploitation agricole</p>	

<p><b>FENIOUX (79119)</b></p> <p><b>Numéro de parcelle :</b> 791190000E0292</p> <p><b>Surface :</b> 112 595 m2</p> <p><b>Destination :</b> Maison</p>	
---	--

Dans 3 cas sur 6, l'activité agricole est attestée par la présence de dépendances ou de locaux agricoles simultanément à la maison.

Dans le cas de Saint-Germier, l'activité agricole du propriétaire de la maison est manifeste puisque la très grande majorité de la parcelle est cultivée. Dans les 2 cas restants, il s'agit d'une parcelle boisée avec une construction au milieu ou en bordure des bois.

L'analyse de ces très grandes parcelles (>100.000 m<sup>2</sup>) aurait pu trouver un prolongement dans l'analyse de taille un peu inférieure. Dans tous les cas, cette analyse pose la question de la prise en compte de l'urbanisation des parcelles par les agriculteurs qui ne sont pas soumises aux règles communes de l'urbanisme.

### ► Les perspectives à 2020 et 2030

Avant de procéder à des calculs spécifiques au territoire du SCoT du Pays de Gâtine, la démarche s'intéresse à une étude réalisée au niveau régional (DREAL-2011) qui a (entre autres choses) estimé le nombre de logements à produire entre 2007 et 2020 :

Nombre moyen / an entre 2007 et 2020	Renouvellement du Parc	Variation Rés . Secondaires et Logts Vacants	Desserrement ménages	Point mort	Effet démographique	Bois en logements neufs
CC PARTHENAY	9	2	65	76	0	76
CC GATINE AUTIZE	5	11	25	40	27	67
CC VAL D'EGRAY	3	7	16	26	17	43
CC PAYS SUD GATINE	3	8	18	29	20	49
CC PAYS THENEZEEN	2	5	12	20	13	33
CC VAL DE THOUET	2	2	17	21	68	14
CC PAYS MENIGOUTAIS	3	3	20	25	69	16
CC ESPACE GATINE	4	4	29	37	613	24
TOTAL SCOT GATINE	31	42	202	274	827	322
Deux Sèvres	77	188	1 235	1 598	566	2 162

Cette étude a été conduite sur la base des estimations prospectives réalisées par l'INSEE en 2006, soit sur la base des derniers chiffres connus pour l'année 1999. Ses réflexions et ses calculs ont donc été réalisés avant la publication en juillet 2009 par l'INSEE des chiffres de 2006 (1<sup>ère</sup> année de l'enquête annuelle de recensement) qui ont montré l'inversion des tendances démographiques de la plupart des territoires ruraux en France.

Par exemple, cette étude définit pour le département des Deux sèvres, un besoin de logements à 2.162 logements par an, étant comptés 77 logements pour le renouvellement du Parc existant et 188 logements mutants des résidences principales existantes vers les résidences secondaires.

**Ainsi, cette étude projette pour le seul desserrement démographique et l'accroissement de population pour le département des Deux Sèvres un besoin de 1 895 logements supplémentaires/an.**

Pourtant, les dernières perspectives de l'INSEE, publiées en novembre 2011, font état pour le département des Deux-Sèvres d'une progression de la population à hauteur de 425.000 habitants en 2040, ce qui donne 387.000 habitants à l'échéance de 2020 en ramenant l'estimation de façon linéaire (donc par défaut vu le prévisible tassement des apports migratoires).

En maintenant une baisse pondérée et ralentie de plus en plus faible du nombre de personnes par ménages, le nombre de ménages donc le nombre de logements devrait s'établir en 2020 à 186 060 résidences principales soit un besoin d'environ 2.600 logements / an.

**Des nouvelles estimations de l'INSEE se déduisent un besoin de résidences principales nouvelles supérieur de 37% par rapport aux conclusions de l'étude régionale. Ses conclusions peuvent être alors difficilement utilisées dans la démarche présente.**

Le scénario INSEE, construit selon la méthodologie OMPHALE et basé sur l'estimation des tendances 1999-2009 jusqu'en 2040, peut être appliqué, avec « prudence » au territoire du SCoT de la Gâtine :

	2010	2020	Δ	2030	Δ
Population	78 952	81 500	2 500	84 000	5 048
Nbre P/m	2,345	2,24		2,147	
Ménages	33 668	36 384	2 273	39124	5 456

Ce scénario projette ainsi le besoin en logements à 5 456 logements neufs, sans compter les transferts résidences – principales – résidences secondaires et le nécessaire renouvellement du Parc.

Mais on l'a vu, ce scénario « minimaliste » possède un inconvénient majeur : la baisse annoncée de -10% des moins de 20 ans.

Il possède également un autre inconvénient. Il consacre la baisse légère mais continue de polarité de Parthenay, commune sur le territoire de laquelle trop peu de logements sont produits.

► **La consommation de foncier par l'activité économique**

Le développement des activités et de l'emploi nécessite également la consommation d'espaces fonciers.

Par exemple, la consommation foncière à usage d'activités sur la Communauté de Communes de Parthenay s'est élevée à 37 hectares sur la période 2003-2012, soit environ 3,7 hectares par an. Sachant que cette Communauté de Communes (périmètre d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014) concentrait 30% des salariés de l'industrie (24% des établissements) et 34 % des salariés de la construction (16,5% des établissements), il est très probable que la consommation pour l'ensemble du Pays de Gâtine soit comprise entre 75 et 95 hectares.



## III.7 Conclusion du Diagnostic pour l'aménagement de l'espace

### SYNTHESE DU DIAGNOSTIC POUR L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

#### L'armature urbaine de la Gâtine

L'armature territoriale ou urbaine du Pays de Gâtine est constituée de 5 niveaux, dont les 3 premiers structurent et organisent le fonctionnement du territoire et la vie des habitants et des acteurs économiques.

Cette armature, dont Parthenay constitue à la fois le leader naturel et le « ciment » d'appartenance à la Gâtine s'inscrit dans un ensemble plus vaste dont Poitiers, Niort, Bressuire, Thouars et Fontenay-le-Comte sont les pôles attractifs limitrophes.

#### L'organisation des transports et des mobilités

Le Pays de Gâtine est un territoire essentiellement rural et ainsi, la voiture constitue à l'évidence le mode très majoritaire de déplacements.

L'offre de transports collectifs est constituée d'une part de l'offre des lignes du Conseil Général et de l'offre Pybus sur Parthenay.

#### Les commerces et services de proximité

Le Pays de Gâtine est relativement bien irrigué par un maillage de commerces et de services situés dans les niveaux 1, 2 et 3 de l'armature territoriale urbaine.

#### Le logement

Le territoire du Pays de Gâtine voit son offre de logements suivre l'évolution démographique avec comme pour cette dernière un nouvel élan dynamique de la croissance.

#### La consommation de l'espace

Bien que la croissance y soit mesurée, la consommation d'espace est significative, notamment en raison de l'importance du nombre des grandes parcelles consommées (>10.000 m<sup>2</sup>) dont seulement la moitié sont utilisées à des fins mixtes de siège d'exploitation + habitation

### LES ENJEUX DE L'AMENAGEMENT

L'enjeu n° 1 de l'Aménagement de l'espace est le maintien voire le renforcement de l'armature urbaine, à la fois comme garant du fonctionnement territorial et de la cohésion de la Gâtine.

L'enjeu de renforcement des polarités de niveau 1, 2 et 3 est donc l'enjeu majeur, bien avant les autres enjeux.

Bien sûr, les enjeux de diversification de l'offre de logements, de cadrage de l'aménagement commercial et de maîtrise de la consommation des espaces ne sont pas oubliés et devront être pris en compte tout en permettant de répondre à l'enjeu principal.